FOUILLES À SAQQARAH

LE MASṬABA D'IDOUT

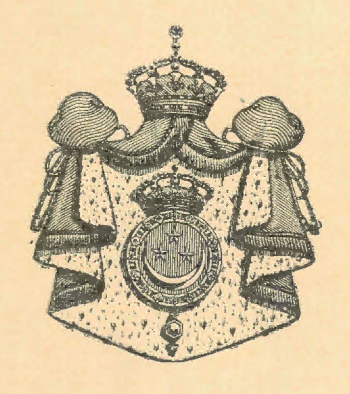
SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

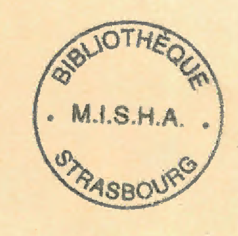
FOUILLES À SAQQARAH

LE MASṬABA D'IDOUT

PAR

R. MACRAMALLAH





LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1935





À MON VÉNÉRÉ MAÎTRE

WLADIMIR GOLÉNISCHEFF

EN TÉMOIGNAGE DE VIVE

ET PROFONDE RECONNAISSANCE

R. MACRAMALLAH

INTRODUCTION.

Dans le présent volume les différentes scènes représentées dans le *mastaba* d'Idout ainsi que les inscriptions qui les accompagnent sont reproduites en fac-similé sur les planches V et VII-XX, d'après des calques faits par ABDEL HALIM EFF. HELMI, dessinateur au Service des Antiquités. Il s'agissait pour nous de reproduire d'une manière claire :

1° des bas-reliefs gravés par un premier propriétaire;
2° des bas-reliefs gravés par une usurpatrice à l'emplacement de ceux du premier propriétaire;
3° des dessins ou des inscriptions en peinture seulement;
4° des bas-reliefs gravés par le premier propriétaire et qui furent martelés par l'usurpatrice mais dont beaucoup de traces apparaissent.

Voici comment nous les représentons. Les deux premières catégories sont indiquées de la façon normale : une ligne un peu épaisse marque l'ombre du relief. Les dessins en peinture sont marqués par un trait simple uniforme. Enfin les inscriptions martelées mais encore visibles sont reproduites par un trait simple recouvert de hachures.

Dans le texte on rencontrera certaines abréviations; ainsi (aj.) devant une inscription indique que cette inscription a été *ajoutée* par l'usurpatrice.

Pour les autres détails, par exemple les flèches ←—•, •—→, etc., j'ai adopté la méthode de M. B. GUNN dans sa publication *Teti Pyramid Cemeteries.*

L'échelle de la réduction des planches est indiquée sur chaque planche, près du titre. Une traduction des légendes et prières est donnée là où il m'a paru possible de le faire. Pour les inscriptions mutilées, martelées ou ajoutées après coup, qui me sont restées inintelligibles, j'ai reproduit les signes en conservant leur disposition même, dans l'espoir qu'un jour des lumières nouvelles permettront de les utiliser pour compléter ou éclaircir quelques-uns des points encore obscurs.

Le plan du *mastaba* (planche II) a été relevé par M. J.-Ph. LAUER, architecte attaché aux travaux du Service des Antiquités à Saqqarah.

M. P. Lacau et O. Guéraud ont bien voulu lire mon manuscrit et m'ont suggéré nombre de retouches. M. H. Gauthier a sacrifié plusieurs heures à corriger mes épreuves. Qu'il me soit permis de leur témoigner, ainsi qu'à tous ceux qui ont aidé à l'apparition de cet ouvrage et principalement au personnel de l'Imprimerie de l'Institut français d'Archéologie, l'expression de ma plus vive reconnaissance.

R. Macramallah.

Le Caire, février 1935.

LE MASṬABA D'IDOUT.

CHAPITRE PREMIER.

DESCRIPTION GÉNÉRALE.

Le *masṭaba* de *Seshseshet* ([1] = *Sšsš·t*), surnommée [1] *ʾIdw·t*, a été découvert en janvier 1927 par C. M. Firth[2], lors du dégagement de la face extérieure sud du mur d'enceinte des monuments de Zoser. Il est situé au sud-est de la pyramide à degrés et est séparé dudit mur d'enceinte par une rue large de 5 m. 50 (pl. I et III). Il avait été construit pour un vizir nommé = *ʾIḫy*[3], et fut usurpé, probablement peu de temps après la sépulture de son premier propriétaire, par la dame *Seshseshet*.

SUPERSTRUCTURE.

POSITION.

Les gros murs de ce *masṭaba* se composent d'un remplissage de moellons de calcaire local avec un revêtement en calcaire blanc de Ṭourah. Ce revêtement, en gros blocs, est disposé par assises irrégulières. Le *masṭaba* comprend en tout dix pièces (voir plan), dont cinq seulement sont décorées; ces dernières en forment la partie ouest. Les autres servaient comme magasins et couloirs et l'une était le *serdab*[4]. Ce *masṭaba* occupe une superficie de 22 mètres de long (nord-sud)

(1) Pour plus de détails sur ces noms, voir plus bas, p. 38.

(2) *Annales du Service des Antiquités*, t. XXVII, 1927, p. 107. Voici ce que Firth en dit : «This clearance [clearance of the south face of the Temenos wall] resulted in the discovery of a large Mastaba of the early VIth dynasty originally built for a certain *Ikhy* but used as a tomb by a lady named *Adut*. The mastaba is of the VIth dynasty type, the whole space being taken up with rooms and magazines. *Adut* was a royal daughter but perhaps not a princess. On one wall is a scene with the colour well preserved of *Adut* standing in a papyrus canoe while before her a cat and an otter (or ichneumon) take young birds from the nests of wild duck and black and white kingfishers. In a lower register a crocodile waits with open jaws to seize a baby hippopotamus which is being born. The stela chamber originally decorated and inscribed for *Ikhy* (as the substitution of for shews) is of good VIth dynasty work, but the scenes of every-day life are entirely replaced by those of a ritual character such as the slaughtering of animals and processions of offering bearers.»

(3) Ce nom a été reconnu d'après les inscriptions martelées du mur est de la salle B et d'après celles du sarcophage. Il avait été mal lu d'abord : voir la note précédente.

(4) Il se trouve derrière le mur nord de la salle B (voir plan), et l'ouverture était pratiquée dans ce côté.

sur 14 mètres environ de large (est-ouest). La face extérieure de ses murs est en talus et le fruit est de 1/10e environ. La porte d'entrée se trouve sur la face sud [1].

BAS-RELIEFS.

Les bas-reliefs qui couvrent les murs des cinq salles décorées représentent quelques-unes des différentes scènes qui figurent dans les autres *mastaba* de l'époque (début de la VIe dynastie). Mais comme la plus grande partie des murs a disparu, — excepté ceux de la salle de la stèle (E) conservés presque intacts, — les scènes de la vie journalière sont, par suite, peu nombreuses [2].

Les représentations commencent, comme dans la plupart des *mastaba*, au-dessus d'un soubassement peint en noir, haut de 1 m. 20 dans la salle E et de 1 m. 05 seulement dans les autres pièces. Deux bandeaux, l'un jaune et l'autre rouge, larges de 0 m. 08 chacun et séparés par une ligne noire de 0 m. 02, surmontent cette surface noire [3]. Sur les autres côtés, et cela sur tous les murs, les représentations sont bordées par un bandeau large de 0 m. 06 et formé par la répétition des couleurs vert, rouge, bleu et jaune, dont chacune couvre une longueur de 0 m. 04. Ces couleurs sont séparées entre elles par une bande de 0 m. 03 divisée en trois parties : celle du milieu est blanche, les autres noires.

Tout ce qui, dans la tombe, appartient personnellement à l'ancien propriétaire, comme les portraits du mort, les pronoms personnels qui se rapportent à lui, les noms ou représentations des membres de sa famille ou de ses serviteurs intimes a été martelé [4]. On a gravé, à la place, des figures pareilles se rapportant à l'usurpatrice [5] (pl. VI).

Les scènes gravées sur les murs de la chapelle, ainsi que les inscriptions qui les accompagnent, sont en relief [6] et sont exécutées avec grand soin. Les moindres détails y apparaissent. Celles qui furent ajoutées par la suite, au moment où la tombe fut remployée par la dame *Seshseshet*, sont gravées en creux. Le travail y est beaucoup moins soigné et dénote un artiste inférieur à celui qui avait travaillé pour le premier propriétaire (pl. VI).

Toutes les représentations et inscriptions étaient, comme d'ordinaire, coloriées, et l'on voit encore des traces nombreuses de la riche polychromie de certaines scènes (frontispice et pl. XXVII).

La salle E est la seule qui, au moment de la découverte, avait encore son plafond (pl. IV, A).

[1] Normalement elle devrait se trouver sur la face est : Lacau, *Rapport sur les travaux du Service des Antiquités* (*Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* 1922, p. 377). Mais à partir de la Ve dynastie on sait qu'il n'y a plus de règle pour l'orientation de l'entrée d'un *mastaba*, dans les grandes nécropoles de Guizah et de Saqqarah. Elle dépendait seulement de la direction de la rue de tombeaux dans laquelle se trouvait le *mastaba*.

[2] Ces scènes ne figurent pas dans la salle de la stèle (E), comme l'a remarqué Firth (voir plus haut, p. 1, note 2).

[3] Voir *La décoration des tombeaux de l'Ancien Empire,* dans Jéquier, *Les éléments de l'architecture,* 1924, p. 90, dans *Manuel d'archéologie égyptienne.*

[4] Pourtant sa représentation au 4e registre du mur est de la salle B (pl. VIII) ne fut pas martelée, peut-être par oubli.

[5] Les inscriptions qui surmontent les scènes de transport de la momie vers la nécropole sur le mur est de la salle B furent seulement martelées (pl. VIII).

[6] Celles de la stèle sont gravées en creux.

Celui-ci était formé de quatre grandes dalles en calcaire blanc, dont une est encore en place [1]. Les trois autres étaient en très mauvais état de conservation, et l'on fut contraint de les casser pour pouvoir les déplacer avant d'enlever le sable qui remplissait la salle. Ces dalles étaient peintes en rouge foncé avec des points blancs et noirs, à l'imitation du granit [2].

Les hommes, porteurs d'offrandes, officiants, serviteurs ou autres, apparaissent pieds nus. Ils ont, pour la plupart, les coiffures courantes sous l'Ancien Empire : 1° coiffures à étages [3]; 2° sorte de bonnet serré à la tête [4].

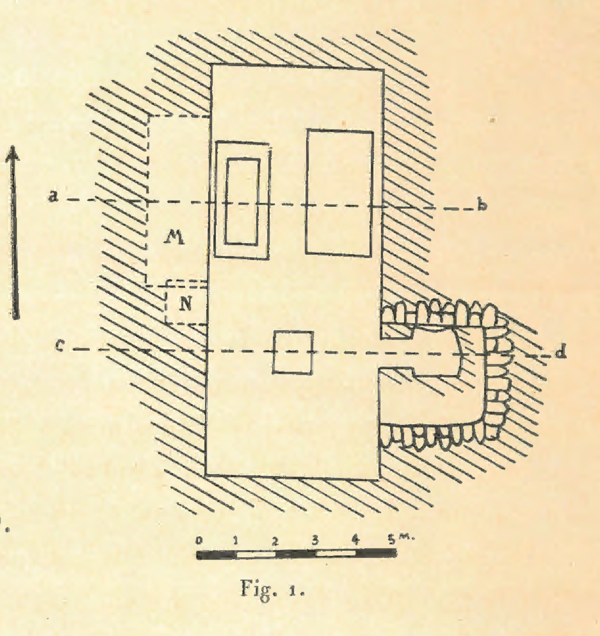


Fig. 1.

LA CHAMBRE DU SARCOPHAGE (FIG. 1).

SITUATION.

On y arrive par un puits marqué «P» sur le plan, mesurant 2 m. 65 sur 2 m. 65. Elle est située à une profondeur de 11 m. 45 à partir du haut de la chapelle. Le puits lui-même a les parois construites avec des moellons de calcaire local sur une hauteur de 4 m. 50 environ. Plus bas, il est creusé dans le roc après s'être rétréci un peu (fig. 3). Il donne accès à la chambre funéraire par une porte de 1 m. 35 de haut et 0 m. 85 en moyenne de large [5]. La chambre s'ouvre vers l'ouest.

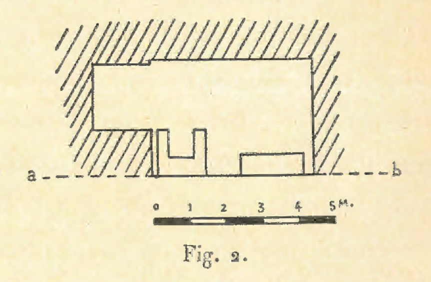


Fig. 2.

Sur les quatre premiers mètres du haut, le puits était rempli de sable; à partir de l'endroit rétréci, il avait été rempli de moellons de calcaire local, sans mortier.

La chambre funéraire est entièrement creusée dans le rocher, un roc jaunâtre et friable. Elle mesure 10 m. 45

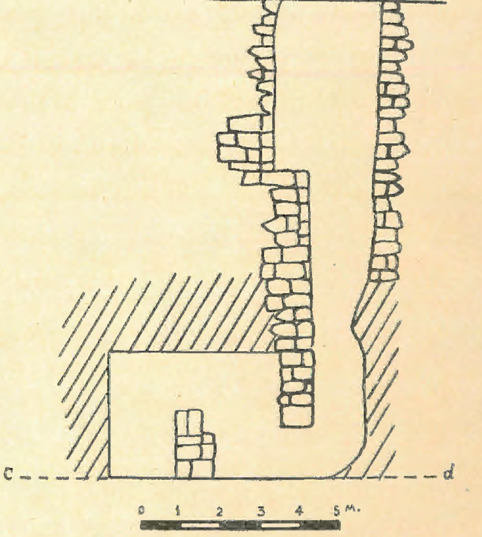


Fig. 3.

[1] C'est celle du fond; elle mesure 2 m. 30 sur 1 m. 02.

[2] Newberry-Griffith, *Beni-Hasan,* t. IV, 1900, dans *Archaeological Survey of Egypt,* description de la planche XXI; Firth, *Teti Pyramid Cemeteries,* dans *Fouilles à Saqqara,* p. 15-16 et p. 24, salle funéraire de Mereruka : «The roof is painted red and black to imitate granite».

[3] Mogensen, *La collection égyptienne de la Glyptothèque Ny Carlsberg,* 1930, A 657, p. 88; Murray, *Egyptian Sculpture,* 1930, p. 49, fig. 1 et 2 de la page 48.

[4] Wiedemann, *Das alte Ägypten* (*Kulturgeschichtliche Bibliothek,* 1920, *Haartracht*); Murray, *ibid.,* p. 49 et fig. 3 de la page 48; Erman-Ranke, *Ægypten und aegyptisches Leben im Altertum,* 1923, p. 246.

[5] Le jambage nord de l'entrée mesure 0 m. 80 et celui du sud, 0 m. 90.

de long (nord-sud) sur 4 m. 40 de large vers le nord et 4 m. 20 vers le sud. La hauteur du plafond est de 3 m. 10 environ (fig. 2 et 3).

Pour faire pénétrer le sarcophage, un monolithe de grandes dimensions (voir plus bas), on avait dû pratiquer, au-dessus de la porte actuelle, une ouverture de 2 m. 30 de large qui fut ensuite bouchée par de la maçonnerie [1]. Mais comme le rocher formant plafond s'était fendu vers la partie très élargie de l'entrée, on l'avait soutenu par un pilier carré de 1 m. 10 environ de côté et qui se trouvait devant l'entrée et à 1 m. 65 d'elle (voir fig. 1 et 3). Ce pilier fut détruit par la suite (probablement par ceux qui violèrent la tombe) (fig. 3).

Le côté ouest de la chambre présente, à 4 m. 75 de l'angle sud et à 1 m. 20 du sol, un retrait, M (fig. 1) de 4 m. 30 de long sur 1 m. 80 de haut et 1 m. 80 de profondeur. C'est là, probablement, que se trouvait déposé le couvercle du sarcophage avant la sépulture [2]. A 3 m. 85 de l'angle sud-ouest se trouve une petite cachette N (fig. 1) pour les vases canopes (?) [3], de 1 m. 05 de long sur 0 m. 77 de large et profonde de 1 m. 05. Elle est à 0 m. 25 au-dessus du sol de la salle.

REPRÉSENTATIONS.

Toutes les parois avaient été recouvertes d'une très fine couche de plâtre; le bas était peint en noir sur une hauteur de 0 m. 90. Venaient ensuite les deux larges bandeaux jaune et rouge [4]. Plus haut, on avait peint, en différentes couleurs, les offrandes destinées au défunt, ainsi que les autres tableaux et les inscriptions qui accompagnent de coutume ces représentations. Les tableaux étaient entourés de chaque côté par la frise multicolore large de 0 m. 06 [4]. Malheureusement, il ne nous reste que peu de chose de ces représentations; car la nature même du rocher dans lequel cette chambre a été creusée, a ajouté aux dommages causés par l'usurpatrice d'abord, et par les voleurs d'antiquités ensuite.

A côté du renfoncement et à 5 m. 50 environ du mur sud, est placé le sarcophage rectangulaire, orienté normalement nord-sud [5] (fig. 3 et pl. XXI, B).

SARCOPHAGE.

Cuve. — Elle est d'un seul bloc de calcaire blanc; longueur 2 m. 95, largeur 1 m. 35 et hauteur 1 m. 25. A l'intérieur elle mesure 2 m. 20 de long, 0 m. 74 de large et 0 m. 72 de profondeur.

Couvercle. — Une seule pièce également, du même calcaire blanc; longueur 3 m. 18, largeur 1 m. 60 et épaisseur 0 m. 55.

(1) Comparer la salle funéraire de Mereruka dans Firth, *Teti Pyramid Cemeteries*, t. I, p. 23, dans *Les fouilles à Saqqara*.
(2) Comparer le *mastaba* de *'Ankhma 'Hor* dans Firth, *Teti Pyramid Cemeteries*, p. 16.
(3) *Ibid.*, p. 17 et 43.
(4) Les mêmes que ceux de la chapelle (voir plus haut, p. 2).
(5) Lacau, *Rapport sur les travaux du Service des Antiquités, 1921-1922*, dans *Comptes Rendus de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, 1922, p. 377.

Le sarcophage, cuve et couvercle, n'est pas complètement poli; il est à peine dégrossi; et les parties où devaient être gravées les inscriptions furent rendues planes et lisses au moyen d'une mince couche de plâtre un peu rougeâtre.

OBJETS RECUEILLIS DURANT LES FOUILLES.

Au moment de la découverte, la tombe était complètement saccagée. Sur le sol du magasin *a* (voir plan) et dans le *rédime* [1] on a trouvé quelques objets de peu d'importance [2], dont un couteau en silex [3], long de 0 m. 183 (fig. 4). Il y avait aussi en *c* une quinzaine de vases en terre cuite rouge foncé [4] (fig. 5). Ces vases, du type commun à la VIe dynastie, furent trouvés, d'après le raïs des fouilles de Firth, dans ce même magasin *c*.

Le sarcophage renfermait des morceaux d'ossements et des pièces de bandelettes noircies par une substance dont on trouve encore des traces.

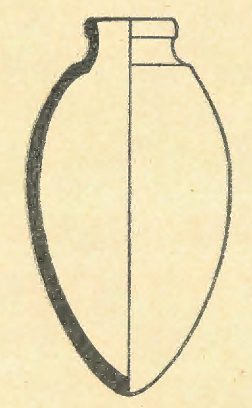


Fig. 5.

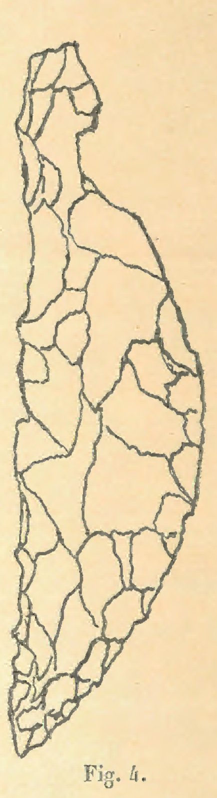
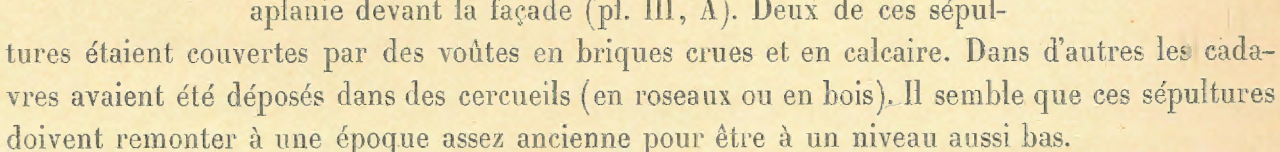


Fig. 4.

SÉPULTURES POSTÉRIEURES [5].

Au sud et de chaque côté de l'entrée du *mastaba*, une série de six sépultures avaient été creusées dans la surface aplanie devant la façade (pl. III, A). Deux de ces sépultures étaient couvertes par des voûtes en briques crues et en calcaire. Dans d'autres les cadavres avaient été déposés dans des cercueils (en roseaux ou en bois). Il semble que ces sépultures doivent remonter à une époque assez ancienne pour être à un niveau aussi bas.



(1) Décombres.
(2) Dans son *Journal*, Firth cite notamment en date du 19 janvier 1927 :
«2. Scraper 0 m. 065.
«3. Bone burnisher 0 m. 065.
«4. Three Unis shells, one used for black and red paints.
«5. Wooden paddle, 0 m. 07 from model boat».
(3) Ce couteau est le seul objet que j'aie pu retrouver dans les magasins du Service à Saqqarah.
(4) Il n'y a aucune allusion à ces vases dans le *Journal*.
(5) *Journal*, en date du 21 janvier 1927 :
«A. Empty grave, 0 m. 40 deep.
«B. Empty grave, 0 m. 40 deep; on ground between them the [hieroglyphs] *'Irr-k;* blocks.
«C. Burial under brick arch (raching) not yet cleared.
«D. Burial 0 m. 40 deep in rectangular grass box.
«E. Coffin of dum (?) wood, white painted : Stalling imitation of writing made by insects in this paint.
«F. Skeleton N. S. on back. Remains of papyrus coffin. Arms W. Bones juvenile.»

CHAPITRE II.

REPRÉSENTATIONS ET INSCRIPTIONS.

CHAPELLE.

Face extérieure (pl. V, E). — Côté gauche (ouest) : une partie des jambes de la dame *Idout,* debout et devant elle : (←) aj. [hieroglyphes].

Porte d'entrée. — Hauteur inconnue.

Jambage ouest (pl. V, F). — Les pieds de la dame sont tournés comme pour se diriger vers l'intérieur du tombeau. Cette pose n'est pas normale; d'habitude, le défunt semble aller à la rencontre des parents ou amis qui viennent visiter la tombe[1].

SALLE A (PL. V, B, C ET D).

Sa hauteur originale n'est pas connue[2].

Mur sud. — Scène de pêche[3]. Une partie du premier registre seulement. On y voit, vers le milieu, une grande barque légère, formée de tiges de papyrus liées par des cordes en papyrus également[4]. Vers le centre de cette barque restent encore les pieds de la dame *Idout* qui devait être représentée debout sur une espèce de pont en bois[5]. On voit plus loin des parties d'oiseaux : une oie (*Chenalopex Ægyptiaca*)[6] et un canard (*Dafila acuta*)[7]. La barque se fraie un

(1) Davies, *Rock Tombs of Sheikh Said,* dans *Archaeological Survey of Egypt,* 1901, p. 11 (tomb of Serfka, n° 24); Davies, *The Rock Tombs of Deir el Gebrawi,* t. I, 1902, dans *Archaeological Survey of Egypt,* p. 10 (tomb of Aba); Davies-Gardiner, *The Tomb of Amenemhet* (*The Theban Tombs Series*), 1923, p. 18; Shorter, *The Tomb of Aaḥmose* (*Journal of Egyptian Archaeology,* t. XVI, 1930, p. 54).

(2) La hauteur de la salle de la stèle (E) est connue, ainsi que celle de B et D; mais comme il ne reste que quelques assises de pierres des autres pièces, il serait hasardeux d'essayer d'en indiquer la hauteur.

(3) Comparer : Petrie, *Dendereh,* 1898, p. 8, pl. V; Erman-Ranke, *Ægypten und aegyptisches Leben im Altertum,* 1923, p. 269; Montet, *Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire,* 1925, p. 20 et suiv.; Boreux, *Études de nautique égyptienne,* dans *Mém. de l'Inst. franç. d'Arch. orient. du Caire,* t. L, 1925, p. 188 et suiv., etc.

(4) Petrie, *Deshasheh,* 1898, p. 7, pl. V (tomb of Anta).

(5) Dans la scène pareille, mais mieux conservée, du mur ouest de la salle B, cette partie de la barque est peinte en rouge. Comparer Davies, *The Rock Tombs of Deir el Gebrawi,* t. II, 1902, p. 4 et pl. III.

(6) Kuentz, *L'oie du Nil (Chenalopex Ægyptiaca) dans l'antique Égypte* (extrait des *Arch. du Muséum d'Hist. natur. de Lyon,* 1924, t. XIV).

(7) Boussac, *Le canard à longue queue ou «Pilet»* (*Dafila acuta,* Linné), dans *Recueil de travaux,* XXXIII, p. 59.

chemin au milieu des touffes d'une plante aquatique (le *Potamogeton lucens,* L.)[1] représentée penchée devant elle. Vers le fond, dans une petite barque légère, également en tiges de papyrus, se trouvent trois pêcheurs : le premier est courbé et tient de ses deux mains le haveneau[2]. Un grand nombre de petits poissons sont représentés pris dans cet engin[3]. Le second pousse la barque à l'aide d'une longue perche qu'il enfonce au fond de l'eau et sur laquelle il s'appuie fortement[4]. Entre ses jambes on voit un panier en halfa (*Eragrostis cynosuroides,* R. S.)[5], ou en feuille de palmier dattier (*Phœnix dactiliphera,* L.)[6], plein de poissons. Le troisième, agenouillé, tient la pagaie[7]. Derrière ce dernier : (←) .

Dans la partie qui représente l'eau on a gravé, outre les différentes espèces de poissons connues à cette époque[8], des hippopotames (*Hippopotamus amphibius*)[9], des crocodiles (*Crocodilus niloticus*)[10] et le *Potamogeton lucens.*

Mur nord. — Scènes de pêche. C'est d'abord le grand filet à flotteurs, rempli de poissons et tiré vers la rive[11] par les pêcheurs. Deux de chaque côté sont tournés vers le filet, tandis que deux autres regardent dans l'autre sens. Ils semblent faire un grand effort. Les flotteurs sont en forme de trapèzes isocèles ayant le grand côté en haut[12], et ils sont attachés par un seul tour de corde au filet; tandis que celui-ci est retenu au fond de l'eau par des poids, en pierre[13] ou en métal (plomb)[14], liés par deux tours à sa partie basse. Plus à l'ouest, c'est une petite barque légère, dans laquelle se voient les pieds de trois pêcheurs. Puis vient une grande barque pareille à celle du *mur sud* et sur laquelle devait figurer la dame *Idout.* Devant elle on voit le commen-

(1) Keimer, *Le* Potamogeton lucens L. *dans l'Égypte ancienne* (*Revue de l'Égypte ancienne,* t. I, 1927, p. 182 et suiv.); *Nouvelles recherches au sujet du* Potamogeton lucens L. (*ibid.,* t. II, 1929, p. 210, et t. III, 1930, p. 36-41).

(2) Boreux, *Études de nautique égyptienne,* p. 189; Montet (*Les scènes de la vie privée...,* p. 24) appelle cet engin *épuisette.* Dans la *Moudirieh* de Béhéra, il est appelé par nos fellahs d'aujourd'hui شلب *chelb.*

(3) Comparer Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte,* t. I, p. 176; Davies, *Ptahhotep and Akhethetep* (*Archaeological Survey of Egypt*), 1901, t. II, pl. XVI; Davies, *Deir el Gebrawi,* t. I, pl. IV et t. II, pl. V; Bissing, *Die Mastaba des Gem-ni-kai,* t. I, 1905, pl. IV; Blackman, *Rock Tombs of Meir,* t. II, pl. IV et t. III, pl. VI; etc.

(4) Les barques qui de nos jours sillonnent le Nil sont munies de cet instrument, appelé en arabe مدراه *medrah.*

(5) Keimer, *Flechtwerk aus Halfagras im Alten und Neuen Aegypten,* dans *Orientalistische Literaturzeitung,* 1927, n° 2, col. 80. Ce panier est peint en vert de même que la barque.

(6) Hartmann, *L'agriculture dans l'ancienne Égypte,* p. 25; Loret, *La Flore pharaonique,* p. 34, n° 38.

(7) Voir Boreux, *La nage à la pagaie, ibid.,* p. 228.

(8) Pour l'identification de ces espèces, voir plus bas, p. 42.

(9) Hartmann, *Versuch einer systematischen Aufzählung der von den alten Aegyptern bildlich dargestellten Thiere* (*Ä. Z.,* t. II, 1864, p. 76); Paton, *Animals of Ancient Egypt,* 1925, p. 32 (72 *b*). Il est connu en Égypte sous les noms de فرس البحر, ou فرس النهر, ou جاموس البحر; voir Ma'louf, *An Arabic zoological Dict.* (*al Muktataf,* août-septembre 1932).

(10) Gaillard-Daressy, *La Faune momifiée* (*Cat. gén. des Antiq. du Musée du Caire*), p. 67, n°s 29578 et 29628, etc.

(11) Davies, *Rock Tombs of Sheikh Said* (*Arch. Surv. of Egypt*), pl. V et XII; Davies, *Rock Tombs of Deir el Gebrawi* (*Arch. Surv. of Egypt*), t. I, pl. IV; Wiedemann-Pörtner, *Grabreliefs aus der Grossherzoglichen Altertümer Sammlung zu Karlsruhe,* 1906, pl. VI; Bissing, *Die Mastaba des Gem-ni-kai,* t. I, pl. XIX; Holwerda-Boeser, *Beschreibung der ägypt. Sammlung,* 1908, pl. XIV; Steindorff, *Das Grab des Ti,* pl. 7 et 117; Schäfer, *Von ägyptischer Kunst,* 1930, pl. 9, 1, etc.

(12) Comparer Petrie, *Medum,* 1892, pl. XXVIII, n° 7 et Holwerda-Boeser, *ibid.,* pl. XVI.

(13) Davies, *Rock Tombs of Deir el Gebrawi,* t. I, p. 12.

(14) Petrie, *Les Arts et Métiers,* trad. franç. par Capart, 1912, p. 121 (comme sous la XVIIIe dynastie). Dans Schäfer, *ibid.,* ces poids sont ronds.

cement de la colonne d'eau que l'on représente d'habitude montant aussi haut que le défunt et dans laquelle se trouvent représentés deux gros poissons[1] harponnés par lui.

Vient, en dernier lieu, une petite barque légère. Un premier pêcheur, assis sur un coussinet en papyrus[2], et ayant la jambe gauche repliée sous lui et la droite étendue en avant, tient de la main gauche un fil[3] auquel sont attachés un appât[4] et quatre hameçons[5], dont l'un a déjà pris un poisson de l'espèce *Synodontis schall*[6]. De la main droite, le pêcheur tient un bâton pour tuer les poissons à leur sortie de l'eau[7].

Mur ouest. Partie du 1er registre seulement. — Rapports des « *gérants des fermes* » du défunt[8]. En partant du sud, on voit deux scribes accroupis, vis-à-vis l'un de l'autre. Chacun d'eux a la jambe gauche au-dessous de lui et la droite élevée[9], et chacun tient dans la main gauche un rouleau de papyrus sur lequel il écrit avec une tige de jonc (*Juncus maritimus,* Lam.)[10] qu'il tient entre les doigts de la main droite[11]. Deux autres tiges de jonc se trouvent derrière son oreille[12]. Devant eux, ils ont chacun une petite table où est posée une écritoire[13] (rouleaux de papyrus, palette, jonc et un petit vase d'eau). Au-dessus de leurs têtes : (←) aj. [14]

(1) Petrie, *Deshasheh,* pl. XXIV; Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Saꜣḥu-reʿ,* t. II, 1913, p. 30, pl. 16; Daressy, *Le mastaba de Mera,* p. 527; Blackman, *The Rock Tombs of Meir,* t. IV, 1924, pl. VII; Boreux, *Études de nautique égyptienne,* p. 192; Montet, *Les scènes de la vie privée...,* p. 20, etc.

Dans le mastaba de *Aba* à *Deir el Gebrawi,* la colonne n'est pas représentée; mais par contre on a peint en bleu la partie qui entoure les poissons; Davies, *Rock Tombs of Deir el Gebrawi,* t. I, p. 12 et pl. III.

(2) Borchardt, *Drei Hieroglyphenzeichen* (*Ä. Z.,* t. 44, 1907, p. 78, Abb. 3, 4); Montet, *Les scènes de la vie privée,* p. 23 et fig. 21 de la page 100.

(3) Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte,* t. I, p. 176; Davies, *Ptahhetep and Akhethetep,* t. II, pl. XIII et XV; Davies, *Rock Tombs of Deir el Gebrawi,* t. I, pl. VI et t. II, pl. IV; Bissing, *ibid.,* t. I, pl. IV; Blackman, *Rock Tombs of Meir,* t. III, 1915, pl. VI, etc.

(4) Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des poissons du Nil* (*Description de l'Égypte*), t. XXIV, 1829, p. 285-286. « Corps pesant placé au-dessus des hameçons, pétri avec de l'orge germée...; l'orge germée répand au loin une odeur qui attire le poisson ».

(5) Comparer Klebs, *Die Reliefs des alten Reiches,* 1915, p. 76. Pour la forme des hameçons et l'époque où ils ont apparu, voir : Petrie, *Tools and Weapons,* 1917, p. 37 et pl. XLIII, n° 60; Radcliffe, *Fishing from the earliest times,* 2e édit., 1926, p. 312-314.

(6) Gaillard, Loret et Kuentz, *Recherches sur les poissons...* (*Mém. de l'Inst. franç. d'Arch. orient.,* t. LI, 1923, p. 60 et 107); et voir plus bas, p. 42.

(7) Cela pour que ces poissons ne soient pas exposés à être pris par les hameçons voisins et leur corps déchiré, par le fait même, en plusieurs endroits. D'autre part c'est pour que les pêcheurs eux-mêmes ne risquent pas de voir les hameçons s'accrocher à leurs vêtements ou à leur corps.

(8) Cette fonction équivaut, à mon avis, à ce qu'on appelle aujourd'hui *nazir d'une ezba* ناظر عزبة.

(9) *La règle du bas-relief égyptien,* Bénédite, *La cueillette du lis...* (*Fondation Eugène Piot, Monuments et mémoires,* t. XXV, p. 13).

(10) Keimer, *Flechtwerk aus Halfagras im Alten und Neuen Aegypten* (*Orient. Literat.,* 1927, n° 2, col. 84, note 1). Des exemples de ces *calames* employés dans l'Égypte ancienne sont exposés au Musée du Caire, salle 29 du 1er étage (salle des papyrus) sous le numéro 69023, avec des tiges nouvelles de cette même plante.

(11) La façon dont l'artiste ancien a voulu représenter le roseau entre les doigts du scribe de gauche est réellement ingénieuse.

(12) Cette attitude se rencontre souvent chez les Égyptiens d'aujourd'hui.

(13) Lacau, *Notes de grammaire à propos de la gramm. égypt. de M. Erman* (*Recueil de travaux,* XXXIV, p. 211, note 3).

(14) Maspero, *Études égyptiennes,* t. II, p. 127 : *La carrière administrative de deux hauts fonctionnaires égyptiens;* Gardiner,

«*le serviteur du ka et intendant de la maison*» et pas de nom; le second (→) aj. «*le scribe du Pharaon, Teti-ʿAnkh*». Il y a aussi des inscriptions peintes en rouge dont on distingue[1] : (←) «*préposé au domaine*» et (→) «*l'attaché au serviteur du ka, Neferkhent*». Puis viennent cinq «gérants de fermes»[2]. Ils se tiennent pliés dans une pose de profond respect. Le premier porte le bras gauche vers l'épaule droite, tandis que son bras droit pend le long du corps. Le second, au contraire, a le bras droit plié vers l'épaule gauche et l'autre abaissé; et ainsi de suite. Il est à remarquer que ceux dont le bras droit est baissé ont la main dépassant le genou, tandis que chez ceux dont le bras gauche est baissé la main n'atteint pas le genou. Les sont menés, par le cou, par les «intendants de la maison». Le premier porte au-dessus de sa tête : . Le personnage qui arrive après les deux premiers couples a le visage tourné en arrière. De sa main droite tombante, il tient un bâton; son bras gauche est étendu au-dessus de ceux qui viennent derrière lui. Au-dessus courait une ligne d'inscription dont il reste : (←) «*fais qu'ils viennent, vite* [= donne]».

Mur est. — Il ne reste de ce mur aucune des assises ayant porté des bas-reliefs.

SALLE B (PL. V, A, VI-IX).

La hauteur de la porte qui mène à cette salle est de 2 m. 08.

Jambage est (pl. IX, A). — Deux registres (←).

1er *registre*. — Transport de la statue[3]. Deux hommes faisant face à un traîneau sur lequel est placée la statue de *Seshseshet* debout. Devant le traîneau un serviteur verse à terre de l'eau d'un vase, pour empêcher le bois du traîneau de prendre feu (par frottement); au-dessus de sa tête : (→) «*jeter de l'eau*». Un quatrième personnage, nommé : (↓) aj. , brûle l'encens devant la statue.

Une ligne d'inscription surmonte ce registre : (→) aj. [4] *sic* [5] [6]

The group imi-r; *overseer* (*Ä. Z.*, t. XL, 1902, p. 142); Lange, *Der Titel* (*Ä. Z.*, t. XLII, 1905, p. 142); Montet, *Les scènes de la vie privée...*, p. 114.

(1) Ces inscriptions ont été ajoutées à la suite et probablement par les serviteurs eux-mêmes, pour que leurs *ka* puissent jouir des représentations de la tombe. Comparer Murray, *Saqqarah Mastabas*, p. 9.

(2) Comparer : Davies, *Rock Tombs of Deir el Gebrawi*, t. I, p. 15, pl. VIII; Montet, *ibid.*, p. 151; Daressy, *Le Mastaba de Mera*, p. 531.

(3) Comparer : L., *D.*, t. II, pl. 64 *bis*, 78, 104, etc.; Holwerda-Boeser, *Beschreibung... der Ägypt Samml.*, pl. XIX; Morgan, *Découverte du mastaba de Ptah-Chepsès dans la nécropole d'Abou-Sir* (*Revue archéologique*, IIIe série, t. XXIV, 1894, pl. I et II); Borchardt, *Kunstwerke aus dem Ägypt. Mus. zu Kairo*, pl. 22; Bissing, *Die Mastaba des Gem-ni-kai*, t. I, pl. VI; Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. 62 et 70, etc.

(4) est mis pour . Dans le groupe , le mot est exact, et le sert à la fois à et à : Gunn, *Teti Pyramid Cemeteries* (*Les fouilles à Saqqara*), t. I, p. 89, note 4. Mais le scribe a omis le partout dans ce *mastaba*.

(5) Dans l'arabe vulgaire, une mère dit : «Mon fils qui est de mon ventre» ابنى من بطنى; tandis qu'un père dit : «Mon fils de mon dos (?)», ابنى من ضهرى.

(6) On voit là des traces de de l'inscription martelée.

[1] «*la fille du roi, qui est de son corps* (= ventre), *qu'il aime* [Seshseshet] *Idout*». Des traces de l'inscription primitive martelée apparaissent encore çà et là.

2e *registre*. — Quatre porteurs d'offrandes. Aucune inscription.

Jambage ouest (→). — Tableau pareil à celui du *jambage est*[2]. Devant celui qui brûle l'encens on lit : (↓) aj. .

La hauteur de cette salle B est de 3 m. 45. Sur le côté est s'ouvrent deux portes : la première donne accès à la salle C et la seconde à la salle D.

Mur sud (pl. IX, B). — Défilé de bœufs (→). Quatre registres entiers et une partie du cinquième.

1er *registre*. — Trois bouviers conduisent entre eux deux bœufs à grandes cornes en lyre (*Bos taurus macroceros*, Dürst)[3]. Au-dessus de chacune des bêtes : (←) .

2e-4e *registres*. — Même tableau.

Mur nord (pl. V, A). — Un seul registre (→) : Arrivée des *gérants de fermes*. Tableau pareil à celui du «*mur ouest*» de la salle A. Le premier des scribes est intitulé (↓) ; le second [4]. Devant le quatrième conducteur de on lit : (↓) .

Mur est (pl. VIII). — Cinq registres (←). Seule la partie centrale de ce mur subsiste[5].

1er *registre*. — Défilé des porteurs d'offrandes. Chacun des serviteurs porte sur la tête[6] un plateau, chargé de provisions, qu'il soutient de la main droite. De la main gauche, il tient un autre objet d'offrande : un pigeon, une fleur de lotus (*Nymphœa lotus*, L.)[7], etc. Les inscriptions gravées par ordre du premier propriétaire, et en sa faveur, furent simplement martelées. Aucune autre inscription ne les remplaça. Des traces des inscriptions martelées se laissent reconnaître, et on peut distinguer : après les 2e, 3e, 5e et 6e porteurs d'offrandes, vers le haut : (↓) «*par Ihy...*»; après le 4e : (↓) «*pain pur...*»; après les 8e et 9e, et vers le bas : (↓) [8]; après les 11e et 12e : (↓) «*... le vénéré*»; et après le 13e : «*... Hathor*».

(1) Restauration d'après le *jambage ouest*.

(2) Trace du long bâton que le premier propriétaire de la tombe tenait dans sa main et qui fut gratté par l'usurpatrice.

(3) Dürst, *Notes sur quelques bovidés préhistoriques* (extrait de *L'Anthropologie*, Paris, t. IX, p. 129-158, 655-676); Anderson, *La dénomination égypt. des bœufs sans cornes* (*Sphinx*, t. XVI, 1911, p. 164 et t. XVII, 1913, p. 81); Paton, *Animals of Anc. Eg.*, p. 2 et 3.

(4) Ce titre se trouve, sous la forme seulement, dans la salle B, *mur ouest*, 3e registre, derrière la dame (p. 15).

(5) Les blocs qui constituent ce mur avaient été trouvés dans le *rédime* et ont été remis en place au moment de la reconstruction du *mastaba*.

(6) Ce sont les femmes qui, habituellement, portent les paniers sur la tête. Partout ailleurs, dans ce même *mastaba*, les serviteurs portent les plateaux sur leur épaule.

(7) Loret, *L'Égypte au temps des Pharaons*, 1889, p. 109.

(8) Ce mot veut-il dire ici *les sujets* de...; Blackman, *Rock Tombs of Meir*, t. III, p. 6 : ; Gunn, *Teti Pyramid Cemeteries*, t. I, p. 209; Erman-Grapow, *Wörterbuch*, t. II, p. 106 et 107.

2e *registre.* — Transport de la momie vers la nécropole [1]. Deux barques en bois et à rames remorquent une troisième barque à proue en forme de fleur de papyrus. Dans la seconde des barques cinq rameurs, debout, tirent à grande force. Au-dessus de leurs têtes on voit, suspendue sur deux perches terminées en fourche, la grosse corde à laquelle est attachée la troisième barque. Vers la poupe, un timonier dirige la barque au moyen de la pagaie [2]. Vers la proue, le chef de l'embarcation et son assistant ont le bras droit replié et la main au-dessus de l'épaule gauche; le premier tient dans sa main gauche le *kherp*. Le mouvement des rameurs dans les deux barques est alternatif (les uns plongent leurs rames dans l'eau quand les autres sont sur le point de les en retirer) [3], pour assurer à la barque remorquée une traction constante.

Dans la troisième barque on avait placé la momie du défunt pour la transporter vers la nécropole. Au-dessus courait une ligne d'inscriptions dont il reste : (→) ... « . . . *le vénéré auprès d'Anubis maître de la sépulture dans la nécropole, le chef de la justice et vizir* . . . ». Plus bas : (←) ... «*que Ptaḥ fasse, que Ptaḥ me fasse atterrir* (= joindre à la terre) [à moi, notamment] *à Iḥy* . . . ». Derrière celui qui tient la pagaie de la seconde barque on voit : ... et .... Sur la proue de la troisième barque, une dame agenouillée a son bras droit tombant vers les genoux, dans une attitude de grande tristesse. Au-dessus de sa tête : (←) ....

3e *registre.* — Plusieurs hommes, dont six seulement sont conservés, tirent une corde attachée à la barque de la momie du registre inférieur [4] et aident ainsi à l'atterrissage. Puis le registre est divisé en deux parties. Dans la partie supérieure on a entassé les différentes provisions, tandis que la partie inférieure semble avoir été réservée à la représentation du dépeçage des bêtes pour les offrandes et des parties qui en sont extraites. A chaque extrémité de ce registre il y a ... un coffret (?) [5]. Au-dessus, des restes d'une inscription : (←) ... (*sic*) ... « . . . [*enterrement*] *bon dans la nécropole en ta dignité de Sâḥ* (*s'ḥ*), *de vénéré auprès d'Osiris, auprès de la Montagne occidentale* . . . ».

4e *registre.* — Au milieu, *Iḥy* tenant dans la main gauche un long bâton [6], et dans la main droite le *kherp*. Il porte le *shento*, la barbe postiche et la perruque ordinaire [7]. Devant lui, le

(1) Comparer : Morgan, *Fouilles à Dahchour*, 1894-1895, pl. XXII; Petrie, *Deshasheh*, p. 11, pl. XXV; Davies, *The Rock Tombs of Deir el Gebrawi*, t. I, p. 15 et pl. X; t. II, p. 8 et pl. VII, et p. 25 pl. XX; Holwerda-Boeser, *Beschreibung* . . ., pl. IX; Jéquier, *Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne* (*Bull. de l'Inst. franç.*, t. XIX, 1922, p. 165); Boreux, *Études de nautique égyptienne*, p. 262.

(2) Les barques dans lesquelles on représente plus de quatre personnes sont toujours dirigées au moyen de la pagaie : Boreux, *ibid.*, p. 228.

(3) Boreux, *ibid.*, p. 319 : *Les trois temps de la nage égyptienne.*

(4) Comparer : L., *D.*, t. II, pl. 32, 43, 60, 77, etc.; Petrie, *Medum*, pl. X; Holwerda-Boeser, *ibid.*, pl. IX; Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. 58, 113, etc.

(5) Ces coffrets (?) ... (Erman-Grapow, *Wörterbuch*, t. II, p. 108) sont les mêmes que ceux du mur ouest de la chambre du sarcophage, placés sur des traîneaux (voir plus bas, p. 34).

(6) Peint en jaune.

(7) Murray, *Egyptian Sculpture*, 1930, p. 48, fig. 3.

... «*prêtre lecteur*», muni de son écharpe [1], tient un grand rouleau. Viennent ensuite cinq serviteurs tirant une corde (?). Derrière *Iḥy* on voit quatre serviteurs ayant les deux bras repliés vers la poitrine [2]. Au-dessus de leurs têtes se dresse une espèce de tente garnie de la représentation de feuilles de lotus (*Nymphæa Lotus*, L.) [3].



Fig. 6.

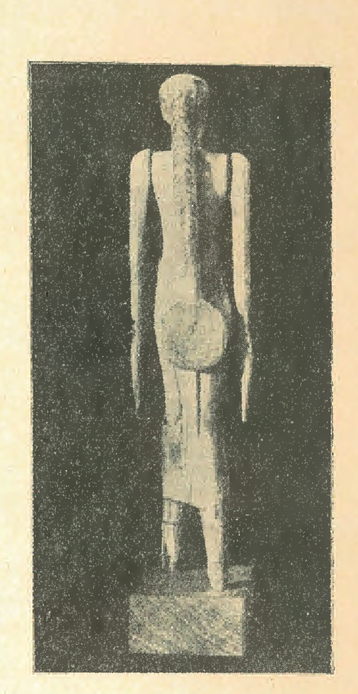


Fig. 7.

A côté : (→) ....

5e *registre.* — Les pieds et une partie des jambes de cinq personnes.

Mur ouest (pl. VI et VII). — Vers le nord, *Seshseshet* debout dans une grande barque légère en tiges de papyrus. Elle porte la robe blanche, collante et transparente, tombant jusqu'aux chevilles et retenue à ses épaules par des espèces de bretelles. Elle a un large collier multicolore et des bracelets verts aux bras et aux chevilles. Elle est coiffée d'une sorte de bonnet marron qui serre étroitement la tête et laisse, par un trou, sortir une tresse de cheveux; celle-ci porte à son extrémité un objet en forme de disque. Cet objet, dans les représentations de ce genre de coiffure, est désigné par quelques égyptologues comme une *boule* [4]. Mais la forme qu'il a sur la statue du Musée du Caire n° 37756 *Journal* montre clairement qu'il s'agit d'un disque (voir fig. 6 et 7). Sur la statue 3234 [5], cet objet est de forme cubique. Cette coiffure [6] était surtout portée par les danseuses et les musiciennes [7], et le disque (ou le

(1) Davies, *The Rock Tombs of Deir el Gebrawi*, t. II, p. 12.

(2) Bissing, *Die Mastaba des Gem-ni-kai*, t. I, pl. XXVI, p. 93.

(3) Loret, *L'Égypte au temps des Pharaons*, p. 109; Foucart, *Histoire de l'ordre lotiforme*, 1897, p. 86; Spanton, *The water Lilies of Anc. Egypt* (*Ancient Egypt*, 1917, p. 1 et frontispice); Keimer, *Note sur la représentation exacte d'une feuille de* Nymphæa Lotus L., dans *Ann. du Serv. des Antiq.*, t. XXVIII, 1928, p. 38-42.

(4) Capart, *Une rue de tombeaux à Saqqarah*, pl. LXIX; Davies, *The Rock Tombs of Deir el Gebrawi*, t. I, pl. XX; t. II, pl. VII; Klebs, *Die Reliefs des alten Reiches*, p. 111; Erman-Ranke, *Ägypten* . . ., 1923, p. 250; Montet, *Les scènes de la vie privée* . . ., p. 371; Weege (F.), *Der Tanz in der Antike*, 1926, p. 23. Cependant Wiedemann, *Das alte Ägypten*, 1920, p. 136, dit que «c'est une boule ou un disque».

(5) Publiée par Bissing, *Eine Altägyptische Mädchentracht* (*Ä. Z.*, t. XXXVII, 1899, p. 75, figure de la page 77); Borchardt, *Statuen und Statuetten* . . . (*Catal. général du Musée du Caire*), t. I, n° 248, p. 160 et pl. 53; Wilkinson, *The Manners and Customs of the Ancient Egyptians.*

(6) Les femmes égyptiennes ornent, encore aujourd'hui, leurs tresses fines de disques en or ou en argent et on appelle cet ornement قُصّة.

(7) Comparer : L., *D.*, t. II, pl. 35, 101; t. II, p. 66, note 4; Holwerda-Boeser, *ibid.*, pl. IX; Bissing, *ibid.*; Davies, *The Rock Tombs of Deir el Gebrawi*, t. I, p. 15, pl. X et frontispice; Blackman, *The Rock Tombs of Meir*, t. IV, pl. IX-X; Klebs, *ibid.*; Montet, *ibid.*, p. 371. Il y a aussi des dames qui la portent : Erman-Ranke, *Aegypten*, 1923, p. 250, note 13.

poids en général) était probablement en bois, en métal[1] ou peut-être même en limon du Nil[2].

Seshseshet tient dans la main droite une fleur de lotus qu'elle porte vers son visage[3]. Son bras gauche, étendu, retombe à son côté[4]. Au-dessus de sa tête courent cinq colonnes d'inscriptions : aj. (→) : ¹ ... *sic* (5) ... ² ... ³ ... ⁴ ... ⁵ ... « ¹ *la vénérée auprès d'Osiris,* ² *la vénérée auprès d'Anubis,* ³ *la vénérée auprès du grand dieu,* ⁴ *la vénérée auprès du roi,* ⁵ *Idout* ». Devant elle, une colonne verticale d'inscriptions où on lit : (→) ... puis aj. ...... : « ... *les canaux et les marais* ..... *la fille du roi, qui est de son corps dont le grand nom est Seshseshet* ». Vers ses pieds, on a représenté, peint seulement, un serviteur étendant ses deux mains vers elle. Derrière, une dame, « *la nourrice Nebet* » aj. (→) ..., a le bras droit replié vers la poitrine et le bras gauche baissé le long du corps. Vers le fond de la barque même se trouve un coffret rectangulaire avec, à l'intérieur, un rouleau de papyrus noué et le vase d'eau. A côté est figuré un coussinet en papyrus et une sorte de gaine en papyrus ou en halfa pour les harpons (?)[6]. Plus loin, on voit une petite barque légère, qui semble coupée[7], avec deux pêcheurs : le premier tient un haveneau[8] et le second pêche à la ligne (voir, plus haut, salle A, *mur nord*). Au-dessus : (←) ... « rempli » [le haveneau].

Derrière la dame, cinq registres se superposent (←) :

1er *registre.* — Quatre personnages : le premier a les deux bras tombants; il est (→) aj. ... « *le prêtre du ka du Pharaon...* ». Son nom (→) aj. ..., est gravé en creux devant lui. Le second a le bras gauche replié vers la poitrine; c'est l'*inspecteur des maîtres scribes*[9] ...; les deux autres tiennent chacun dans la main gauche une écritoire. Le premier est ... « *maître scribe* »[10] et le second ...[11] ... « *commis archiviste* »[12].

[1] Weege (F.), *Der Tanz in der Antike,* p. 23.

[2] Ahmed bey Kamal, *Le tombeau nouveau de Méîr* (*Ann. Serv. Antiq.,* t. XV, p. 243).

[3] Comme aux jours de cérémonies : Hartmann, *L'agriculture dans l'ancienne Égypte,* p. 44 et 68.

[4] Ces détails dans la description sont complétés d'après les représentations pareilles dans ce *mastaba.* Voir aussi Cottevieille-Giraudet, *Fouilles de Médamoud* (*Fouilles de l'Inst. franç.*), t. IX, 1933, p. 81.

[5] La lettre ◎ manque.

[6] Blackman, *The Rock Tombs of Meir,* t. IV, 1924, p. 28 et 45.

[7] Davies, *The Rock Tombs of Deir el Gebrawi,* t. I, pl. V; Klebs, *Die Reliefs des alten Reiches,* p. 101; Boreux, *Études de nautique égyptienne...,* p. 223, fig. 66; Breasted, *The earliest boats on the Nile* (*Journ. of Egypt. Arch.,* t. IV, 1917, p. 174 et 255); Hornblower, *Reed-floats in Modern Egypt* (*Journ. of Egypt. Arch.,* t. XVII, 1931, p. 53).

[8] Ces pêcheurs au haveneau portent tous une espèce de tablier qui leur couvre la poitrine et qui est serré sous la ceinture ainsi qu'à l'épaule gauche.

[9] Davies, *Rock Tombs of Sheikh Said,* p. 24, traduit ce titre par « Sab superintendent of writing »; Blackman, *The Rock Tombs of Meir,* t. IV, p. 30, « The judge superintendent of the scribes » et Gunn, *Teti Pyramid Cemeteries,* p. 158, « *S3b*-official of Inspectors of scribes ».

[10] Maspero, *Études égyptiennes,* t. II, p. 122; Gunn, *ibid.,* « *S3b*-official of scribes », etc.

[11] Ce signe se lit *mes* sous le Nouvel Empire : Chassinat, *Note sur la lecture* si *et* mes *du signe* ... (*Bull. Inst. franç.,* t. X, 1912, p. 175-181).

[12] Maspero, *ibid.,* p. 138.

2e *registre.* — Quatre personnages pareils à ceux du 1er registre avec de légères modifications dans les poses : le premier est ...; les deux suivants ... et le dernier ....

3e *registre.* — Trois personnages : le premier a le bras droit replié vers l'épaule gauche et le bras gauche vers le coude droit[1]; il est ...; le second, même pose dans le sens inverse; il est ... « *l'attaché*[2] *au S3-pr* »; le troisième, ..., tient, de la main droite, le haut de son bras gauche.

4e *registre.* — Les 1er, 3e et 4e personnages portent, chacun, sur l'épaule droite un coffret d'étoffes. Les 1er et 3e tiennent de la main gauche un bâton. Le second porte à la main droite un bâton et de la main gauche un petit panier ... en papyrus[3]. Au-dessus de la tête de chacun d'eux : (→) ...[4] « *préposé à la fabrique de lin* »[5].

5e *registre.* — Quatre hommes, dont les jambes et une partie du corps seuls apparaissent. Le premier tient dans la main gauche une paire de sandales.

Devant la dame *Idout,* et sur toute la hauteur du mur, on voit la représentation du marais avec ses oiseaux, ses plantes et ses animaux[6] (voir la planche frontispice). Tout à fait en bas, sur une petite barque légère, un serviteur chasse l'hippopotame[7]. Pendant que de la main gauche il tient les cordes auxquelles sont attachés les harpons pris à la gueule de la bête, du bras droit, étendu, il lui lance un grand harpon[8]. Cette action devait se répéter jusqu'à ce que la bête, à bout de force, cessât d'opposer aucune résistance. Devant cet hippopotame, un autre, effarouché, pousse de grands cris. Derrière lui, une femelle est en train de donner le jour à un petit[9], tandis que derrière, un crocodile monstrueux ouvre sa gueule pour dévorer ce dernier[10]. L'artiste égyptien a-t-il voulu faire allusion ici au fait que ces bêtes vivent toujours en groupes[11]?

Sur la même barque se trouve représenté un pêcheur au haveneau[12].

Plus haut, des canards, des oies, des ibis, des martins-pêcheurs, des huppes, etc., ont construit

[1] Comparer Bissing, *Die Mastaba des Gem-ni-kai,* t. I, pl. XXVI, 95.

[2] Weill, *Les origines de l'Égypte pharaonique. La IIe et la IIIe dyn.,* 1908, p. 103 (*Ann. du Mus. Guimet, Bibl. d'Études,* fasc. XXV).

[3] Newberry-Griffith, *Beni-Hasan,* IV, 1900, pl. XIII, y voient un « Harpoon reel »; Cottevieille-Giraudet, *Fouilles de Médamoud* (*Fouilles de l'Institut franç.,* t. IX, 1933, p. 81 et 82).

[4] Gardiner, *Two hieroglyphic signs and the Egyptian words for Alabaster and Linen,* etc. (*Bull. Inst. franç.,* t. XXX, 1930, p. 161-183).

[5] Gunn, *Teti Pyr. Cem.,* t. I, p. 97.

[6] Comparer : L., *D.,* t. II, pl. 77, etc.; Petrie, *Deshasheh,* pl. XXII; Davies, *Ptahhetep and Akhethetep,* t. II, pl. XIII; *The Rock Tombs of Sheikh Said,* pl. XI; *The Rock Tombs of Deir el Gebrawi,* t. I, pl. V, et t. II, pl. III; Blackman, *The Rock Tombs of Meir,* t. I, pl. II; t. III, pl. VI; t. IV, pl. VII et XVII.

[7] Comparer : L., *D.,* t. II, pl. 77; Petrie, *ibid.,* pl. XXII; Capart, *Une rue de tombeaux à Saqqarah,* pl. XXVI *b;* Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sa3ḥu-reʿ,* t. II, fig. 15; Daressy, *Le mastaba de Mera,* p. 526, 527; Steindorff, *Das Grab des Ti,* pl. 113, etc.

[8] Paton, *Animals of Ancient Egypt,* p. 32.

[9] Comparer Capart, *Une rue de tombeaux à Saqqarah,* pl. XXVI; cette scène se trouve aussi sur le *mur nord* de la salle A (pl. V).

[10] C'est cette scène qu'a décrite Firth dans son *Report :* voir plus haut, p. 1, note 2.

[11] Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique,* traduction française Loreau, t. II, 1875, p. 137.

[12] La pose du pêcheur au haveneau diffère dans chaque représentation.

leurs nids dans les ombelles de papyrus parmi les hautes touffes de cette plante. Quelques petits viennent d'éclore dans ces nids. Un ichneumon (*Herpestes*)[1] et une genette (*Genetta Dongolana*)[1] grimpent le long des tiges triangulaires à la recherche d'une proie. Les oiseaux, effarouchés, s'envolent de tous côtés. La genette a déjà saisi un oisillon. Mais les mères, courageuses et poussées par l'instinct de la maternité, fondent sur les bêtes pour défendre leurs petits.

La représentation de la genette et de l'ichneumon grimpés sur une tige de papyrus ne peut être que conventionnelle, ces animaux étant trop lourds pour pouvoir tenir sur une seule tige. L'artiste a sûrement voulu évoquer ces bêtes installées sur une *touffe* de cette plante. On trouve un exemple encore plus net de la même convention artistique sur un morceau de calcaire blanc provenant du même *masṭaba* et où se trouve représentée une genette en train de mettre bas sur une tige de papyrus[2] (pl. XXVI, A).

Dans la partie supérieure de cette scène, qui est très mutilée, on a représenté les ombelles des papyrus (*cyperus*)[3] en lignes superposées, ainsi que différents oiseaux en plein vol.

Le reste du mur est divisé en six registres (→).

1er registre. — Le passage à gué d'un bras d'eau[4]. Un troupeau de douze bœufs et une vache[5] est représenté nageant dans l'eau. Dans une petite barque légère qui les précède, un bouvier tient un veau par les pattes de devant. Le veau, à moitié dans l'eau, se retourne vers sa mère en meuglant; et celle-ci, qui nage à la tête du troupeau, lui répond. Au-dessus du troupeau est inscrite la prière destinée à le protéger contre les crocodiles cachés dans l'eau et attendant le moment favorable pour attaquer[6]. On lit : « *ô toi berger*[7], *prends garde* [*que ta face*] *soit vivante à ce šy*[8], *celui qui est dans* (*sur*) *l'eau, qui vient sans être vu; prends bien garde à lui!* ». Dans la barque qui suit, se tiennent quatre hommes : le premier est un bouvier agenouillé, le bras gauche tendu vers le troupeau; de sa main droite il tient un bâton. Derrière lui on lit l'interpellation que lui lance son camarade de derrière : (←) « *ô toi berger* (= *gardien de bœufs*), [*étends*] *ton bras sur l'eau* ». Puis vient un troisième bouvier portant la main droite à son visage et le bras gauche étendu en avant. Il semble réciter une prière[9]. Au-dessus du timonier de la première barque il y avait une inscription qui fut complètement martelée.

(1) Voir plus bas, p. 41.

(2) Comparer avec la scène du Musée de Berlin (*Ausführliches Verzeichnis der ägypt. Altertümer der Königl. Mus. Berlin*, 2. Aufl., 1899, n° 20035, d'après Klebs, *Die Reliefs des alten Reiches*, p. 62).

(3) Loret, *La Flore pharaonique*, p. 28, n° 28, et *L'Égypte au temps des Pharaons*, p. 107.

(4) L., *D.*, t. II, pl. 60; Petrie, *Deshasheh*, pl. XV; Davies, *Ptahhetep and Akhethetep*, t. I, pl. III; *The Rock Tombs of Deir el Gebrawi*, t. II, pl. V et XX; Holwerda-Boeser, *Beschreibung*..., pl. XIV; Capart, *Une rue de tombeaux à Saqqarah*, pl. XXVIII; Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. 118; Firth-Gunn, *Teti Pyr. Cem.*, t. II, pl. 52.

(5) La vache est représentée sans cornes, et les bœufs avec cornes. Ce n'est pourtant pas une règle; Paton, *Animals of Ancient Egypt*, p. 4 et suiv.

(6) Les crocodiles se cachent sous cette plante aquatique, le *šy* : Erman, *Reden, Rufe und Lieder auf Gräberbildern des alten Reiches*, 1919, p. 19.

(7) Gardiner, *The egyptian word for Herdsman* (*Ä. Z.*, t. 42, 1904, p. 116).

(8) Erman, *ibid.*, p. 19, et Keimer, *Revue de l'Égypte ancienne*, t. I, 1927, p. 195-197.

(9) Mogensen, *La collection égyptienne de la Glyptothèque Ny Carlsberg*, 1930, p. 85.

2e et 3e registres. — Dans chacun d'eux on voit quatre petites barques légères revenant des marais, avec quatre serviteurs dans chacune. Ceux-ci rapportent apparemment les différents produits de ces lieux. Le mouvement énergique de ceux qui poussent les barques à la perche montre leur hâte d'arriver. La représentation des volailles tenues, plusieurs en une poignée, ou liées par les ailes et suspendues au bras, nous est familière. Au-dessus du 3e registre et vers le sud : (←) « *sortir du marais de papyrus* »[1].

4e registre. — Fabrication des barques légères de papyrus[2]. Les tiges sont d'abord coupées et portées dans de longs paniers, puis liées très fortement. Au-dessus on lit : (←) « *c'est un papyrus tendre* » (?). Plus loin un des ouvriers crie : (←) « *tire à toi* »; et celui-ci lui répond : (→) « *c'est tiré* (ou *je tire; je vais tirer*) » si l'on admet qu'après et après il faut suppléer le suffixe de la première personne du singulier. Arrivent ensuite quatre ouvriers tirant différentes cordes d'une barque presque terminée. Au milieu, c'est le vieux batelier, ventru avec sa longue canne, qui surveille (?) le travail. Au-dessus de la tête du 3e ouvrier (←) . Plus loin on lit : « *je fais selon ton désir* » . Tous ces hommes sont représentés, comme d'ordinaire[3], tout à fait nus.

5e registre. — C'est, à partir du sud, une scène de vêlage[4]. Un homme, debout, tient la queue d'une vache qui donne le jour à un petit. Il semble surveiller un autre homme agenouillé derrière elle et qui tire le veau par les pattes de devant pour hâter la délivrance. La vache est représentée poussant un meuglement de douleur et avec toutes les caractéristiques de l'effort qu'elle fait; devant elle : (→) . Ensuite vient le début d'une scène de saillie[5]. Sur le dos du bœuf on lit : (←) = « *saillir* ». Le mur présente ici une lacune de 0 m. 70 environ. On voit, ensuite, une vache, la queue en l'air, ayant son veau auprès d'elle. Elle est attachée par la patte de derrière à une corde qui passe autour de l'épaule du serviteur debout derrière elle. Enfin vient un *intendant de maison* appuyé sur un long bâton avec la jambe gauche fléchie et le pied gauche posé sur le pied droit[6]; il crie « ... *bien* ».

6e registre. — Des traces de barques légères.

(1) Maspero, *Études égyptiennes*, t. II, p. 109; Montet, *Les scènes de la vie privée*..., p. 67, etc.

(2) Maspero, *ibid.*, t. I, p. 105; Hartmann, *L'agriculture dans l'ancienne Égypte*, p. 43 et 154; Hornblower, *Reed-floats in Modern Egypt* (*Journ. of Egypt. Arch.*, t. XVII, 1931, p. 53).

(3) Comparer : L., *D.*, t. II, pl. 106 *a*; Davies, *The Rock Tombs of Sheikh Said*, pl. XII; *Ptahhetep and Akhethetep*, II, pl. XIII, etc.; Capart, *Les débuts de l'art en Égypte*, 1904, p. 53.

(4) Cf. Loret, *Les animaux reproducteurs dans l'Égypte ancienne* (*Recueil de travaux*, t. XVIII, 1896, p. 198); Petrie, *Deshasheh*, pl. V, XVIII; Davies, *Ptahhetep and Akhethetep*, t. I, pl. XXVII; t. II, pl. XIII; *The Rock Tombs of Deir el Gebrawi*, t. I, pl. XI; t. II, pl. XIX; Blackman, *The Rock Tombs of Meir*, t. I, pl. X; t. III, pl. IV, etc. Les scènes de naissance de différentes bêtes ne sont pas rares. Dans le temple de Ne-user-re', *Jahreszeiten*, nous voyons une lionne, une panthère, une antilope, une gazelle donnant le jour à un petit (Klebs, *Die Reliefs*... Abb. 49). Dans Blackman, *The Rock Tombs of Meir*, t. II, pl. VII, nous voyons une guenon. Plus tard, dans Davies, *Five Theban Tombs*, pl. XII, nous trouvons une ânesse qui donne le jour à un ânon, tandis que derrière elle un loup attend pour le dévorer.

(5) Cf. L., *D.*, t. II, pl. 77; Petrie, *ibid.*, pl. XVIII; Davies, *The Rock Tombs of Deir el Gebrawi*, t. I, pl. VII; Blackman, *The Rock Tombs of Meir*, t. II, pl. VII, etc.

(6) Davies, *The Rock Tombs of Deir el Gebrawi*, t. I, p. 20; Capart, *Une rue de tombeaux à Saqqarah*, p. 69, pl. XCI.

SALLE C (PL. X).

Rien ne reste des bas-reliefs qui couvraient les jambages de la porte menant à cette salle.

MUR SUD. — Il y reste trois registres (→).

1er registre. — Recensement (?) des troupeaux. Un scribe tient sa palette sous le bras droit et dans la main gauche un rouleau de papyrus. Viennent après lui un ibex (*Ibex beden*)[1] et un oryx (*leucoryx*)[2], précédés et suivis chacun par deux hommes. Au-dessus du premier : (←) [ ] et (→) «*qui t'est docile*» (= qui t'obéit ou va t'obéir), et au-dessus du second : (←) ( ).

2e registre. — En partie conservé. Trois porteurs d'antilopes : le premier et le troisième portent chacun un couple de faons[3] suspendus à chaque extrémité d'une barre en forme de balance. Au-dessus du premier : (←) «*jeune*» (= vert)[4]. Le second porte une gazelle sur son épaule. Derrière sa tête : (←) «*apport du tribut*».

3e registre. — Un oryx entre deux hommes.

MUR NORD. — Parties de trois registres : (←). Transport des coffrets d'onguents et de parfums[5].

1er registre. — Deux grands coffrets à longs manches, en forme de tabouret à quatre pieds, portés chacun par deux serviteurs. Le premier contient l'huile *šft* : (→) ; au-dessus du second : (→) [ ][6] [ ] [ ] «*coffret de* l'huile *šft*».

2e registre. — Scène pareille à celle du 1er registre avec, entre les porteurs de grands coffrets, un serviteur portant un petit coffret sur son épaule. Au-dessus du premier coffret : (→) «*huile* ḥknw», et au-dessus du second «*coffret de l'encens št pour la fête*».

3e registre. — Trois coffrets : deux grands et, au milieu, un petit.

MUR EST. — Partie d'un seul registre. Fabrication des coffrets[7]. Deux menuisiers polissant (?)[8] un coffret. Au-dessus, d'un côté (→) [ ] [8] et de l'autre : .

(1) PETRIE, *Deshasheh*, p. 43, pl. XI et *Medum*, p. 38; MONTET, *Les scènes de boucherie* (*Bull. de l'Inst. franç.*, t. VII, 1910, p. 2); PATON, *Animals of Anc. Egypt*, p. 11.

(2) BONNET-LORET, *L'oryx dans l'ancienne Égypte*..., p. 159-173.

(3) Comparer BISSING, *Die Mastaba des Gem-ni-kai*, t. I, pl. XXVIII, p. 150.

(4) Ce sens correspond exactement au mot arabe populaire اخضر dans l'expression بط اخضر وحمام اخضر «canard vert et pigeon vert», «jeunes canards», etc.

(5) Voir LUCAS, *Cosmetics, perfumes and incense in Anc. Egypt.* (*Journ. of Egypt. Arch.*, t. XVI, 1930, p. 44 et suiv.).

(6) Dans l'original ces coffrets ne sont pas ornés d'*uræi*.

(7) DAVIES, *The Rock Tombs of Deir el Gebrawi*, t. I, pl. XIV.

(8) MASPERO, *Études égyptiennes*, t. I, p. 94 et LALLEMAND, *Les assemblages dans la technique égyptienne et le sens original du mot* menkh (*Bull. Inst. franç.*, t. XXII, 1923, p. 77-98).

MUR OUEST. — De ce mur sur lequel devaient se dérouler les scènes agricoles, il ne reste qu'une partie du premier registre représentant le transport des moissons[1] (←). Cinq baudets reviennent après avoir été débarrassés de leurs charges[2], suivis par un ânier. Derrière celui-ci, arrivent en courant quatre autres qui tiennent à la main gauche un bâton. Aucune inscription.

Sur le *côté est* de cette salle s'ouvrent deux portes (voir plan, pl. II); celle du nord mène vers les magasins et couloirs; l'autre, mène vers des escaliers qui conduisaient à la plate-forme extérieure du *mastaba*[3] (pl. III, B). Ce dispositif se rencontre dans tous les *mastaba* du nord de la pyramide de *Teti* et qui datent de la VIe dynastie[4].

SALLE D (PL. XI-XIII).

PORTE. — Hauteur 2 m. 08[5]; hauteur de la salle même 3 m. 45.

JAMBAGE NORD (pl. XI, A). — Partie du premier registre (→). Une partie de la représentation de trois porteurs d'offrandes. Le second tient d'une main une corde attachée à la patte de devant d'un jeune veau. Un quatrième tenait une corde à laquelle est attachée une antilope.

JAMBAGE SUD. — Rien ne reste.

MUR SUD (pl. XIII, A). — Quatre registres (←). Procession des porteurs d'offrandes.

1er registre. — Partie seulement. Trois serviteurs sont chargés de différentes provisions[6].

2e registre. — Quatre porteurs d'offrandes (cf. 1er registre).

3e registre. — Quatre hommes dans une barque légère apportent les produits du marais (?). Le second de ces hommes porte un veau sur ses épaules; les trois autres poussent la barque à la perche.

4e registre. — Cinq porteurs d'offrandes (cf. 1er-2e registres).

MUR NORD (pl. XIII, B). — Au milieu de ce côté se trouve la porte donnant accès à la *salle E*. Les deux côtés, à part cette entrée, ne sont décorés d'aucun bas-relief[7]. Au-dessus de la porte on voit la procession des porteurs d'offrandes en trois registres (→).

1er registre. — Sept serviteurs, dont les deux premiers portent entre eux une table chargée de provisions (le premier a la tête retournée en arrière); les cinq autres portent chacun d'une main un plateau chargé d'offrandes, et de l'autre un ou plusieurs des différents produits destinés aux repas du défunt.

(1) DAVIES, *The Rock Tombs of Sheikh Said*, p. 22, pl. XVI; MONTET, *Les scènes de la vie privée*..., p. 207.

(2) Comparer : L., *D.*, t. II, pl. 47, 51, 73; DAVIES, *Ptahhetep and Akhethetep*, t. II, p. 13, pl. VIII; HOLWERDA-BOESER, *Beschreibung*..., pl. XXI; HARTMANN, *L'agriculture dans l'Égypte ancienne*, p. 131, etc.

(3) CAPART, *Une rue de tombeaux à Saqqarah*, p. 23.

(4) FIRTH, *Teti Pyramid Cemeteries*..., t. I, p. 15.

(5) Là où elle est encore visible, la hauteur des portes est toujours 2 m. 08.

(6) Les derniers serviteurs des 1er et 2e registres portent chacun deux plateaux, un sur chaque épaule.

(7) Pourtant des traces de peintures représentant de grands vases de parfums apparaissent vers le bas du côté ouest.

2e *et* 3e *registres.* — Ils présentent chacun huit porteurs d'offrandes pareils à ceux du 1er registre. Aucune inscription.

Mur est (pl. XI). — Parties de six registres (←).

1er *registre.* — Seize serviteurs portant des offrandes, avec l'inscription suivante devant eux : (←) « *l'apport*[1] *des meilleurs* (= choisies) *jambes* [de devant] *et des volailles* ». Les deux premiers de ces serviteurs portent chacun une jambe de devant d'un bœuf; devant le second on a ajouté à l'encre noire (←) . Les deux suivants ont chacun une oie qu'ils tiennent entre les bras étendus; d'une main la tête et de l'autre, les ailes. Au-dessus du troisième on lit : aj. (→) « *le serviteur du ka, préposé à la fabrique du lin, Merou* ». Les autres portent différentes sortes de provisions.

En haut de ce registre, la partie nord du mur est occupée jusqu'au plafond par une seule scène : on y a représenté la dame *Idout,* debout[2] (cf. salle B, mur ouest, p. 13).

Au-dessus de la tête il y a six bandes d'inscriptions : (→) aj. 1 ... 2 ... 3 4 5 6 « 1 *la fille du roi qui est de son corps, la vénérée auprès du dieu, auprès d'Osiris maître de Busiris, Seshseshet, de son beau nom Idout* 2 . . . . . [la vénérée] *auprès du grand dieu* 3 . . . . . [nom d'une ville] 4 . . . . . 5 . . . . . 6 . . . . . *Idout* ».

Derrière elle, et sur des registres différents, on a représenté deux dames ayant le bras gauche replié vers la poitrine et le bras droit pendant le long du corps; la première est : (→) aj. *sic* « *Nefer-ḥetep* », et la seconde (→) aj. « *Anset* ». Une bande d'inscriptions explique le sujet des scènes représentées : (←) *sic* *sic* (3) « *l'inspection* (= *contemplation*) [*de*] *tous les beaux travaux des champs* . . . . . *de ses fermes, de ses villes de la terre du nord et du sud* ».

2e *registre.* — Un scribe en train de lire dans un rouleau de papyrus qu'il tient entre ses deux mains. Devant lui (←) : aj. « *le scribe du Pharaon et serviteur du ka Teti-ʿankh* ». Viennent ensuite douze porteurs d'offrandes : le premier porte sur son bras gauche une oie vivante dont il tient le bec de la main droite[4]. De son bras gauche pend une gerbe d'oignons[5] (*Allium cepa*)[6]. Devant lui : (→) aj : (7) « *le serviteur du ka Kꜣiw-*

(1) Le mot arabe populaire جاياب rend exactement le sens de .

(2) Elle tient de la main droite un pigeon.

(3) Dans l'inscription originale il y avait : . . . . . . ; seulement, comme elle est disposée en ligne verticale et que la place occupée par la lettre n'était pas suffisamment haute pour y insérer la lettre , les usurpateurs se sont vus obligés d'enlever la lettre qui suit et qui est le . Les traces de ces lettres martelées sont encore visibles. De même pour le qui suit .

(4) Pour ne pas risquer d'être mordu (?). Cf. Blackman, *The Rock Tombs of Meir,* t. II, p. 21.

(5) Comparer Bissing, *Die Mastaba des Gem-ni-kai,* t. I, pl. XXVI, 64.

(6) Loret, *La Flore pharaonique,* 1892, p. 36, n° 42; Hartmann, *L'agriculture*. . ., p. 57.

(7) Je n'ai pas pu retrouver le nom de ce roi (?).

ni ». Les onze autres portent chacun d'une main un plateau chargé et de l'autre des provisions. Le premier est : (→) aj. .

3e *registre.* — Quatre barques légères en papyrus portent les différents produits des pays marécageux.

4e *et* 6e *registres.* — Procession des porteurs d'offrandes; au second on lit : (←) « *l'apport de la pâtée* [*pour le gavage*] *des oiseaux*[1] » et plus loin (?).

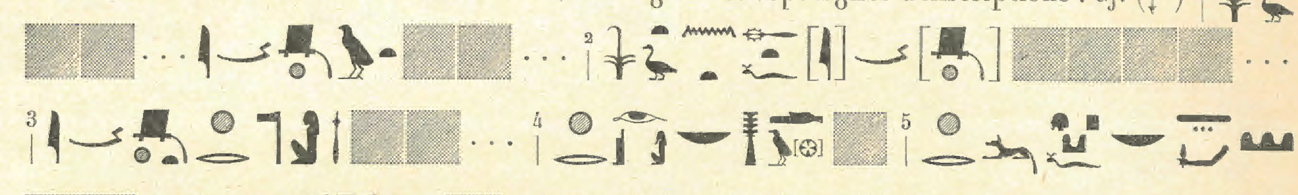
5e *registre.* — Scènes de joutes[2]. Dans l'une des barques, un des serviteurs qui avait failli être jeté à l'eau, se retient à la barque en passant le bras gauche autour de la proue.

Mur ouest (pl. XII). — Sept registres (→).

1er *registre.* — Onze porteurs d'offrandes pareils à ceux du *mur est.* Le cinquième tient un addax (*Addax nasomaculata*)[3], et le onzième un faon.

Au-dessus, la partie nord du mur est occupée par un tableau symétrique à celui du mur est.

Au-dessus de la tête de la dame se trouvent gravées sept lignes d'inscriptions : aj. (→) 1



2 3 4 5 6 7 « 1 *la fille du roi*. . . *la vénérée*. . . 2 *la fille du roi qui est de son corps, la vénérée*. . . . . . 3 *la vénérée auprès du grand dieu,*. . . 4 *auprès d'Osiris maître de Busiris*. . . 5 *auprès d'Anubis, au-dessus de sa montagne, maître de la terre sainte,*. . . 6 *auprès de tous les dieux*. . . 7 *Seshseshet, de son beau nom Idout* ».

Devant elle, l'intendant de sa maison (?) porte sur l'épaule une houe et tient de sa main gauche un fil auquel pend un poids allongé.

Devant lui : (?).

2e *et* 3e *registres.* — Porteurs d'offrandes.

4e-7e *registres.* — Ces quatre registres du haut s'étendent au-dessus de la porte d'entrée de la salle et ils ont la moitié environ de la hauteur des registres ordinaires[4]. On y a représenté les différentes espèces d'offrandes entassées les unes sur les autres.

(1) Voir Daressy, *Mera,* p. 548, et Erman-Grapow, *Wörterbuch,* t. I, p. 369.

(2) Wilkinson, *The Manners and Customs of the Ancient Egyptians,* 1878, t. II, p. 74; Barsanti, *Fouilles autour de la pyramide d'Ounas* (*Ann. Serv. Antiq.,* t. I, p. 155); Davies, *Ptahhetep and Akhethetep,* t. II, pl. XIV; *The Rock Tombs of Deir el Gebrawi,* t. I, p. 13, pl. IV et t. II, pl. V; Steindorff, *Das Grab des Ti,* pl. 110; Blackman, *Rock Tombs of Meir,* t. II, pl. IV; Boreux, *Études de nautique égyptienne,* p. 201; Holwerda-Boeser, *ibid.,* pl. XIV.

(3) Keller, *Die antike Tierwelt,* t. I, 1909, p. 293 et fig. 97; Paton, *Animals of Anc. Egypt,* p. 14 (21 *a*); Montet, *Les scènes de boucherie*. . . (*Bull. Inst. franç.,* t. VII, p. 2).

(4) Quibell-Hayter, *Teti Pyramid Cemeteries, North side,* 1927, p. 23, les appellent : « *dwarf registers of offerings* ».

SALLE E (PL. XIV-XX).

Porte : hauteur 2 m. 08. Hauteur de la salle 3 m. 50.

Jambage est (pl. XVI, A). — La dame *Seshseshet* debout (scène pareille à celle du *mur ouest* de la *salle B*, p. 13, avec cette différence que dans sa main droite, elle tient aussi une fleur de lotus). Devant elle courent deux lignes d'inscriptions : (⊢) aj. [1] (1) [2] « *la fille du roi, qui est de son corps, la vénérée auprès de lui* [= *qu'il vénère*], *que Hathor loue chaque jour,* [2] *la vénérée auprès d'Anubis au-dessus de sa montagne, Seshseshet, de son beau nom Idout* ».

Derrière elle est représentée une dame avec le bras gauche replié vers la poitrine et le bras droit baissé. Ses vêtements sont pareils à ceux d'*Idout*. Son nom : (←—) aj. [1] [2] « *Nefer-seshemès* » est gravé au-dessus.

Jambage ouest (pl. XVI, B). — Tableau symétrique du précédent avec l'inscription suivante : (⊣) aj. [1] [2] [1] « *la fille du roi, qui est de son corps, qu'il a prise en amitié* (*qu'il aime*) *et qu'il aime toujours, qu'il vénère,* [2] *qu'il loue* (= *ou approuve*) *toujours, la vénérée auprès d'Osiris, Idout* ».

Le linteau de la porte est formé par deux gros blocs de calcaire, peint en rouge tacheté de blanc et noir pour imiter le granit rose (2); le premier a 0 m. 58 de large, le second 0 m. 40 seulement. La cavité pratiquée au-dessous du linteau garde encore encastrée la pièce de bois dans laquelle tournait le gond de la porte en bois qui fermait jadis cette salle.

Mur sud (pl. XIX). — Ce côté comprend l'entrée décrite plus haut et une partie, vers l'ouest, couverte de bas-reliefs. Elle est divisée en deux registres (•—→).

1er registre. — Un bœuf, jeté par terre, a trois pattes liées; à gauche, un homme, appuyé sur les pattes de l'animal, tire la corde qui les attache. De l'autre côté se tient un boucher faisant l'action de (←—•) « *aiguiser* [*la lame*] (3) *du couteau* ».

2e registre. — Un homme, debout derrière un bœuf prêt pour le sacrifice, serre très fortement les pattes liées de la bête. L'effort que l'homme fait est bien marqué par la pose de son pied gauche qu'il appuie sur les pattes liées du bœuf, car c'est un bœuf sauvage (4). L'animal se retourne. Au-dessus : (⊣) [1] [2] *sic* « *ligoter le bœuf* [*ng*] *pour le repas du matin* » (5).

(1) Moret, *Une classification des sens du mot* (*Recueil de travaux*, XVII, p. 89).
(2) Voir plus haut, p. 3, note 1.
(3) Hartmann, *L'agriculture*..., p. 85; Montet, *Les scènes de la vie privée*..., p. 158.
(4) Montet, *ibid.*, p. 152, etc.
(5) Blackman, *The House of the Morning* (*Journ. of Egypt. Arch.*, t. V, 1918, p. 153). Comparer Murray, *Saqqara Mastabas*, pl. XXI; Sethe, *Die altägyptischen Pyramidentexte*, § 101, *a*; § 124, *a*, etc.; Grapow, *Eine alte Version von Totenbuch Kapitel*, 51-53 (*Ä.Z.*, t. 47, p. 106).

Plus haut et sur toute la largeur du mur, on a gravé cinq registres, représentant, entassées, les différentes offrandes faites au mort (voir plus haut).

Mur nord (pl. XVII). — Sept registres (←—•).

1er registre. — Six porteurs d'offrandes. Les cinq premiers apportent chacun une oie (salle D, *mur est*, 1er reg.), le sixième porte un plateau chargé, une gerbe d'oignons et un pigeon. Devant le premier, en haut : (•—→) aj. , en bas (⊢) ; devant le second (•—→) et aj. (⊢) ; devant le troisième, en haut (•—→) et en bas : (⊢) aj. ; devant le quatrième, en haut : (•—→) aj. *sic* ; et en bas : aj. (⊢) ; le cinquième, en haut : aj. et en bas : aj. (⊢) *sic*. Au-dessus de leurs têtes une bande d'hiéroglyphes : (•—→) « *l'apport des meilleures* (= *choisies*) *pattes* [*de devant*] *et des volailles par les inspecteurs des serviteurs du ka, à chaque fête, chaque jour, à travers* (*pendant toute*) *l'éternité* » (1).

Au-dessus, vers la gauche, un tableau représentant la dame *Idout* assise, et devant elle la table d'offrandes en forme de guéridon (2) (voir *mur ouest*, même salle plus bas). Au-dessus de sa tête cinq bandes d'hiéroglyphes : (⊢) aj. [1] [2] [3] [4] *sic* [5] « *la fille du roi qui est de son corps, qu'il approuve* (= *loue*) *chaque jour,* [2] *qu'il a prise en amitié et qu'il aime toujours, sa vénérée* [3] *qui fait ce qu'il approuve chaque jour, Seshseshet,* [4] *la vénérée auprès d'Osiris dans tous ces lieux,* [5] *auprès d'Anubis qui est au-dessus de sa montagne, Seshseshet, de son beau nom Idout* ».

Derrière elle, à la hauteur de son épaule, on voit la représentation en petit d'un serviteur tenant les deux bras étendus vers elle (3); au-dessus de sa tête : (⊣) aj. (4) « *l'inspecteur des vétérinaires Seshem-nefer* ». Plus bas, une dame, pareille à celle du *mur est* de la salle D. Au-dessous de sa tête : (⊣) aj. (5) et plus loin : (⊣) aj. .

Au-dessous de la table d'offrandes, il y a à gauche deux lignes d'inscriptions : (⊢) [1] [2] « *mille pains*..., etc. »; à droite un tabouret, peint en rouge, et sur lequel sont posés une aiguière (6) et son bassin.

(1) Gunn, *Teti Pyramid Cemeteries*, t. I, p. 121 et 125.
(2) Jéquier, *Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'arch. égypt.* (*Bull. de l'Inst. franç.*, t. XIX, 1922, p. 239).
(3) Comme, d'après la représentation première en relief faite pour le premier propriétaire, les bras de cet homme dépassaient le corps de la dame, on s'est contenté de peindre seulement la partie qui était avant la représentation de la dame.
(4) Chassinat, *Note sur le titre* (*Bull. Inst. franç.*, t. IV, 1905, p. 223); Montet, *Les scènes de boucherie*..., p. 9, et *Les scènes de la vie privée*..., p. 156.
(5) Semble être un titre.
(6) Jéquier, *ibid.*, p. 185.

2e registre. — Un serviteur tenant un encensoir. Devant lui : (⊢) aj. ; derrière lui, un porteur d'offrandes.

3e registre. — Deux serviteurs : le premier porte une oie; devant lui : (⊣) aj. ; le second porte une cuisse de bœuf sur l'épaule et un vase dans la main gauche.

4e-7e registres. — Provisions entassées.

Une sorte de banquette en pierre — un seul bloc de calcaire blanc de o m. 70 de large et o m. 50 de haut — occupe toute la largeur de la salle au bas de ce mur. Elle constitue probablement, à côté de la table d'offrandes placée devant la stèle, une sorte d'autel sur lequel venaient s'accumuler les provisions.

Mur est (pl. XX). — Il est divisé en six registres (←).

1er registre. — Il occupe toute la longueur du mur. On y a représenté, à partir du nord, cinq porteurs d'offrandes suivis de cinq scènes de boucherie[(1)] : les trois premiers portent chacun, entre les bras, une patte de devant[(2)] d'un bœuf; le quatrième soutient de sa main droite un plateau chargé d'offrandes posé sur son épaule. De son bras pendent trois fleurs de lotus. De la main gauche il tient un pigeon. Devant lui : (⊣) aj. *sic* « *le serviteur du ka, l'inspecteur des trésoriers Nadjaï* (= *Nzȝi*); le cinquième tient de la main droite un canard pilet; à son bras pend une corbeille; de la main gauche il tient une tête de veau posée sur son épaule. Viennent ensuite les scènes d'abatage et de dépeçage du bétail destiné à l'alimentation du défunt. Deux hommes se tiennent de part et d'autre d'un bœuf égorgé, dont trois pattes sont liées ensemble; l'un d'eux tire la quatrième, celle de devant, que le second essaie de couper. Deuxième scène : deux bouchers en train de couper une cuisse de derrière d'un bœuf dont les autres pattes sont déjà coupées, tandis qu'un troisième « *aiguise* [*la lame*] *du couteau* ». Le couteau semble ici être à l'envers[(3)], et l'aiguisoir est probablement en métal[(4)]. Troisième scène : Un boucher coupe une cuisse de derrière d'un *Oryx leucoryx*, P. [(5)] en la poussant en avant, et crie « *tire à toi* » à son camarade qui est devant lui et qui ouvre le ventre de l'animal. Derrière sa tête : (→) « *boucher* ». Quatrième scène : Un ibex (*Nubiana*, Cuvier)[(6)] entre deux hommes : le premier est appuyé de tout son poids sur son couteau posé sur la bête; sa tête est retournée en arrière[(7)]; au-dessus de sa tête : (←) 1 2 « *arracher le cœur* 1 *par le boucher* »[(1)]; le second aiguise son couteau. Cinquième scène : un bœuf a les trois pattes liées par une corde qu'un homme serre fortement (il s'appuie du pied droit sur la bête). Un boucher coupe la quatrième patte (de devant) en criant à un troisième compagnon : (←) « *tire à toi, camarade* »[(2)]. Celui-ci tient la patte à deux mains. Derrière sa tête : (→) « *fais vite*[(3)] [dépêche-toi] ».

Au-dessus de ce registre, une bande d'hiéroglyphes : (→) [(4)] [(4)] « *l'apport des meilleures* [*choses*] [*comme*] *tribut, toutes les bonnes choses croissantes* (= *vertes*) *qui lui sont apportées de ses fermes et de ses villes pour* [*la fête*] *de l'ouverture de l'année, de Thot, du premier jour de l'an, pour* [*la fête*] w;g [*la fête*] *du grand Sokar* — [*en*] *pains, bière, gâteaux et feu* — *à chaque fête et chaque jour éternellement* ».

Il est à remarquer ici que, logiquement, les porteurs des cuisses devraient venir après la description des scènes de boucherie; car les pièces de bœuf ne peuvent être emportées qu'après que la bête a été dépecée. De plus, quand, sur un même mur, figurent des scènes d'une même nature (les scènes agricoles, par exemple dans Ti, pl. 121-125), les scènes se suivent à partir du registre supérieur. Pourrions-nous en conclure que la description logique doit commencer à partir de l'entrée pour se terminer auprès de la représentation du propriétaire de la tombe, quoique les inscriptions qui expliquent ces scènes soient dans la direction contraire? Cette description devrait aussi commencer par le registre supérieur, contrairement à la méthode suivie ici et qui, d'ailleurs, est adoptée par la plupart des égyptologues.

Plus haut, la partie gauche du mur est occupée dans toute sa hauteur par une seule scène[(5)]. Elle représente la propriétaire de la tombe assise sur un siège, à pieds en forme de pattes de lion. Elle tient de la main gauche une fleur de lotus qu'elle porte vers son visage. Son bras droit plié repose sur sa jambe. Ses vêtements, sa coiffure[(6)], sont les mêmes que ceux décrits plus haut. Devant elle et au-dessus de sa tête courent sept lignes d'hiéroglyphes : (⊢) aj. 1 *sic* 2 3 4 5 6 7 1 « *la fille du roi qui est de son*

(1) Comparer : L., *D.*, II, pl. 24, 32, 68, 71, etc.; Petrie, *Medum*, pl. XI, XXII, etc.; Davies, *Ptahhetep and Akhethetep*, t. II, pl. XXIII; Junker, *Giza*, 1913, pl. VII; Klebs, *Die Reliefs des alten Reiches*, p. 120.

(2) Lortet-Gaillard, *La Faune momifiée de l'anc. Égypte* (Préface de Loret, p. ix).

(3) Les représentations sont très différentes sur ce point.

(4) Hartmann, *L'agriculture*..., p. 85; Montet, *Les scènes de la vie privée*..., p. 156, l'appelle, au contraire, *pierre à aiguiser*. Les bouchers égyptiens d'aujourd'hui emploient un aiguisoir en métal pareil à celui de la représentation et que nous appelons *mostahad* مستحد.

(5) Comparer Firth-Gunn, *Teti Pyr. Cemeteries*, t. II, pl. 3.

(6) Idem., *ibid.*, pl. III.

(7) Murray, *Saqqara Mastabas*, p. 21. Ce mouvement dénote l'effort que le boucher est obligé de faire pour tirer le cœur.

(1) Montet, *Les scènes de la vie privée*..., p. 167.

(2) Erman, *Reden, Rufe und Lieder*..., p. 6. De nos jours en Égypte on crie : ياللى معاى pour rappeler quelqu'un qui ne fait pas attention.

(3) Comparer et dans Quibell-Hayter, *Teti Pyr. Cemeteries, North side*, p. 22.

(4) Des traces du pronom martelé apparaissent.

(5) Là encore on voit des traces du pied, d'une épaule et du bras droit de la représentation du premier propriétaire.

(6) C'est la première fois, à ma connaissance, qu'une dame représentée assise porte cette coiffure terminée en forme de disque.

corps, la vénérée en vérité (= *réellement*), *qu'il aime toujours, Seshseshet, de son beau nom Idout,* ² *la vénérée auprès d'Osiris,* ³ *la vénérée auprès d'Anubis qui est sur sa montagne,* ⁴ *la vénérée auprès des dieux maîtres de la nécropole,* ⁵ *la vénérée auprès d'Anubis qui préside dans la demeure divine,* ⁶ *la vénérée auprès de Sokar chaque jour, Seshseshet, de son beau nom Idout* ».

Une bande verticale d'inscriptions, ayant la hauteur des cinq registres qui couvrent le reste du mur, résume le sujet de ces registres : (⊢) [hiéroglyphes] (1) (1) « *l'inspection* (*ou contemplation*) *du tribut, de toutes les bonnes* [*choses*] *croissantes, qui lui sont apportées de* [*ses*] *fermes* (2) *et de* [*ses*] *villes* ».

2e *registre.* — Défilé de bœufs. « L'intendant de la maison » déploie entre ses mains un rouleau de papyrus (3) où est relevé le nombre des bêtes. Sur sa tête : (→) aj. [hiéroglyphes]; derrière lui vient un serviteur, probablement un Libyen (4), ayant une jambe plus longue que l'autre (5) et tenant de sa main gauche une corde à laquelle est attaché un bœuf (6). De la main droite il tient un panier [hiéroglyphe]. Au-dessus du dos de la bête : (→) ¹ [hiéroglyphes] ² [hiéroglyphes] *sic* (7) ¹ « *l'apport* [= *acte d'amener*] *du jeune bœuf* ² *comme tribut orné* » (8). Puis un autre serviteur, retourné, tirant une seconde bête ayant une corne relevée et la seconde recourbée vers le front (9). Inscriptions : (→) ¹ [hiéroglyphes] *sic* ² [hiéroglyphes] ¹ « *l'apport* (= *acte d'amener*) *du jeune bœuf de* [*l'écurie*] (10) ² *comme tribut fleuri* (*orné*) »; puis un tableau pareil (→) : ¹ [hiéroglyphes] ² [hiéroglyphes] ¹ « *l'apport du jeune bœuf de l'étable* ² *comme tribut au premier jour de l'an* ». A la suite de cette scène on voit un autre serviteur portant la main gauche vers l'épaule droite et tenant son bras gauche de la main droite. Vient enfin un bœuf entre deux hommes : le premier, qui de la main gauche tient une corde, a à la main droite une palette? (ou un balai) (11).

(1) L'usurpatrice s'est contentée de marteler les pronoms [hiéroglyphe]; mais à cause du manque d'espace elle n'a pu insérer les pronoms féminins [hiéroglyphe].

(2) Maspero, *Études de mythologie et d'arch. égypt.*, t. IV, p. 351-378, étudie les mots [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes]; mais comme l'a remarqué Capart (*Rue de tombeaux...*, p. 18), le sens *châteaux* pour le premier est trop élevé.

(3) Montet, *Les scènes de la vie privée...*, p. 146.

(4) Capart, *La fête de frapper les Anou* (*Revue de l'histoire des relig.*, t. XLIII, 1901, p. 22); Blackman, *Arch. Report*, 1911-1912, p. 215; *The Rock Tombs of Meir*, t. I, p. 29, note 3, pl. XXV, 2 et pl. XXXI, 1 et 2; t. II, p. 13, pl. XXII, XXIV et pl. XX, 4; t. III, p. 13, pl. IV.

(5) J. Clédat, *Notes sur quelques figures égyptiennes* (*Bull. Inst. franç.*, t. I, 1901, p. 21-24, fig. 1; É. Chassinat, *A propos d'un bas-relief du tombeau de Senbi à Meir* (*Bull. Inst. franç.*, t. X, 1912, p. 169-173). Il est à remarquer que les jambes ne sont pas plus maigres l'une que l'autre et que les deux pieds reposent sur la plante. L'infirmité ne remonte donc pas à l'enfance du personnage, autrement il y aurait eu une paralysie infantile : cf. Slomann, *Contribution à la paléo-pathologie égyptienne* (*Extrait des Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, avril 1927, p. 75, fig. 8).

(6) La corde à laquelle les bœufs sont attachés leur passe plusieurs fois autour du cou, et une seconde est nouée sur la mâchoire inférieure pour assurer la docilité de l'animal. C'est aussi de cette manière que l'on attache aujourd'hui, en Égypte, les chevaux qui n'ont pas de rênes.

(7) Montet, *ibid.*, p. 108-109.

(8) Si l'on admet que le [hiéroglyphe] a été ajouté par inattention, cf. l'inscription qui surmonte le dos du bœuf qui suit; autrement, la traduction serait « comme tribut de la verte [ou de l'ornée?] ».

(9) Cette forme de cornes peut être obtenue artificiellement. Voir plus bas, p. 40.

(10) Le sculpteur a sûrement oublié de mettre [hiéroglyphe] comme pour le suivant.

(11) Blackman, *Rock Tombs of Meir*, t. II, p. 21, pl. X.

Au-dessus : (→) [hiéroglyphes]. Le bœuf a une pendeloque suspendue au cou ([hiéroglyphe]), pour le préserver contre le mauvais œil (1).

3e *registre.* — Défilé des antilopes (2). Un serviteur porte entre les bras un jeune oryx; de sa main droite il lui ferme le museau. Devant lui : (⊣) [hiéroglyphes] « *le tribut de Iwt* » (3) et au-dessous de sa tête : [hiéroglyphes] « *l'apport d'un jeune* (= *veau d'*)*oryx* (4) ». Viennent ensuite cinq serviteurs tenant chacun une bête par les cornes (5). Au-dessus de la première : (→) ¹ [hiéroglyphes] ² [hiéroglyphes]; de la seconde : (⊣) ¹ [hiéroglyphes] (6) ² [hiéroglyphes]; de la troisième : (→) ¹ [hiéroglyphes] ² [hiéroglyphes]; de la quatrième : (→) [hiéroglyphes]; de la cinquième [hiéroglyphes]. Vient en dernier lieu un serviteur portant sur les épaules une barre en forme de balance d'où pendent à chaque extrémité deux jeunes antilopes (7). Au-dessus de sa tête : (→) [hiéroglyphes] « *l'apport du menu bétail* ».

4e-6e *registres.* — Ces registres sont d'une hauteur inférieure de moitié à la hauteur des registres précédents; on y a représenté les offrandes entassées.

Mur ouest (pl. XIV-XVI, XVIII et XXVII). — *Avant la stèle* (pl. XV) sept registres (→).

1er *registre.* — Cinq porteurs d'offrandes : les trois premiers portent chacun, entre leurs bras, une patte de devant de bœuf; ils ont tous le même titre : [hiéroglyphes]. Le quatrième porte la patte sur son épaule; le cinquième porte une cuisse de derrière (8) sur son épaule. Il la tient de la main droite et l'entoure de son bras gauche. Puis vient une scène d'abatage : trois bouchers entourent un bœuf dont trois pattes sont liées.

Une bande d'hiéroglyphes surmonte ce registre : (←) [hiéroglyphes] *sic* (9) [hiéroglyphes] « *l'apport des meilleures cuisses par les inspecteurs des serviteurs du ka* (10) *et les attachés aux serviteurs du ka* (10) *en chaque fête et chaque jour* ».

Puis vient la représentation de *Seshseshet* assise sur un fauteuil dont les pieds sont en forme de pattes de lion et qui est peint en jaune. Elle tient de la main gauche un vase de parfum (11)

(1) Cette superstition subsiste encore en Égypte et souvent, dans les rues du Caire, nous voyons les vaches avec un soulier d'enfant suspendu au cou.

(2) Pour l'identification des espèces, voir plus bas.

(3) [hiéroglyphes] peut-il ici vouloir Éléphantine (?) ou une ville de la Phénicie (?). Voir Gauthier, *Dictionnaire géographique*, t. I, p. 62 et 63.

(4) Montet, *Scènes de boucherie...* (*Bull. Inst. franç.*, t. VII, p. 3), et Paton, *Animals of Ancient Egypt*, p. 7.

(5) Il est à remarquer que ceux qui suivent ces bêtes du désert les tiennent par la tête de crainte des coups de cornes.

(6) [hiéroglyphe] se rencontre souvent pour [hiéroglyphe]; il est traduit par « domestique » dans Montet, *Les scènes de la vie privée*, p. 113.

(7) Cf. Bissing, *Die Mastaba des Gem-ni-kai*, t. I, pl. XXVIII, 150.

(8) Blackman, *The Rock Tombs of Meir*, t. I, pl. X; Montet, *Les scènes de boucherie...*, p. 10.

(9) Le signe [hiéroglyphe] est écrit [hiéroglyphe] sans [hiéroglyphe].

(10) Weill, *Les origines de l'Égypte pharaonique*, I. *La IIe et IIIe dyn. égypt.* (*Ann. du Mus. Guimet, Bibl. d'Études*, fasc. XXV), p. 103.

(11) Blackman, *ibid.*, t. IV, 1924, p. 33, et pl. XII.

qu'elle porte vers son visage. Sa coiffure, toujours la même[1], est de couleur marron. Sa robe, ses bracelets et son collier sont les mêmes que ceux de la représentation du *mur ouest* de la salle B (p. 13). Son bras droit est étendu vers la table d'offrandes posée devant elle. Cette table est ici peinte en bleu et les feuilles de palmier (?) posées sont peintes en jaune[2]. Au-dessous de la table, deux grandes aiguières et leurs bassins sont posés sur un tabouret.

Au-dessus de sa tête, quatre bandes d'hiéroglyphes : (←) aj. 1 … 2 … 3 … 4 … Au-dessus du bras étendu de la dame : …

2e registre. — Derrière la table d'offrandes, trois serviteurs : chacun des deux premiers porte une oie et le troisième un canard.

3e registre. — Au fond, la représentation d'un amas d'offrandes conserve encore beaucoup de traces des couleurs primitives (pl. XXVII).

4e-7e registres. — Des offrandes entassées.

La stèle (pl. XIV). — Elle est d'un seul bloc de calcaire blanc et mesure, sans la corniche, 2 m. 80 de haut sur 1 m. 60 de large. Elle devait appartenir au premier propriétaire[3] de la tombe. Toutes les inscriptions furent martelées; puis la surface, lissée sans pourtant être unie, fut couverte d'inscriptions nouvelles, *gravées en creux,* au nom de l'usurpatrice. La stèle entière fut ensuite recouverte d'une couche de peinture rouge foncé; enfin sur le creux des inscriptions fut passée une couche de peinture jaune[4].

A côté du tableau et des deux linteaux (supérieur et inférieur)[5], les petits montants sont divisés verticalement en deux parties, légèrement en retrait l'une sur l'autre. Ces différentes parties sont couvertes d'inscriptions portant le nom et les titres de la défunte et quelquefois la prière ordinaire de l'offrande en sa faveur. A la fin de chaque rangée d'inscriptions on a représenté la défunte soit debout soit assise.

Linteau supérieur. — Deux bandes : (←) 1 …[6] 2 …[6]

1 «*offrande que le roi donne, offrande qu'Anubis donne, pour qu'elle puisse circuler* (= marcher) *sur les bons chemins du Désert Occidental,* [*la nommée*] *Idout.* 2 *Offrande qu'Osiris donne* [*pour qu'à*] *la sortie*

(1) Voir plus haut, p. 25, note 6.

(2) Dans les représentations soignées, chaque moitié est dirigée dans un sens opposé, et elles portent des noms différents. Cf. Gunn, *Teti Pyr. Cem.*, p. 207.

(3) On distingue encore çà et là des traces des inscriptions primitives.

(4) Peut-être étaient-elles complètement remplies de pâte jaune.

(5) Pour les divisions de la stèle, voir Mariette, *Mastabas,* p. 52.

(6) Le nom … est écrit sur la hauteur des deux lignes et les termine toutes les deux à la fois.

de la voix, pains, bière et gâteaux [*soient donnés*] *à elle* [*à la fête*] *du commencement de l'année, à la fête Ouag, à la fête de Thot, au premier jour de l'an,* [*à*] *Idout*».

Tableau. — *Idout,* assise sur un siège et tenant de la main gauche un vase de parfum, le bras droit étendu vers la table d'offrandes (cf. p. 27). Au-dessus : (←) … *sic* … Au-dessous de la table, il y a, à gauche … et à droite …; viennent ensuite l'aiguière et son bassin sur un tabouret.

Linteau inférieur. — (←) … *sic* …

Rouleau. — (←) …

Montant principal (côté droit). — (←) … *sic* (!) …

1er petit montant. — … *sic* …

2e petit montant. — … *sic* … «*offrande que le roi donne, offrande qu'Anubis donne,* [*pour*] *qu'elle circule en paix, en paix à l'Occident,* [*la nommée*] *Seshseshet*».

Les inscriptions des montants du côté gauche sont les mêmes[2] que celles des montants de droite.

La corniche qui surmonte la stèle, et qui mesure 0 m. 52 de haut, était, comme d'habitude, divisée en bandes polychromes. Peu de traces de couleurs se sont conservées.

Table d'offrandes. — Devant la stèle est placée une table d'offrandes en forme de *hetep* …. Comme la stèle, elle est d'un seul bloc de calcaire blanc et mesure 1 m. 60 de long sur 0 m. 70 de large et 0 m. 40 de haut; mais elle ne porte aucune inscription.

La stèle, ou du moins une partie, fut couverte d'une couche de plâtre à une certaine époque postérieure à l'usurpation du tombeau par *Idout.* Les parties inférieures ont gardé cette couche jusqu'à la découverte; et les représentations d'*Idout* qui se trouvent à la fin de chaque bande d'hiéroglyphes des montants étaient complètement cachées.

Jambages de la stèle (pl. XVI, C et D).

Jambage sud. — Cinq registres (→).

1er registre. — Deux porteurs d'offrandes : le premier présente une oie; devant lui, vers le bas : (→) aj. …; [traces de …]; le second a le bras gauche replié vers la

(1) Cf. plus haut, p. 10, note 4.

(2) Dans l'inscription du deuxième petit montant de gauche il y a une erreur; on lit : … *sic* … pour … .

poitrine et tient à la main un canard; son bras droit retombe le long du corps et il tient trois fleurs de lotus. Devant lui : (⊢) aj. ; [traces de].

2e *registre*. — Un coffret peint en jaune et posé sur un tabouret; au-dessus : (←) « *mille* (?) *de la première qualité du linge royal de la fabrication* ʿ*i*; [1] ».

3e *registre*. — Même représentation : (←) « *quarante* (?) *de la première qualité du linge royal de la fabrication* ʿ*i*; ».

4e *registre*. — Même scène : (←) [2] « *l'huile ḥtt mr ḥr-t* ».

5e *registre*. — Même scène : (←) .

Jambage nord. — Cinq registres également (←).

1er *registre*. — Deux porteurs d'offrandes : le premier tient à deux mains un grand vase ; devant lui : aj. (⊣) ; le second porte un plateau chargé d'offrandes. De son bras pendent trois fleurs de lotus. De son bras gauche replié, il porte un étui où sont posées des fleurs de papyrus. Aucune inscription.

2e *registre*. — Deux porteurs d'offrandes : le premier présente un grand vase semblable à celui du 1er registre; devant lui : (⊣) « [*l'huile*]? *de cèdre* (?) ».

Le second porte différentes offrandes et une antilope. Au-dessus de leurs têtes, une ligne d'inscriptions martelées.

3e *registre*. — Deux serviteurs. Chacun porte un grand vase : devant le premier : (⊣) [3], et devant le second : (⊣) [3]. Au-dessus de leurs têtes on voit des traces d'inscriptions martelées.

4e *registre*. — Scène pareille à la précédente; devant le premier, les inscriptions ont complètement disparu; devant le second : (⊣) [3].

5e *registre*. — Deux serviteurs : le premier; porte le grand vase devant lui : (⊣) [3]; le second porte un plateau chargé de provisions et un pigeon; pas d'inscription.

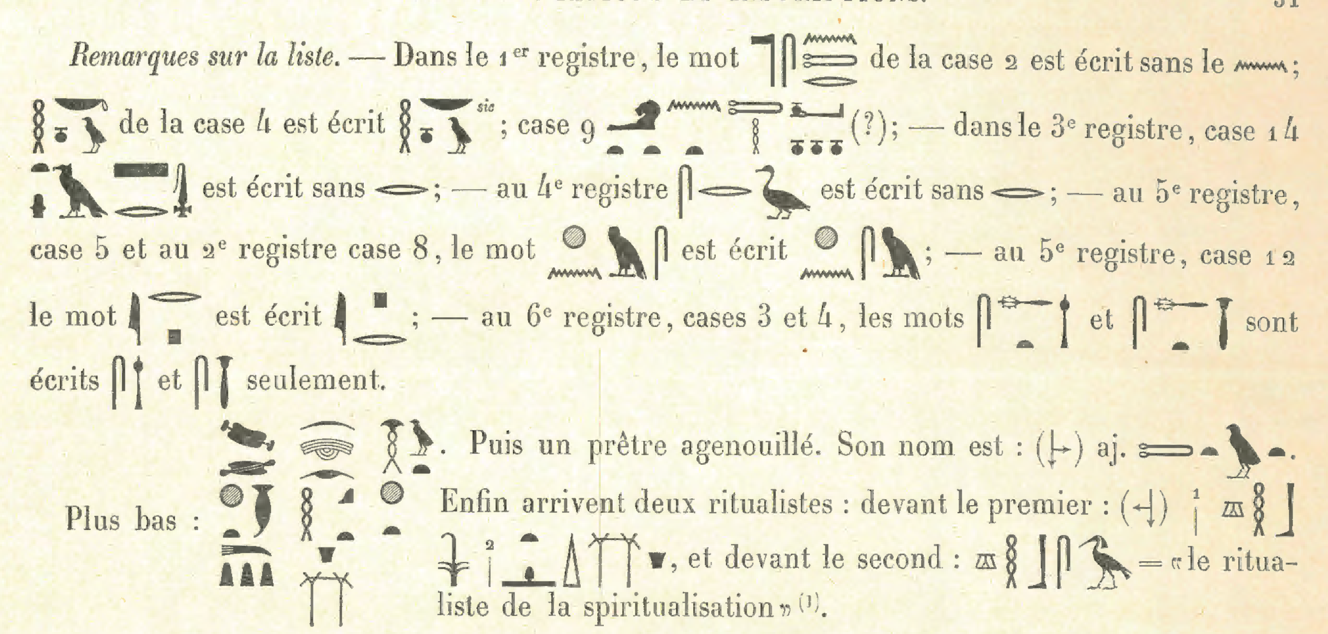
Mur ouest après la stèle (pl. XVIII). — Le haut du mur est occupé par une liste d'offrandes, divisée en six registres de seize cases chacun [4] : c'est une pancarte portant le nom de la plupart des aliments que pouvait désirer le mort dans son tombeau. Les éléments de cette liste, disposés ici en cases régulières, se retrouvent à peu près tous parmi les offrandes entassées ou apportées par les serviteurs de provisions.

[1] Cf. Maspero, *Trois années de fouilles*..., pl. I, p. 200; Capart, *Une salle funéraire de la VIe dynastie*, p. 24; Hartmann, *L'agriculture dans l'anc. Égypte*, p. 146; Gunn, *Teti Pyr. Cem.*, p. 97 et 146.

[2] Blackman, *On the name of an unguent used for ceremonial purposes* (*Journ. of Egypt. Arch.*, t. VI, 1920, p. 58).

[3] Une des sept espèces d'huiles que l'on présente toujours au mort : cf. Keimer, *A propos d'une palette protohistorique en schiste*... (*Bull. Inst. franç.*, t. XXXI, p. 127).

[4] Maspero, *Études de mythologie et d'arch. égypt.*, t. VI (*Biblioth. Égyptolog.*, t. XXVIII, p. 321-405).



Remarques sur la liste. — Dans le 1er registre, le mot de la case 2 est écrit sans le ; de la case 4 est écrit *sic*; case 9 (?); — dans le 3e registre, case 14 est écrit sans ; — au 4e registre est écrit sans ; — au 5e registre, case 5 et au 2e registre case 8, le mot est écrit ; — au 5e registre, case 12 le mot est écrit ; — au 6e registre, cases 3 et 4, les mots et sont écrits et seulement.

Plus bas : . Puis un prêtre agenouillé. Son nom est : (⊢) aj. . Enfin arrivent deux ritualistes : devant le premier : (⊣) , et devant le second : = « le ritualiste de la spiritualisation » [1].

LA CHAMBRE DU SARCOPHAGE (PL. XXI-XXIV).

Il est à remarquer que les deux bandes d'hiéroglyphes, qui se trouvaient l'une au-dessous du premier registre et l'autre au-dessus du registre supérieur, et qui expliquaient le sujet des scènes représentées, furent martelées par l'usurpatrice. Elles ne furent pas remplacées par d'autres en son nom, comme on l'avait fait dans la chapelle; car, ici, toute réparation partielle était impossible. Le martelage avait en grande partie détaché l'enduit de plâtre, et il aurait fallu, pour peindre de nouvelles inscriptions, remplacer ce plâtre, au risque d'endommager l'ensemble des représentations.

Paroi est (pl. XXII, B et XXIII, B). — *A droite de l'entrée* (*nord*) (pl. XXII, B). Cinq registres (→).

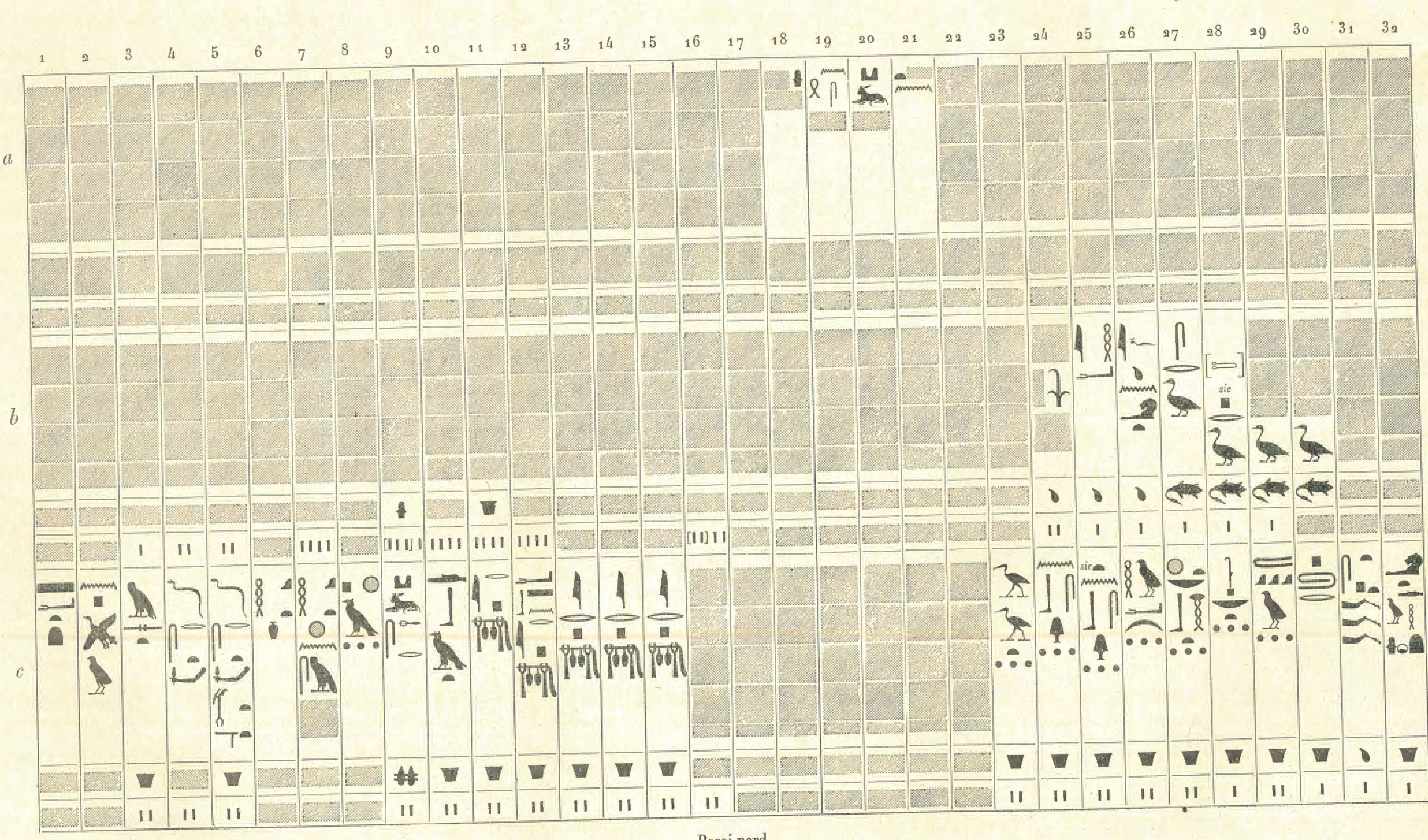
1er *registre*. — Scènes de boucherie : dix bœufs tués; chacun d'eux a une patte de devant coupée et déposée sur le corps; les autres pattes sont liées ensemble.

2e *registre*. — Offrandes entassées.

3e-5e *registres*. — Au milieu, la liste des offrandes, réparties en trois registres de trente-deux cases chacun.

De chaque côté de cette pancarte on a représenté différentes espèces d'offrandes.

[1] Blackman, *Rock Tombs of Meir*, t. II, p. 2, pl. X.


1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32
a
b
c
sic
sic

Paroi nord.



Paroi est à droite de l'entrée.

(1) Ces vases qui déterminent l'espèce de l'offrande sont posés sur le côté . Cette disposition anormale est ici imposée par la place libre pour la représentation. Voir Lacau, *Notes de grammaire à propos de la gramm. égypt. de M. Erman* (*Recueil de travaux*, XXXIV, p. 212).

Remarques. — Les signes hiéroglyphiques employés dans les pancartes sont peints en bleu avec le contour en noir, et cela sur un fond blanc. Les autres représentations sont multicolores et la coloration ne suit pas une règle spéciale fixe.

a, 10 pour ….; *a*, 12 pour ; *c*, 6 pour

A gauche de l'entrée (sud) (pl. XXIII, B). — Quatre registres (→).

1er registre. — Deux bœufs ayant chacun une cuisse coupée et les trois autres liées ensemble.

2e-4e registres. — Deux coffrets dans chaque. L'un est peint en jaune avec les contours en rouge; l'autre en noir avec des rainures jaunes pour imiter l'ébène. L'ordre des coffrets est interverti d'un registre à l'autre.

Paroi sud (pl. XXIV). — Quatre registres (→).

1er registre. — Six bœufs avec la cuisse coupée (mur est, 1er reg.).

2e-4e registres. — Des offrandes entassées.

Paroi ouest (pl. XXII, A et XXIII, A). — Avant le retrait (pl. XXII, A), quatre registres (→).

1er registre. — A partir du fond de la salle, quatre coffrets (?), chacun posé sur un traîneau. Les coffrets (?) sont peints en marron clair avec des rainures claires imitant les fibres du bois. De plus ils sont posés sur une espèce de base peinte en jaune avec trois lignes rouges vers le milieu et les deux extrémités. Au sommet, une bande jaune termine les coffrets (?) et trois plumes d'autruche (?) semblent être attachées au coffret au moyen de cette bande jaune. Les plumes sont peintes en bleu; deux d'entre elles sont tournées vers la droite et la troisième vers la gauche.

Ces coffrets (?) se rencontrent assez souvent parmi les bas-reliefs égyptiens. Citons-en quelques exemples :

1° Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. 35 : Nous en voyons trois, posés sur des traîneaux, sans plumes, parmi d'autres offrandes.

2° Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. 101 : On en voit deux, sans traîneaux mais avec trois plumes. Ils sont placés parmi les autres offrandes.

3° Davies, *Ptahhetep and Akhethetep*, t. II, pl. XXII. Trois hommes tirent trois coffrets (?), puis scène pareille. Ils sont placés sur des traîneaux et ont quatre plumes chacun. Davies les appelle « shrines », p. 35.

4° Bissing, *Gem-ni-kai*, t. II (1911), pl. IX = XI. Trois paires d'hommes tirent deux coffrets; puis une scène pareille. Ils sont posés sur des traîneaux et sont ornés de deux plumes d'autruche. Travail très soigné.

5° Borchardt, *Ne-user-reʿ*, p. 122. Trois hommes tirent, posé sur un traîneau, un coffret (?) ayant trois plumes.

6° Borchardt, *Saꜣḥu-reʿ*, t. II, Bl. 61. Représentation complétée. Il est posé sur un traîneau et aurait cinq plumes (?).

7° Firth-Gunn, *Teti Pyr. Cemeteries*, pl. 4. Quatre coffrets (?) placés parmi les offrandes sans traîneaux, avec deux plumes chacun. Ils ont une espèce de base (comme ceux de la chambre du sarcophage d'*Idout*), et sont ornés des deux côtés de fleurs de papyrus.

Le nom égyptien de ces objets est [hiéroglyphes] [1]. Or ce mot d'après Erman-Grapow, *Wörterbuch*, t. II, p. 108, signifie « coffret lié pour étoffes ».

Ils sont aussi désignés, sous le Nouvel Empire, par le mot [hiéroglyphes] [2] comme coffret pour les

[1] Brugsch, *Hierogl.-demot. Wörterbuch*, II, p. 675; *Dictionnaire géogr.*, p. 1398 : « nom désignant l'Égypte »; L., *D.*, III, pl. 123 *a* (Bab el-Meluk Grab. XVI).

[2] Goodwin, *Miscellaneous Notes* (*Ä. Z.*, 1874, p. 37).

vêtements des quatre fils d'Horus. Ce sens se rencontre aussi dans Dümichen, *Recueil de monuments égyptiens*, t. II, 1866, pl. XIV, ligne 84 : [hiéroglyphes] « *sont apportées les quatre caisses des fils d'Horus, les quatre vêtements étant dans leur intérieur* ».

De cela il ressort que ce seraient des coffrets contenant des vêtements. Une explication de la forme de ces coffrets nous est donnée par Boreux [1]. Voici comme il s'exprime en parlant de la fête de la moisson :

« Un des accessoires obligés de cette dernière fête, paraît avoir été constitué par des objets de forme cylindrique qui sont entourés de liens et surmontés de plumes. Ordinairement halés à la cordelle sur des traîneaux bas, ces objets ont été fort justement considérés comme le prototype du signe [hiéroglyphe]; il faut presque sûrement y voir un assemblage de gerbes, consolidées peut-être par une armature de bois, mais qui étaient, en tout cas, réunies en un faisceau compact, et liées d'une façon spéciale. »

Ce point de vue de M. Boreux est appuyé par une représentation d'une tombe à Meir [2].

Je remarquerai pourtant que la forme de cet objet que j'appelle ici coffret est un peu plus grande et un peu plus étroite que n'est normalement un coffret.

2e-4e registres. — Offrandes entassées.

Plus loin, sur le reste de cette partie de la paroi, on voit la représentation de nattes ou tentures, étendues sur un cadre en bois, et dont le motif imite la façade de maisons [3]. Les couleurs y conservent encore beaucoup de fraîcheur.

Le renfoncement est peint en blanc seulement.

Après le retrait, quatre registres (←).

1er registre. — Deux bœufs avec une cuisse coupée et les trois autres liées.

2e registre. — Offrandes entassées.

3e registre. — Quatre grands vases [hiéroglyphe]; le premier et le troisième sont peints à fond blanc avec des points bleu clair; le deuxième et le quatrième sont à fond bleu avec des points noirs. Ils représentent des vases en pierre dure.

4e registre. — Quatre vases pareils à ceux du 3e registre, en ordre interverti.

Paroi nord (pl. XXI, A). — Cinq registres (←).

Tableau pareil à celui de la *paroi est*, à droite de l'entrée. La frise supérieure de la salle mesure encore 0 m. 06 de large et représente des fleurs de lotus [4] (lignes noires sur fond blanc).

[1] Boreux, *Études de nautique égyptienne*, p. 202.

[2] Blackman, *The Rock Tombs of Meir*, t. IV, 1924, pl. XIV.

[3] Davies, *Ptahhetep and Akhethetep*, t. I, p. 7 et pl. XIX et XX; Blackman, *ibid.*, t. III, pl. XX, p. 27 et note 2; t. IV, pl. XIX, p. 51; Firth, *Teti Pyr. Cem.*, t. I, p. 24, etc.

[4] Comparer Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. 110.

SARCOPHAGE (PL. XXI, B ET XXV).

Au moment de l'usurpation, on s'est contenté de marteler les inscriptions qui figuraient sur la cuve et sur le couvercle. Puis, sur l'un des grands côtés de la cuve seulement (le côté est), on a écrit à l'encre noire : (←) aj. « *la vénérée auprès du grand dieu, la fille du roi Idout* ».

Dans les inscriptions martelées on peut encore distinguer quelques-uns des titres et le nom du premier propriétaire et reconnaître sa personnalité, bien qu'il nous soit impossible d'indiquer le ou les règnes sous lesquels il a vécu.

Cuve. — *Extérieur. Côté est :* (←) [sic] « *le noble héréditaire, le chef de la justice et vizir, le préposé aux scribes des documents royaux, le préposé à tous les travaux du roi, le préposé au domaine royal, le premier après le roi, le bâton des Rekhtiou (?), 'Iwn kmw·t, le préposé aux deux greniers, Iḥy* ».

Intérieur. — Côté est[1] : (→) [2] « *le chef de la justice et vizir, Iḥy, le préposé au domaine royal, Iḥy, le premier après le roi, le préposé aux deux trésors, Iḥy... [préposé] à la [terre] du nord et du sud, Iḥy* ».

Côté ouest : (←) « *le chef de la justice et vizir, Iḥy, le préposé à tous les travaux du roi, Iḥy, le préposé au domaine, Iḥy, le premier après le roi, préposé aux deux trésors, Iḥy* ».

Côté nord : (←) « *le noble héréditaire Iḥy, le comte*[3] *Iḥy, l'unique compagnon Iḥy* ».

Couvercle. — *Côté est*[1] : (←) « *le noble héréditaire Iḥy, le comte Iḥy, le chef de la justice et vizir, Iḥy, le préposé au domaine Iḥy, le premier après le roi, le bâton des Rekhtiou (?), 'Iwn kmw·t, Iḥy...* ».

Comme dans beaucoup de salles funéraires de l'Ancien Empire[4], on remarquera l'absence du déterminatif qui suit ordinairement les noms des personnes.

[1] On voit encore des traces de lignes à la peinture rouge, pour marquer les limites des inscriptions. Ces mêmes lignes sur le couvercle sont en noir.

[2] Gauthier, *Le terme géographique* *et le titre* (*Rec. d'Études égyptol. dédié à la mémoire de Champollion*, p. 217).

[3] Blackman, *Rock Tombs of Meir*, t. IV, p. 1, traduit par باشا, *ḥasḥa*.

[4] Gunn, *Teti Pyr. Cemeteries*, p. 173, note 2.

« *Iḥy* ». Ce nom se rencontre souvent dans l'antiquité[1], et a des significations différentes[2].

Ses titres :

1° [3] = noble héréditaire.

2° [4] = chef de la justice et vizir.

3° [5] = préposé aux scribes des documents royaux.

4° = préposé à tous les travaux du roi.

5° = préposé au domaine royal.

6° [6] = le premier après le roi.

7° = préposé aux deux greniers.

8° [7] = préposé aux deux trésors.

9° [8] = comte.

10° = l'unique compagnon.

11° [9] = le bâton des « Rekhtiou » [peuples (?)].

12° [10] = *'iwn kmw·t* (?).

13° = le préposé à la [terre] du nord et du sud.

[1] Murray, *Index of Names and Titles*, pl. II; Newberry, *A VIth dyn. Tomb at Thebes* (*Ann. Serv. Antiq.*, t. IV, p. 97); Ranke, *Die Ägypt. Personennamen*, t. I, p. 44, 22. Ce nom est aussi porté par deux autres nobles, dont les *mastabas* furent mis à jour par Firth. Ils datent de la VIe dynastie. L'un d'eux se trouve à l'est du mastaba d'*Idout* et immédiatement après lui, l'autre à une trentaine de mètres au sud-est de celui-ci.

[2] Erman-Grapow, *Wörterbuch*, t. I, p. 121, etc.

[3] Budge, *An Egypt. hierogl. Dict.*, 1920, p. 76, etc.

[4] Gunn, *Teti Pyr. Cemeteries*, t. I, p. 114.

[5] Cf. Maspero, *Études égypt.*, t. II, p. 257; Davies, *The Rock Tombs of Deir el Gebrawi*, II, p. 27.

[6] Sottas, *Le titre* (*Sphinx*, t. XVII, 1913, p. 1).

[7] Montet, *Scènes de la vie privée*, p. 275, traduit : « double maison de l'argent ».

[8] Weill, *IIe et IIIe dyn. égypt.*, p. 134, traduit *prince;* Blackman traduit par *ḥasḥa*, cf. plus haut, p. 36, note 3.

[9] Davies, *Sheikh-Said*, p. 24; *Deir el Gebrawi*, t. II, p. 19.

[10] Newberry-Griffith, *Beni-Hasan*, t. III, p. 27; Davies, *Sheikh-Said*, p. 24; *Deir el-Gebrawi*, t. II, p. 19; Weill, *ibid.*, p. 315 *titre fréquent et imparfaitement expliqué.*

« *Idout* ». Ce nom se rencontre souvent sous sa forme masculine [1] ; mais je ne l'ai pas trouvé, ailleurs qu'ici, sous sa forme féminine [2]. Il signifie « jeune ».

« *Seshseshet* ». Ce nom est aussi :

1er Le beau nom de la femme de Mera [3], de Kagemni [4], de Nefer-seshem-Ptah [5];
2e Le nom de la femme de Pepi-ankh [6], de celle de Ptah-shepses [7];
3e Le nom de différentes jeunes filles [8].

Ce nom provient, d'après Wiedemann et Portner [8], du mot « *sistre* »; j'ai tendance à croire qu'il dérive plutôt du mot , qui est le nom d'une fleur odorante, qui dérive du lotus [9], répété deux fois, auquel est ajouté le du féminin.

(1) Murray, *Index of Names and Titles*, pl. III; Erman-Grapow, *Wörterbuch*, t. I, p. 151; Ranke, *Die Ägypt. Personennamen*, t. I, p. 54, 10.
(2) Il y a pourtant la forme : Erman-Grapow, *ibid.*, p. 151.
(3) Daressy, *Mera*, p. 555, 560.
(4) Bissing, *Gem-ni-kai*, pl. XX, XXI, etc.
(5) Capart, *Une rue de tombeaux*..., p. 69.
(6) Mohammed Chabân, *Sur une nécropole de la VIe dynastie à Koçeir el-Amarna* (*Annales du Serv. des Antiq.*, t. III, 1903, p. 253).
(7) Quibell-Hayter, *Teti Pyr.... North side*, p. 22.
(8) Wiedemann-Pörtner, *Aegyptische Grabreliefs aus der Grossherzoglichen Altertümer-Sammlung zu Karlsruhe*, 1906, p. 7 et 11; *British Museum, A guide to the Egyptian Galleries (Sculpture)*, 1909, p. 4.
(9) Bénédite, *La cueillette du lis et le lirinon* (*Monuments et Mémoires, Fondation Eugène Piot*, t. XXV, 1921-1922, p. 17), et Loret, *Sur les noms égyptiens des lotus* (*Recueil de travaux*, t. I, p. 191, note 7).

CHAPITRE III.

COLORATION DES SIGNES.

Rouge : , , , , , , , , , , , , , , , , ,
, , , , ,

Vert : , , (quelquefois), , , , , , , , ,

Jaune : (quelquefois), , , (quelquefois), , , , ,

Bleu : , dans , ,

Noir : , , ,

Polychromes :

: pattes et tête = rouges; corps vert (quelquefois tout entier rouge).

: contour noir, intérieur rouge, iris marron.

, : corps jaune; pattes et bec rouges.

: corps bleu, bec rouge.

: vert et rouge.

: rouge; vert.

: visage rouge; menton (barbe), coiffure, contours des yeux noirs.

: noir; rouge.

: rouge avec le sabot (?) noir ou jaune.

: jaune ou rouge; noir.

: jaune; les ligatures rouges.

: rouge et bleu.

: la crinière bleue, la tête jaune.

: vert et (anse) noir.

IDENTIFICATION DES ANIMAUX.

A. — MAMMIFÈRES.

1. = *iwꜣ*; le bœuf égyptien (*Bos taurus macroceros*, Dürst)[1], ثور. Il est représenté allant vers le sacrifice, ou déjà tué. Il est peint en orange foncé, avec les cornes, grandes en lyre[2], peintes en jaune, marron ou noir. La deuxième bête du 2e registre du mur est de la salle E a une des cornes tournée vers le front, sans doute artificiellement[3]; la cinquième du 1er registre du même mur a des taches noirâtres[4]. Une autre, représentée dans la salle du sarcophage (pl. XXIV), est totalement peinte en noir.

Il est à remarquer que les deux autres espèces, les bœufs sans cornes et ceux à cornes courtes[5], ne figurent pas sur ce *masṭaba*. Presque tous les égyptologues et naturalistes s'accordent sur l'espèce représentée[6].

2. = *mꜣ-ḥḏ;* l'oryx (*Oryx leucoryx*, Pallas)[7], مهاة الوعول[8]. Il ne conserve aucune trace de couleur; mais ses traits les plus caractéristiques, ses longues cornes, droites et légèrement recourbées, le distinguent à première vue.

3. = *niꜣw;* le bouquetin de Nubie (*Ibex nubiana*, Cuvier)[9], بدن — وعل[10]. Son corps, qui dans la réalité est d'un brun fauve[10], est peint ici en orange foncé. Les cornes sont d'un rouge rouille.

4. = *nwdw;* l'addax à nez tacheté (*Addax nasomaculata*, Blainville)[11], مهاة[12]. La lourdeur de son corps, la saillie prononcée du garrot, sont fidèlement reproduites. Il est peint ici en bleu,

(1) Dürst, *Notes sur quelques bovidés préhistoriques* (extrait de l'*Anthropologie*, Paris, t. IX, p. 688); Gaillard, *Tâtonnements des Égyptiens de l'Ancien Empire à la recherche des animaux à domestiquer...* (*Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, 1912, p. 6); Paton, *Animals of Ancient Egypt*, p. 2.

(2) Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique* (trad. franç. de Loreau), t. I, p. 164.

(3) Gaillard, *ibid.*, p. 8 «bœufs des pays des Somales, décrits par Keller»; Seligmann, *Egyptian influence in Negro Africa* (*Studies presented to F. Ll. Griffith*, p. 461), «l'espèce que les Dinka appellent *majok*».

(4) L., *D.*, t. II, pl. 66; Gaillard, *ibid.*, p. 7, «pareil au bétail d'Ankori, décrit par Stanley».

(5) Anderson, *La dénomination égyptienne des bœufs sans cornes* (*Sphinx*, t. XVI, 1912, p. 145); Paton, *ibid.*, p. 4.

(6) Schweinfurth, *ibid.*, p. 234, les appelle *Bos africanus*, Brehm; Gaillard et Daressy, *La Faune momifiée de l'antique Égypte* (*Catal. gén. des Antiq. égypt. du Musée du Caire*), n° 29516, les appellent *Bos africanus;* pourtant dans *Les tâtonnements des Égyptiens...* Gaillard les appelle *Bos taurus macroceros.*

(7) Bonnet et Loret, *L'oryx dans l'ancienne Égypte* (*Archives du Muséum d'Histoire naturelle de Lyon*, t. X, 1909); Keller, *Die antike Tierwelt*, I, p. 292, fig. 95; Gaillard, *Les tâtonnements...*, p. 13-15; Paton, *ibid.*, p. 12; etc.

(8) Malouf, *An arabic zoological Dict...* (*Al-Muktataf*, août-septembre 1932, p. 34 et 146).

(9) Davies, *Deir el Gebrawi*, t. I, p. 17; Petrie, *Deshasheh*, p. 34 et pl. XI; *Medum*, p. 38, pl. XIV, peint d'un gris olivâtre; Keller, *Die antike Tierwelt*, I, 1909, p. 300, fig. 101; Gaillard et Daressy, *La Faune momifiée de l'antique Égypte* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), p. 10; Paton, *ibid.*, p. 11, etc.

(10) Malouf, *ibid.*, p. 48 et 134.

(11) Davies, *The Rock Tombs of Sheikh-Said*, p. 25, pl. XIX; Petrie, *Deshasheh*, p. 43, pl. XI; *Medum*, p. 38, pl. XXVII; Gaillard, *ibid.*, p. 12; Keller, *ibid.*, p. 293, fig. 97; Paton, *ibid.*, p. 14; Erman-Grapow, *Wörterbuch*, t. II, p. 226, etc.

(12) Malouf, *ibid.*, p. 5.

couleur qui, probablement, veut reproduire le gris de la nature. S'il en est ainsi, peut-être a-t-on voulu représenter la teinte grise que prend en hiver le pelage de cet animal[1].

Les anciens Égyptiens se seraient-ils aperçus de ce phénomène et auraient-ils renoncé à donner le nom à ce même animal sous son pelage d'hiver[2]?

5. = *gḥś;* la gazelle dorcade (*Gazella dorcas*, Linné)[3], آدم[4]. Sa couleur générale jaune, foncé ou grisâtre est reproduite ici en orange. Le bas du cou et du ventre est, selon la nature, blanc. Le museau et les cornes sont peints en noir. Les cornes, annelées en convexe en avant sur les trois quarts de leur longueur, sont ici annelées sur toute leur longueur.

Les faons, portés en balance, ont le cou et la tête en rouge et les cornes annelées, noires.

6. = *gśꜣ;* gazelle isabelle (*Gazella Isabella*, Gray)[5].

Le corps est tout entier jaune avec les lignes de contour en rouge. Les cornes, les sabots sont en noir ainsi que la touffe de poils qui terminent la queue.

7. Ichneumon (*Herpestes ichneumon*, Linné)[6], نمس[7]. Son trait le plus frappant est un corps allongé, dont la queue semble être le prolongement direct. Le crâne est long, les oreilles courtes, arrondies et à peine visibles du pelage. Son pelage est grivelé et sa teinte générale n'est autre que le mélange de fauve et de marron[8], chaque poil étant annelé de bandes de ces deux couleurs alternativement. Un anneau fauve termine chaque poil. Le museau est simplement marron foncé. Les pattes ne conservent que des traces de la couleur marron qui jadis les couvrait. Ainsi, la démarche glissante de cet animal à la recherche d'une proie et les nuances de couleur, allant de plus en plus vers le foncé au fur et à mesure que l'on monte vers le milieu du dos, sont rendues d'une manière excellente.

(1) Gaillard, *Les tâtonnements des Égyptiens... à la recherche des animaux à domestiquer...*, p. 12 «phénomène remarqué sur l'animal qui se trouvait au Jardin des Plantes en 1827»; Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique* (trad. franç. de Loreau, 1875, t. II, p. 333).

(2) Gaillard, *ibid.*, p. 12, 13.

(3) Thomas, dans Petrie, *Dendereh*, 1898, p. 59; Keller, *Die antike Tierwelt*, I, p. 286, fig. 92; Gaillard, *ibid.*, p. 8, 9; Paton, *Animals of ancient Egypt*, p. 10; Hartmann, *L'agriculture dans l'antique Égypte*, p. 183, etc.

(4) Malouf, *An arabic zoological Dict.* (*Al-Muktataf*, août-septembre 1932, p. 113).

(5) Anderson, *Zoology of Egypt, Mammalia*, 1902, p. 347 et suiv.; Lortet et Gaillard, *La Faune momifiée de l'ancienne Égypte* (*Archives du Muséum d'Histoire naturelle de Lyon*, p. 85, fig. 47); Gaillard et Daressy, *La Faune momifiée de l'antique Égypte* (*Catal. gén. des Antiq. égypt. du Musée du Caire*), n° 29513; Hilzheimer, dans Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Saꜣ-ḥu-reʿ*, II, Text, p. 176; Hartmann, *L'agriculture dans l'ancienne Égypte*, 1923, p. 183; Paton, *ibid.*, n° 51, p. 15.

(6) Anderson, *ibid.*, p. 190, pl. XXVII; Savigny, *Description de l'Égypte*, t. XXIII, 1828, p. 172; Hartmann, *Versuch einer systematischen Aufzählung der von den alten Aegyptern bildlich dargestellten Thiere* (*Ä. Z.*, 1864, p. 11); Loret, *L'Égypte au temps des Pharaons*, 1889, p. 91; Lefébure, *Le nom égyptien de l'Ichneumon* (*Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, 1885, p. 193); Keller, *ibid.*, I, p. 158; Hilzheimer, *ibid.*, p. 181; Paton, *ibid.*, n° 107, p. 31; Montet, *Les scènes de la vie privée*, p. 85; etc.

(7) Malouf, *ibid.*, p. 126, 133 et 162.

(8) Il y a actuellement (octobre 1934) deux types mâles et une femelle au Jardin Zoologique du Caire. L'un des premiers est plus grand que l'autre et il est aussi plus foncé. Peut-être cette nuance dans les couleurs est-elle due à une différence d'âge. Schweinfurth, *ibid.*, t. I, p. 449. La femelle est aussi grande de taille que les mâles, mais son pelage est un peu plus clair.

Un bon nombre de momies de cet animal furent trouvées par les fouilleurs (1).

8. Genette (*Genetta Dongolana*) (2), رَبَّاح — زريقاء (3).

Elle ressemble plutôt ici à un renard; mais en comparant cette scène avec les autres représentations du même ordre, on ne peut se tromper sur son identification. Sa queue est très forte; son pelage gris est rayé de noir et la queue est annelée de cette même couleur. Elle tient dans son museau un oisillon pris dans un nid. Des couleurs primitives il ne reste qu'un mélange de gris cendré et des traces des lignes noires.

B. — POISSONS.

Grâce à la parfaite observation de la forme, des proportions de la tête, des nageoires, ainsi que des diverses parties du corps dans la représentation des poissons par l'ancien artiste égyptien, d'une part, et grâce à l'étude complète et ingénieuse que M. Gaillard a faite sur les poissons (4) d'autre part, l'identification des différentes espèces figurées dans notre *masṭaba* nous est facile à établir.

1. Anguille (*Anguilla vulgaris*, Linné); حنش — ثعبان سمك, etc. (5). Cette espèce est représentée *trois* fois dans les parties de scènes qui nous restent.

2. Fahaka (*Tetrodon fahaka*, Linné); فهاقة (6). Représentée *sept* fois dans l'eau et *deux* fois dans les haveneaux.

3. Chromis du Nil (*Tilapia nilotica*, Linné); بلطى — مشط — شر — شبار (7), etc. Représenté *huit* fois dans l'eau et *trois* fois dans les haveneaux.

4. Perche du Nil (*Lates niloticus*, Linné); چار — قشر — فرخ قشر (8), etc. Représentée *une* fois dans l'eau et *une* fois dans le haveneau.

5 et 6. Citarines (*Citharinus citharus*, Geoffroy Saint-Hilaire) ou (*Citharinus latus*); قر — قرة (9). La différence entre ces deux espèces de la même famille n'est pas claire. Représentées *deux* fois dans l'eau et *une* fois dans le haveneau.

(1) Thomas, dans Petrie, *Dendereh*, p. 59; *Gizeh and Rifeh*, p. 29.

(2) Anderson, *Zoologie of Egypt, Mammalia*, p. 188, pl. XXVI; Hartmann, *Versuch einer systematischen Aufzählung der von den alten Aegyptern bildlich dargestellten Thiere* (*Ä. Z.*, 1864, p. 11); Keller, *Die antike Tierwelt*, t. I, p. 157; Hilzheimer, dans Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Śaꜣ-ḥu-re'*, t. II, text, p. 74, etc.

(3) Malouf, *An arabic zoological Dict.* (*Al-Muktataf*, août-septembre 1932, p. 114 et 258). Cette espèce est aussi appelée au Jardin Zoologique du Caire «كديس الخلا». Cette appellation, comme le remarque Malouf, est fausse, car le كديس désigne le chat en général dans le dialecte du Soudan.

(4) Gaillard, Loret et Kuentz, *Recherches sur les poissons représentés dans quelques tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire* (*Mém. de l'Inst. franç. d'Archéol. orient. du Caire*, t. LI).

(5) Idem, *ibid.*, p. 80 et 107; Jéquier, *Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéol. égyptienne* (*Bull. de l'Inst. franç....*, t. XIX, 1922, p. 131); Dölger, *Der Heilige Fisch in den antiken Religionen und im Christentum, Textband* (ΙΧΘΥC, II Band), 1922, p. 160.

(6) Kammerer, *Eine Naturforscherfahrt durch Aegypten und den Sudan* (*Wochenschrift für Aquarien und Terrarienkunde*, 1906, p. 27); Gaillard, Loret et Kuentz, *ibid.*, p. 97; Dölger, *ibid.*, p. 160.

(7) Idem, *ibid.*, p. 85 et 107; Dölger, *ibid.*, p. 160.

(8) Idem, *ibid.*, p. 82 et 107; Dölger, *ibid.*, p. 160.

(9) Kammerer, *ibid.*, 1906, p. 16; Gaillard..., *ibid.*, p. 35, 37 et 105.

7. Lébis (*Labeo niloticus*, Forskal); لبيس (1). Représenté *deux* fois dans l'eau et *une* fois dans le haveneau.

8. Bynni (*Barbus bynni*, Forskal); بنّى (2). Représenté *sept* fois dans l'eau et *deux* fois dans le haveneau.

9 et 10. Mormyre à lèvre saillante (*Gnathonemus cyprinoides*, Linné); زحلومة — شفافة (3). Les nageoires dorsale et anale sont représentées un peu longues. La bouche terminale et la longueur inégale des lèvres qui caractérisent cette espèce sont bien reproduites dans *dix* exemplaires et presque délaissées dans *neuf*. Représenté *quatorze* fois dans l'eau et *sept* fois dans les haveneaux.

11. Mormyre de Geoffroy (*Mormyrus niloticus*, Bloch-Schneider); بويز — قنومة (4). Représenté *sept* fois dans l'eau et *deux* fois dans les haveneaux.

12. Muge, Mulet (*Mugil capito*, Cuvier); بورى — حوت — لبت (5), etc. Des traces de la représentation des écailles qui couvrent le corps de cette espèce apparaissent sur le mur sud de la salle A (pl. V, C). Représenté *vingt-trois* fois dans l'eau et *sept* fois dans les haveneaux.

13. Schall (*Synodontis schall*, Bloch-Schneider); شال — قرقار (6), etc. Représenté *deux* fois pris au hameçon et *une* fois dans le haveneau.

C. — OISEAUX.

Comme les mammifères et les poissons, les oiseaux représentés dans ce *masṭaba* se rencontrent sur la plupart des monuments de cette époque; et comme ceux-là, ils sont reproduits avec leurs détails spéciaux, de sorte que bien que leur coloration primitive ait disparu, il est certaines espèces dont on ne saurait se tromper en les identifiant.

1. Le héron bihoreau (*Nycticorax nycticorax nycticorax*) (7); واق الشجر — غراب الليل (8). Aucune trace de couleur. Il est représenté une fois debout sur une ombelle de papyrus et deux fois dans son vol.

2. La huppe (*Upupa epops*, Linné) (9); هدهد. Représentée deux fois en plein vol avec l'aigrette épanouie (10).

3. Le martin-pêcheur (*Ceryle rudis*) (11); قرّلى (12).

(1) Gaillard, Loret et Kuentz, *Recherches sur les poissons représentés dans quelques tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire* (*Mém. de l'Inst. franç. d'Archéol. orient. du Caire*, t. LI, p. 40, 105 et 110).

(2) Les mêmes, *ibid.*, p. 45, 105 et 110; Dölger, *Der Heilige Fisch in den antiken Religionen und im Christentum, Textband*, p. 160.

(3) Gaillard, Loret et Kuentz, *ibid.*, p. 22, 104 et 110.

(4) Les mêmes, *ibid.*, p. 29 et 105; Dölger, *ibid.*, p. 160.

(5) Les mêmes, *ibid.*, p. 92 et 107.

(6) Les mêmes, *ibid.*, p. 68 et 107.

(7) Meinertzhagen, *Nicoll's Birds of Egypt*, 1830, t. I, p. 65, fig. 7 et t. II, p. 448; Firth, *Excavations of the Department of Antiquities at Saqqara* (*Annales du Service des Antiq. de l'Égypte*, t. XXIX, pl. II); etc.

(8) Malouf, *An arabic zoological Dict.* (*Al-Muktataf*, août-septembre 1932, p. 36, 125 et 169).

(9) Keimer, *Quelques remarques sur la huppe* (*Upupa epops*, L.) *dans l'Égypte ancienne* (*Bull. de l'Inst. franç.*, t. XXX, p. 305-331); Meinertzhagen, *ibid.*, t. I, p. 330 et fig. 36; Whymper, *Egyptian Birds*, 1909, pl. entre p. 46 et 47; etc.

(10) Voir plus bas, p. 44, note 10.

(11) Meinertzhagen, *ibid.*, t. I, p. 61, fig. 1; Jéquier, *Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéol. égypt.* (*Bull. de l'Inst. franç....*, t. XIX, 1922, p. 132); Gaillard, *Quelques représentations du martin-pêcheur pie* (*Ceryle rudis*) *sur les monuments de l'Égypte ancienne* (*Bull. de l'Inst. franç....*, t. XXX, p. 249-271); Keller, *Die antike Tierwelt*, t. II, 1913, p. 63, fig. 22.

Trois petits sont représentés dans leur nid construit sur une ombelle de papyrus. Ils ont le bec, les ailes et les pattes noires ainsi que la partie vers la queue. Deux grands oiseaux sont représentés en plein vol. Une des ailes de l'un d'eux garde les traces de la coloration primitive. Elle est tachetée de noir et blanc et les parties terminales sont noires; cela fait que la couleur prédominante est le noir.

4. L'oie du Nil (*Chenalopex œgyptiaca*, Linné)[1]; اوزة مصرية — بركة — شبقة[2]. Représentée *deux* fois couvant, son nid est encore bâti sur une ombelle de papyrus. Le nombre d'œufs habituel que cet oiseau couve est d'une demi-douzaine environ[3]; mais, probablement faute de place, l'artiste égyptien en a représenté trois seulement, car dans le nid où la genette a pris un oisillon, nous en voyons encore quatre autres. Ces oisillons gardent encore des traces de la couleur jaune orange qui les couvrait. Une des mères se jetant sur ses petits pour les défendre contre la genette a l'une des ailes couverte de la couleur jaune orange, avec les plumes terminales noires. L'oie du Nil est aussi représentée souvent parmi les offrandes présentées au défunt.

5. L'ibis sacré (*Ibis Æthiopica*, Linné)[4]; ابو منجل المحرم — ابو حنّس[5]. Beaucoup de traces de sa coloration primitive subsistent encore; et comme dans la nature, son plumage est blanc, excepté celui de la tête, du cou, de l'extrémité des ailes et de la queue, qui est noir. L'ibis est peint d'un rouge rouille. Il est représenté couvant ses œufs, toujours au nombre de trois, dans son nid. Un autre oiseau de cette espèce est représenté dans son vol.

6. La tourterelle (*Turtur turtur isabellina*)[6]; صُلصُل[7]. Représentée *une* fois couvant ses œufs et *deux* fois en plein vol. L'aile étendue garde encore des traces de la couleur rouge rouille qui couvrait ses plumes. Le bec est rougeâtre.

7. Le pigeon (*Coturnix coturnix*)[8]; حمام[9]. Il figure *trois* fois en plein vol dans le tableau représentant le marais, sans aucune trace de couleur. Il figure aussi souvent parmi les offrandes présentées par les serviteurs.

8. Pluvier vert[10] (*Vanellus vanellus*)[11]. Représenté *une* fois en plein vol. Aucune trace de couleur.

[12] *de la page précéd.* Malouf, *An arabic zoological Dict.* (*Al-Muktataf*, août-septembre 1932, p. 8 et 138).

[1] Kuentz, *L'oie du Nil* (*Chenalopex Ægyptiaca*, Linné) *dans l'antique Égypte* (*Archives du Muséum d'Histoire naturelle de Lyon*, t. XIV, 1924); Meinertzhagen, *Nicoll's Birds of Egypt*, 1930, t. I, p. 57, etc.

[2] Malouf, *ibid.*, p. 9 et 117.

[3] Kuentz, *ibid.*, p. 28, dit «Les œufs sont, d'après Brehm, de 4 à 6 (10 à 12 d'après ses chasseurs nègres); ils sont blancs, ronds, lisses».

[4] Meinertzhagen, *ibid.*, p. 66; Shelley, *A Handbook to the Birds of Egypt*, 1872, p. 261; Keimer, *Quelques hiéroglyphes représentant des oiseaux* (*Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, t. XXX, p. 20, fig. 27 *a* et 27 *b*); Savigny, *Histoire naturelle et mythologique de l'Ibis*, 1805; Gaillard et Daressy, *La Faune momifiée de l'antique Égypte* (*Cat. gén. des Antiq. égypt. du Musée du Caire*, n° 29561); etc.

[5] Malouf, *ibid.*, p. 132 et 213.

[6] Meinertzhagen, *ibid.*, pl. IV, fig. 5, p. 67 et t. II, p. 506.

[7] Malouf, *ibid.*, p. 87 et 253.

[8] Meinertzhagen, *ibid.*, p. 70.

[9] Malouf, *ibid.*, p. 72.

[10] Cette figure peut bien aussi représenter une huppe avec l'aigrette repliée et le bec trop court? Cf. Keimer, *Quelques remarques sur la huppe* (*Upupa epops*, L.) *dans l'Égypte ancienne* (*Bull. de l'Inst. franç.*, t. XXX, p. 309).

[11] Meinertzhagen, *ibid.*, t. I, p. 62, fig. 13.

9. Pluvier mélanocéphale (*Pluvianus Ægyptus*, Heuglin)[1]; طير التمساح[1]. Représenté debout sur une ombelle de papyrus. Aucune trace de couleur.

10. Canard siffleur (*Anas penelope*)[2]; شرشير شتوى — حذف شتوى[3]; ou peut-être même une petite oie du Nil (*Chenalopex Aegyptiaca*)[4]. Représenté debout sur une seule patte sur une ombelle de papyrus. Aucune trace de couleur.

Parmi les oiseaux présentés comme offrandes figure souvent aussi une espèce de canard très répandu en Égypte : c'est le canard pilet (*Dafila acuta*, Linné)[5], بلبول[6], caractérisé par sa longue queue.

[1] Keimer, *Quelques hiéroglyphes représentant des oiseaux* (*Ann. du Service des Antiq. de l'Égypte*, t. XXX, 1930, p. 4).

[2] Meinertzhagen, *Nicoll's Birds of Egypt*, t. I, p. 64, pl. IV, fig. 2; Kuentz, *L'oie du Nil...*, p. 40.

[3] Malouf, *An arabic zoological Dict.* (*Al-Muktataf*, août-septembre 1932, p. 9 et 245).

[4] Comparer les oisillons dans leur nid.

[5] Meinertzhagen, *ibid.*, t. II, p. 468 et pl. XIX; Kuentz, *ibid.*, p. 30, 31 et 39; Boussac, *Le canard à longue queue ou (Pilet)* (*Recueil de travaux...*, XXIII, p. 59); etc.

[6] Malouf, *ibid.*, p. 9.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES.

INDEX DES NOMS SCIENTIFIQUES

DE PLANTES ET D'ANIMAUX.

INDEX DES MOTS ARABES.

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE.

TABLE DES MATIÈRES.

Pyramide à degrés

N.

Colonnade d'entrée des monuments de "ZOSER"

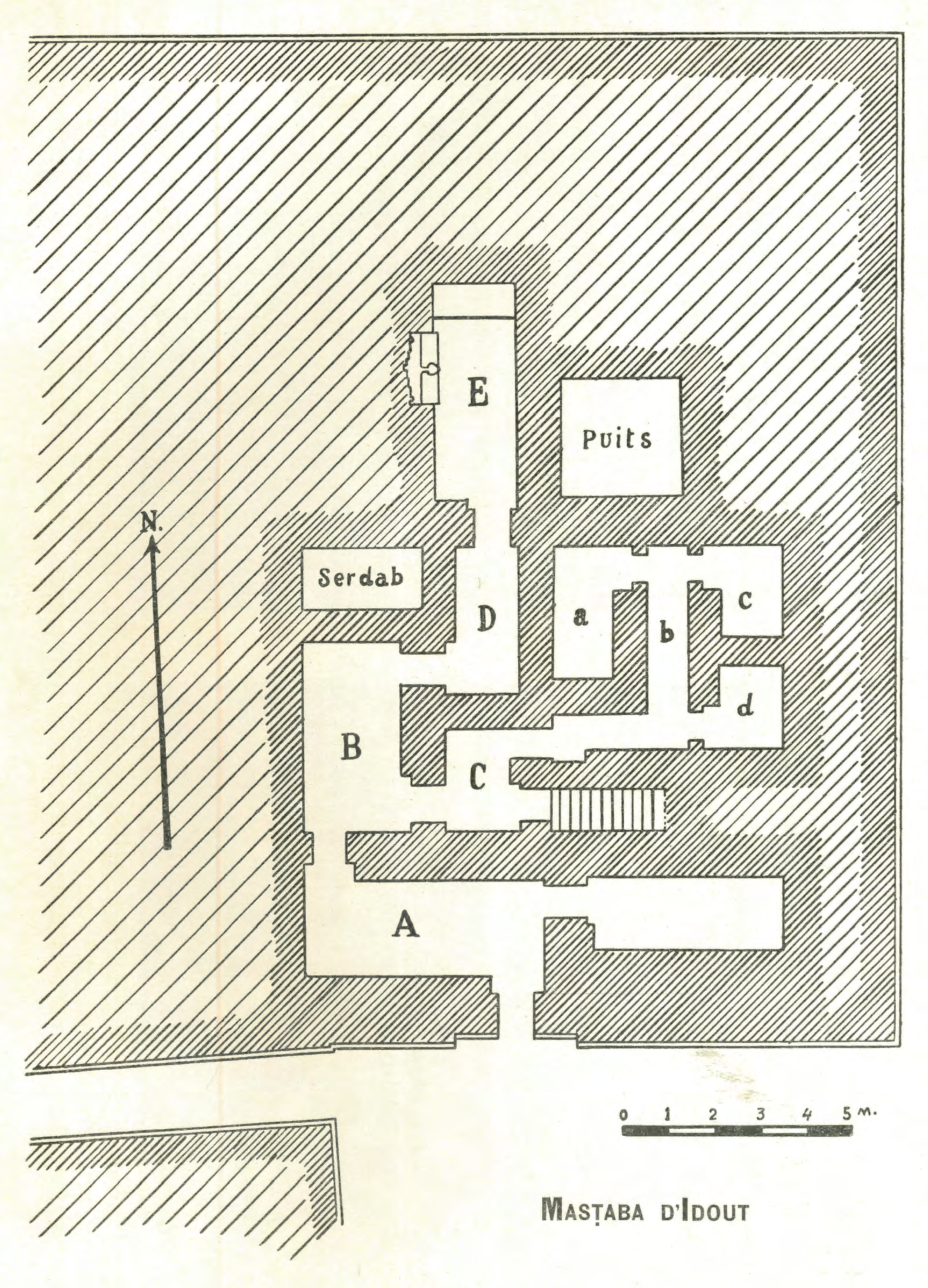
Puits du tombeau de "ZOSER"

Masṭaba d'IDOUT

0 10 20 30 40 50 M.

Plan général du *masṭaba* par rapport à la pyramide à degrés et aux autres monuments de Zoser.

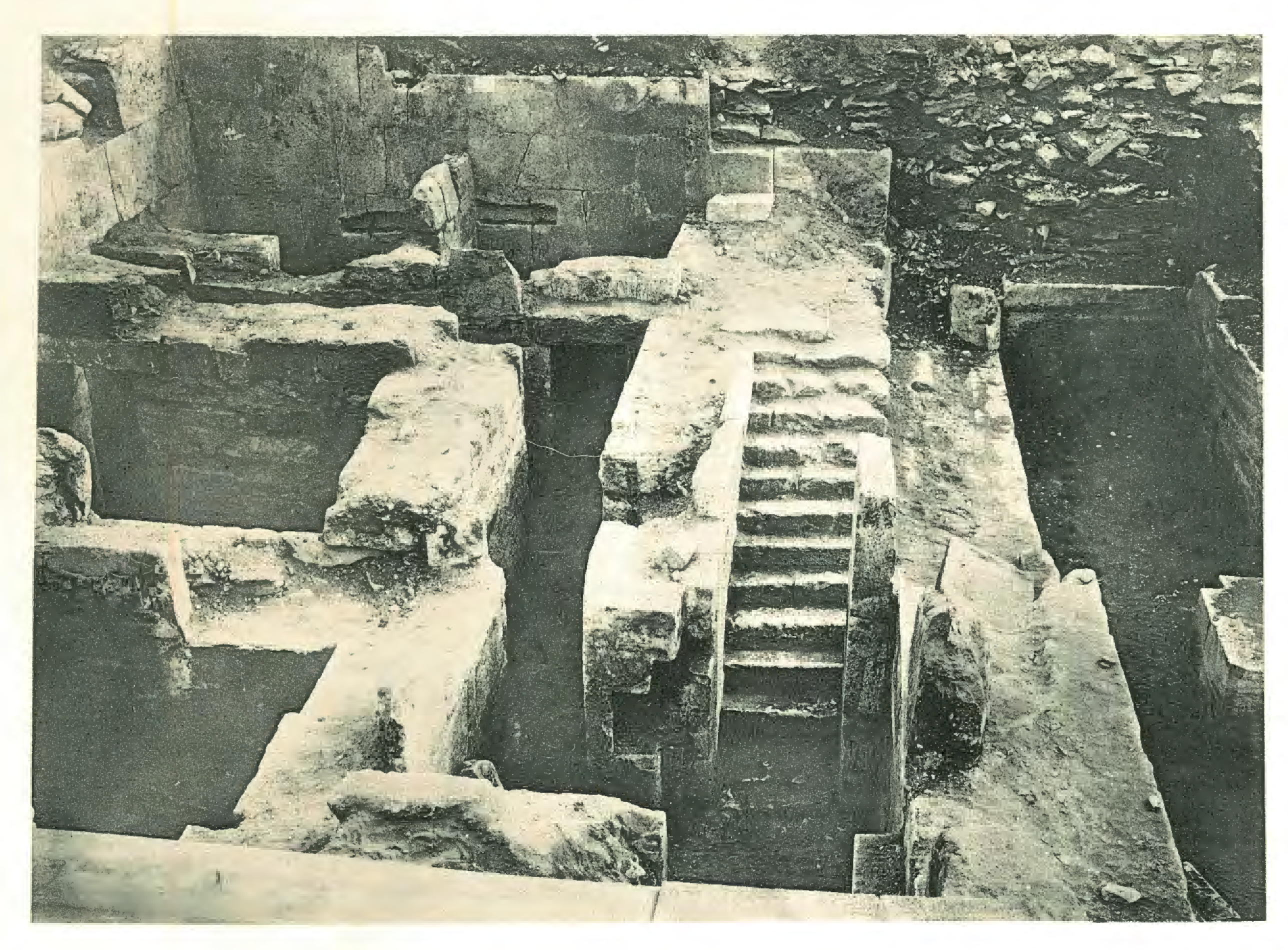




Plan détaillé du *masṭaba*.



A



B

A. Vue générale du "mastaba" prise du côté sud.

B. Vue des magasins et des escaliers qui menaient à la plateforme.

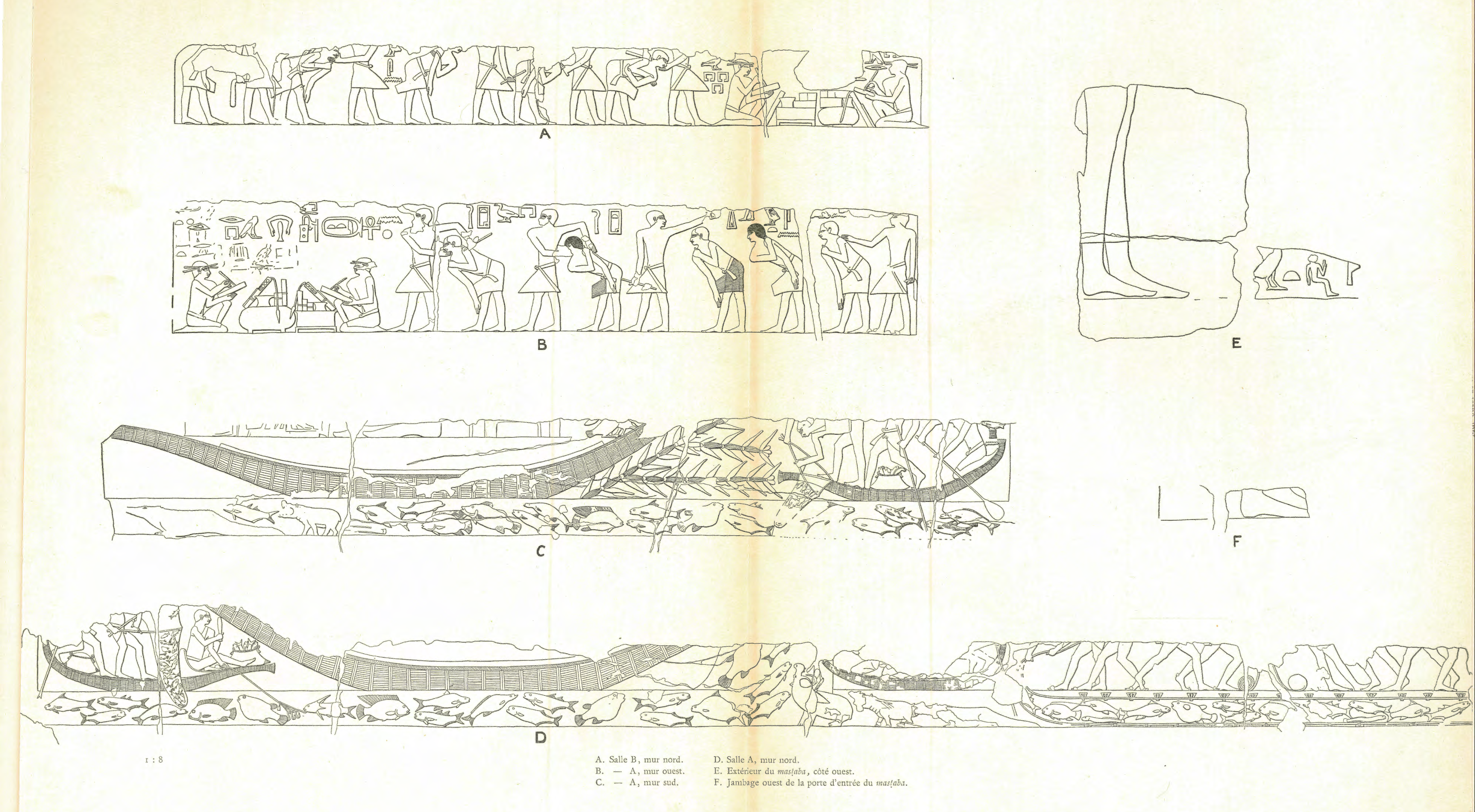


A



B

En cours de travail. A. La chambre E avec le plafond intact.
B. Vue de la chambre, une fois les blocs du plafond enlevés.



1 : 8

A. Salle B, mur nord.
B. — A, mur ouest.
C. — A, mur sud.
D. Salle A, mur nord.
E. Extérieur du *mastaba*, côté ouest.
F. Jambage ouest de la porte d'entrée du *mastaba*.

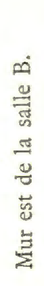


Mur ouest de la salle B.



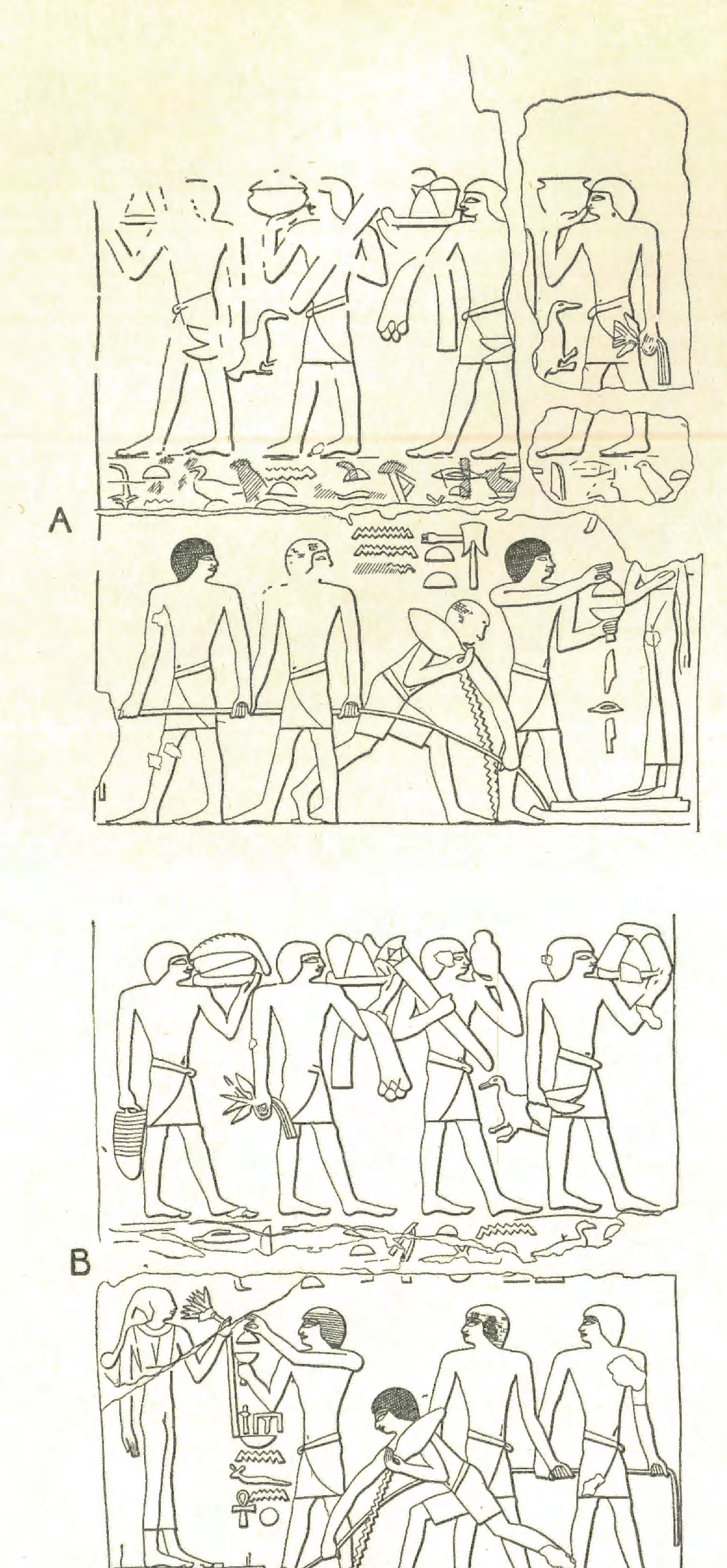
1 : 8

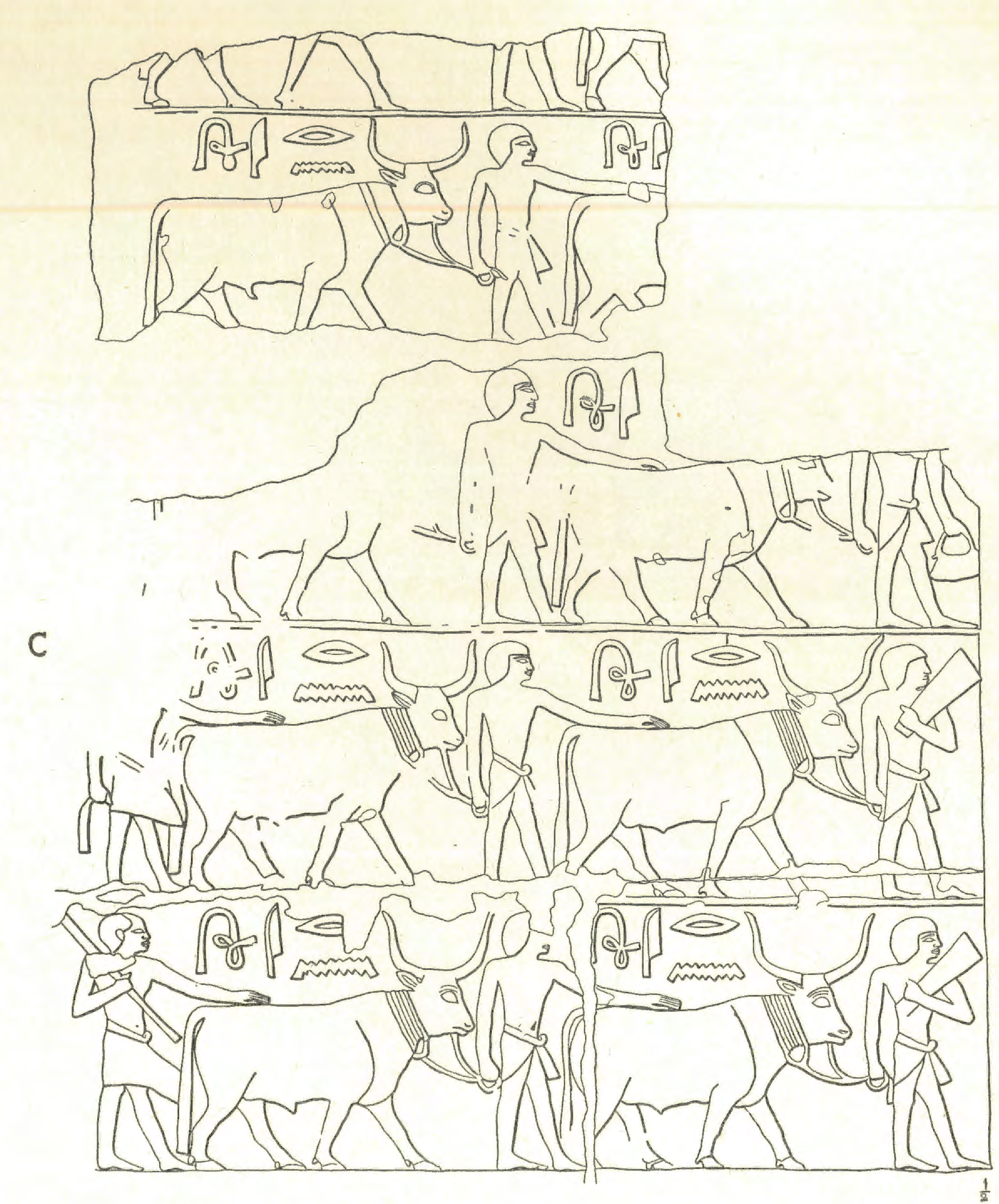
Mur ouest de la salle B.



Mur est de la salle B.

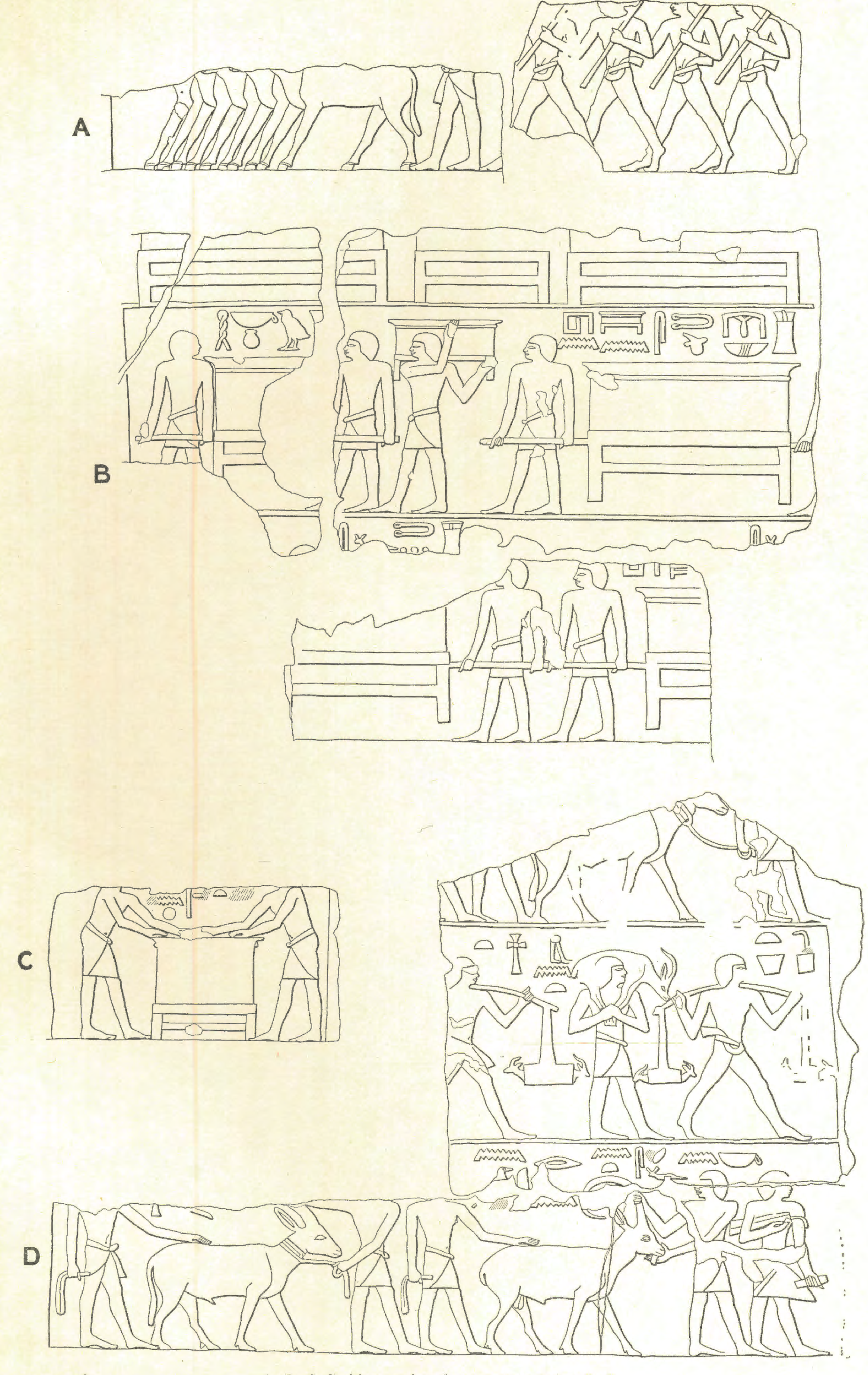
1 : 6



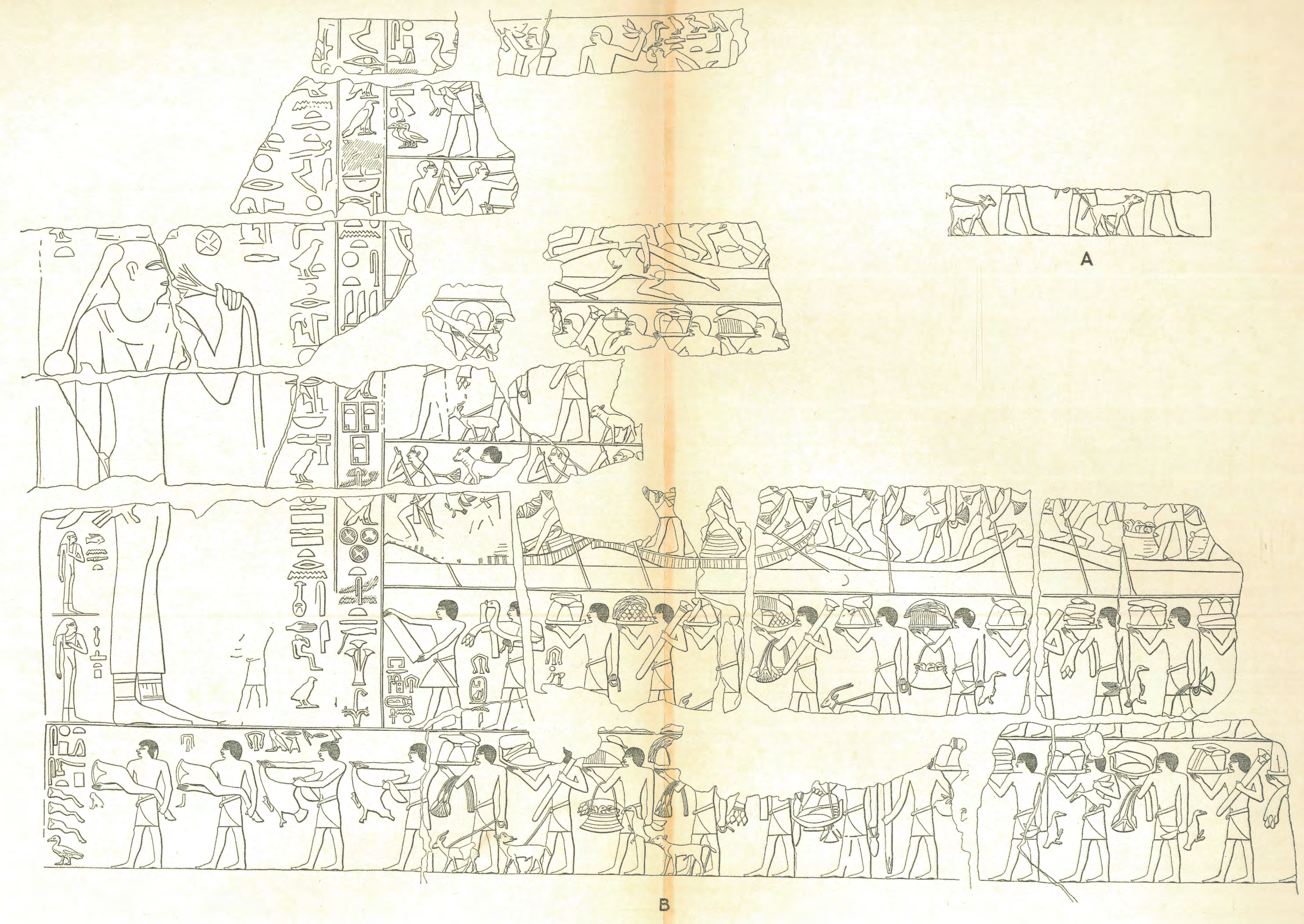


1 : 8

A et B. Jambages de la porte d'entrée de la salle B.
C. Mur sud de la salle B.

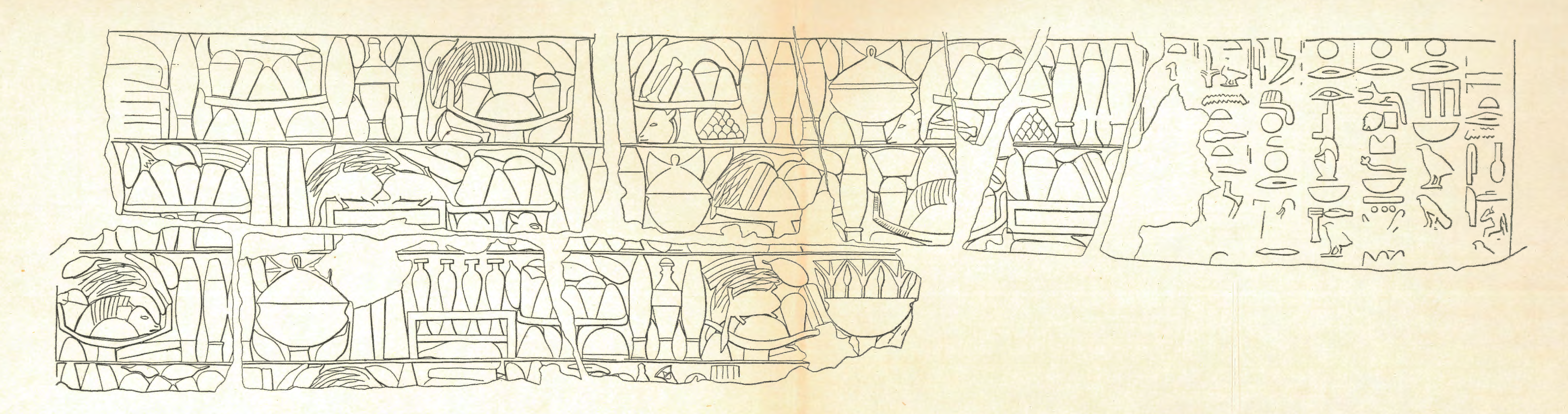


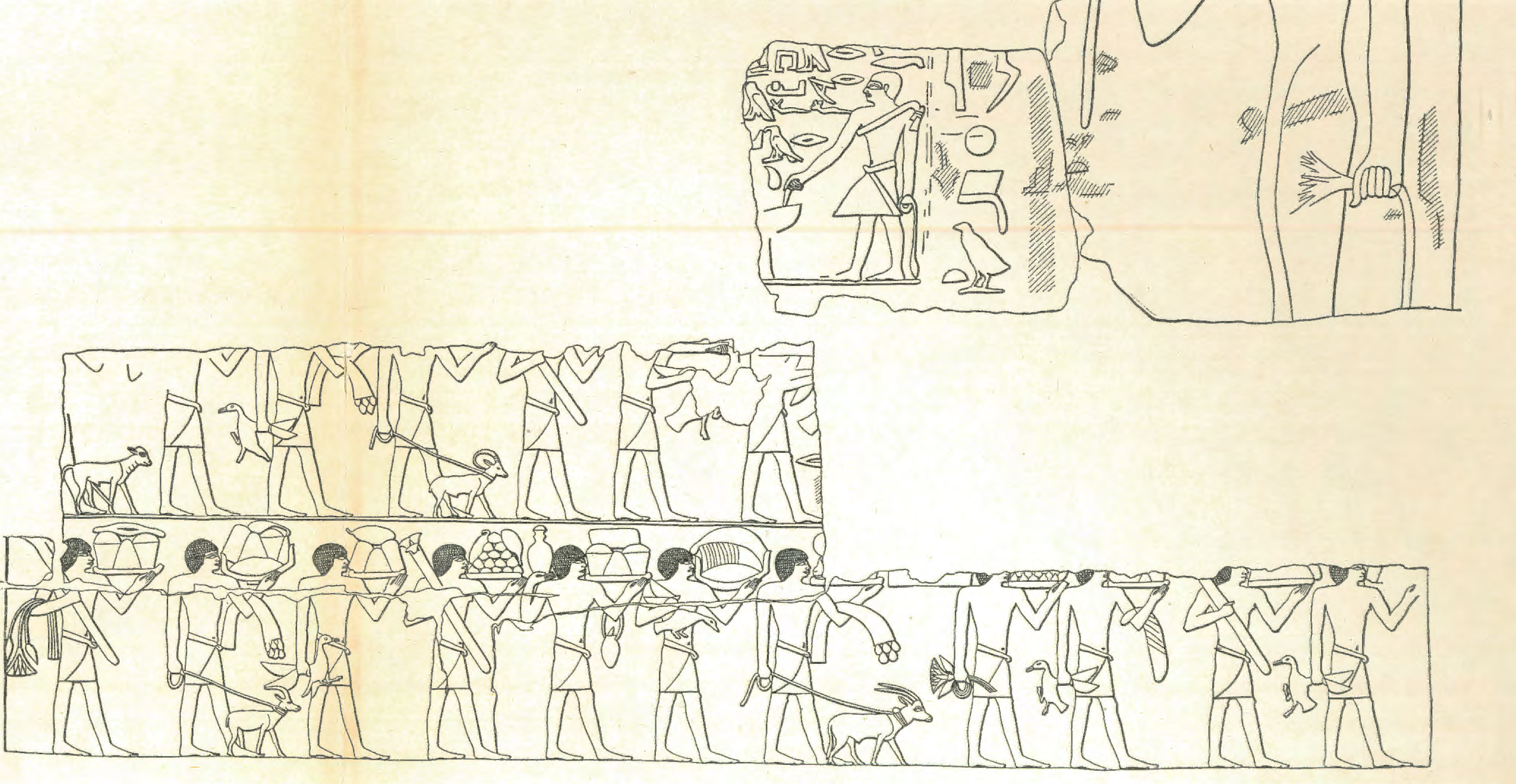
1 : 8 A, B, C, D. Murs nord, sud, est et ouest de la salle C.



1 : 8

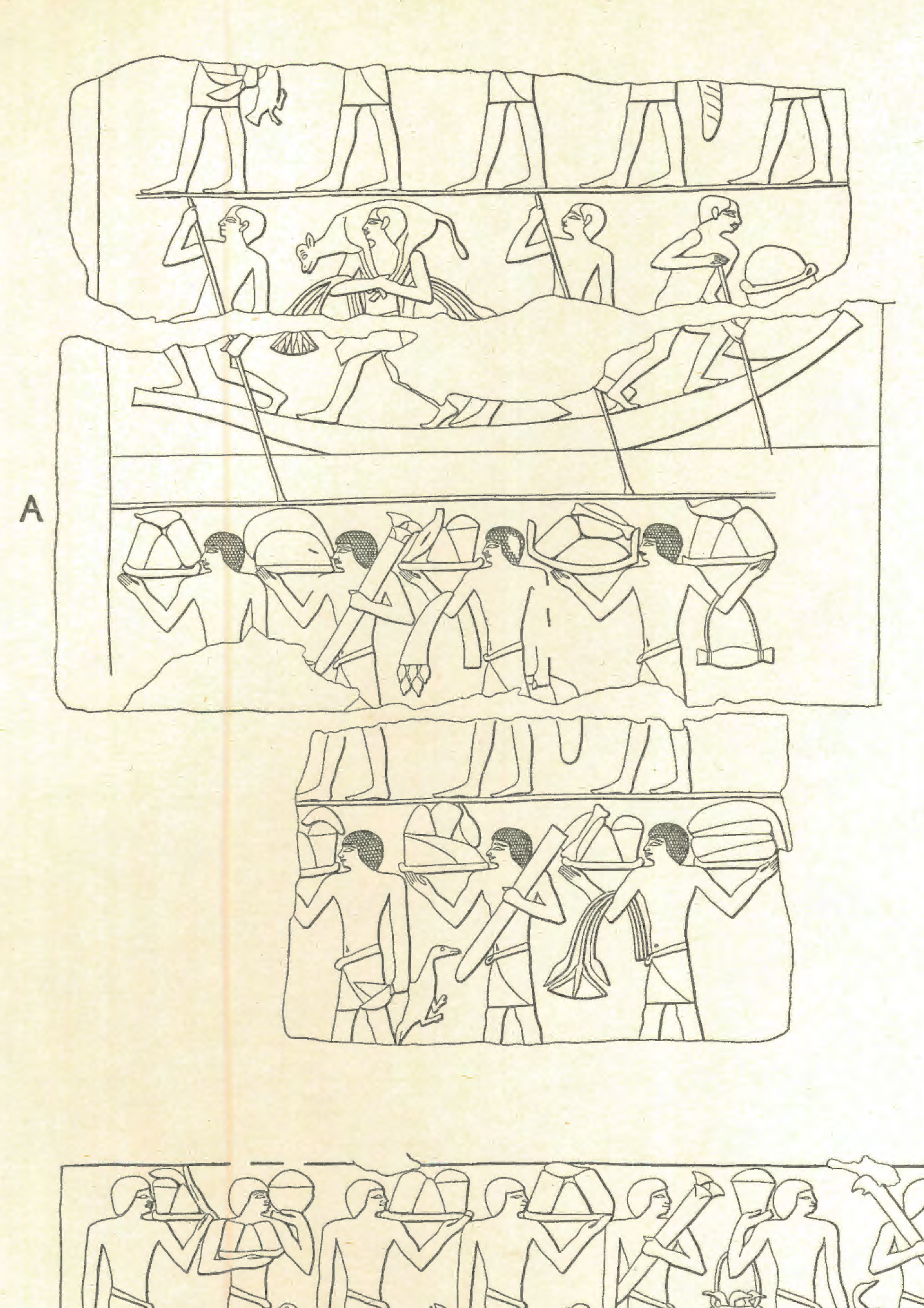
A. Jambage nord de la porte menant à la salle D.
B. Mur est de la salle D.

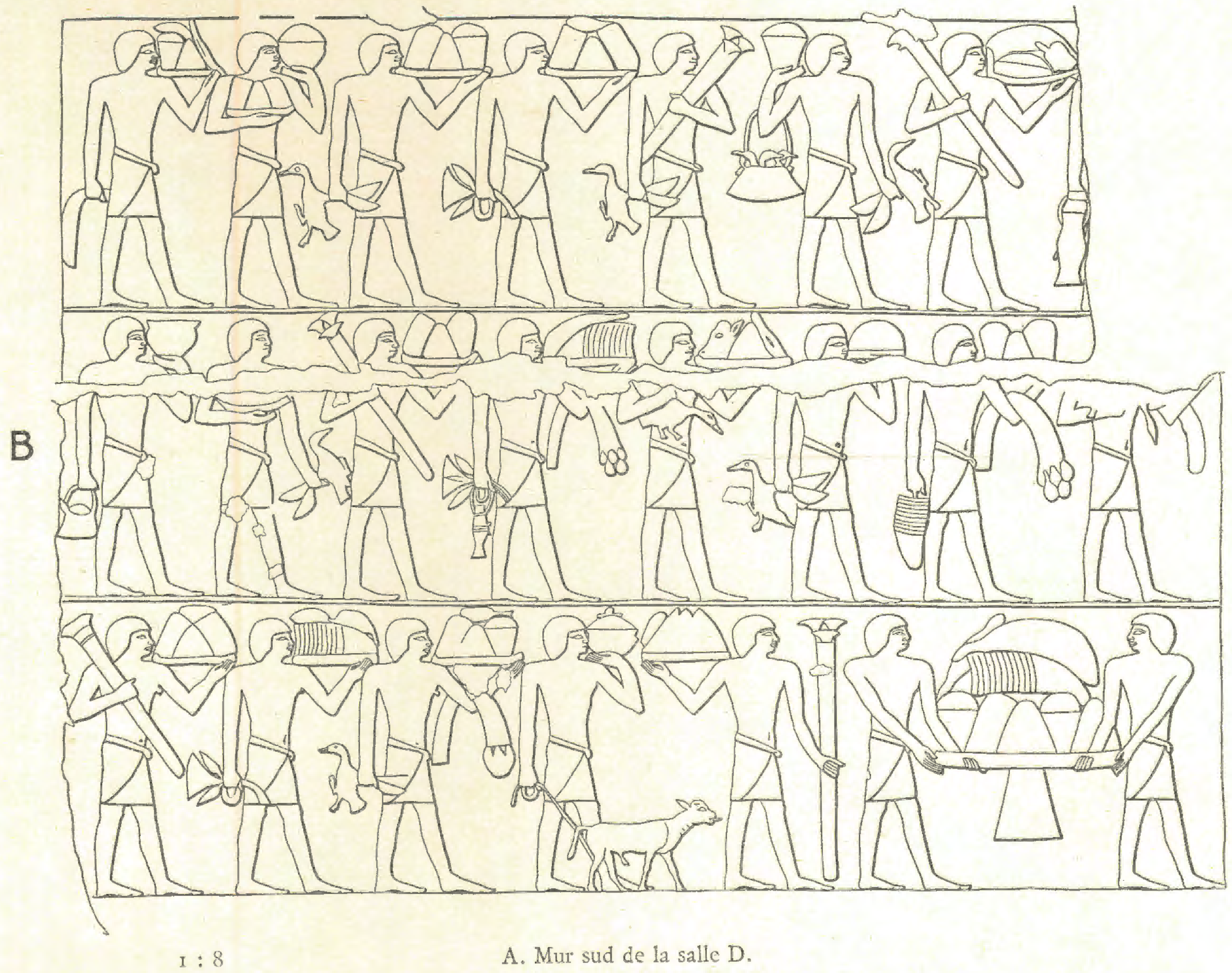




1 : 8

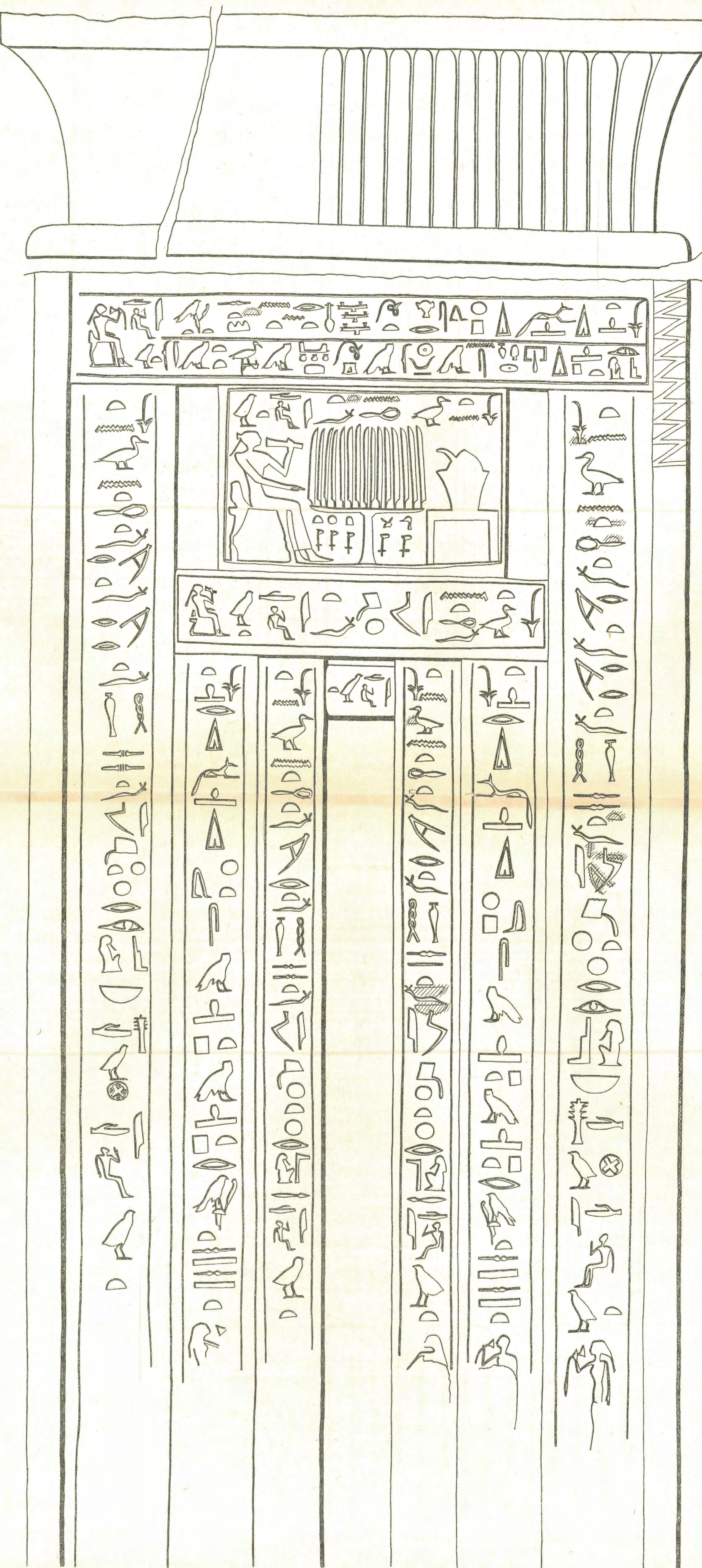
Mur ouest de la salle D.



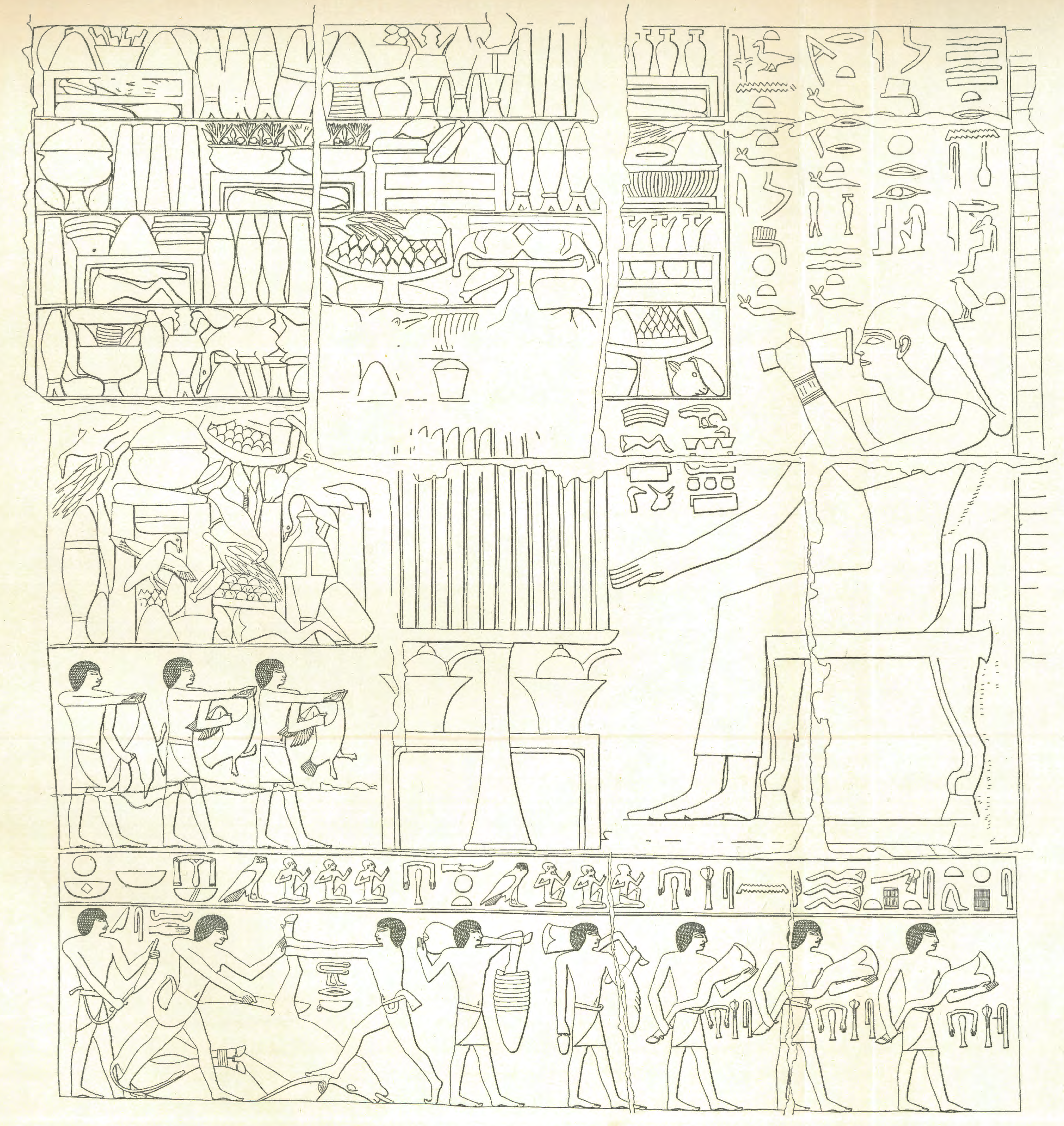


1 : 8

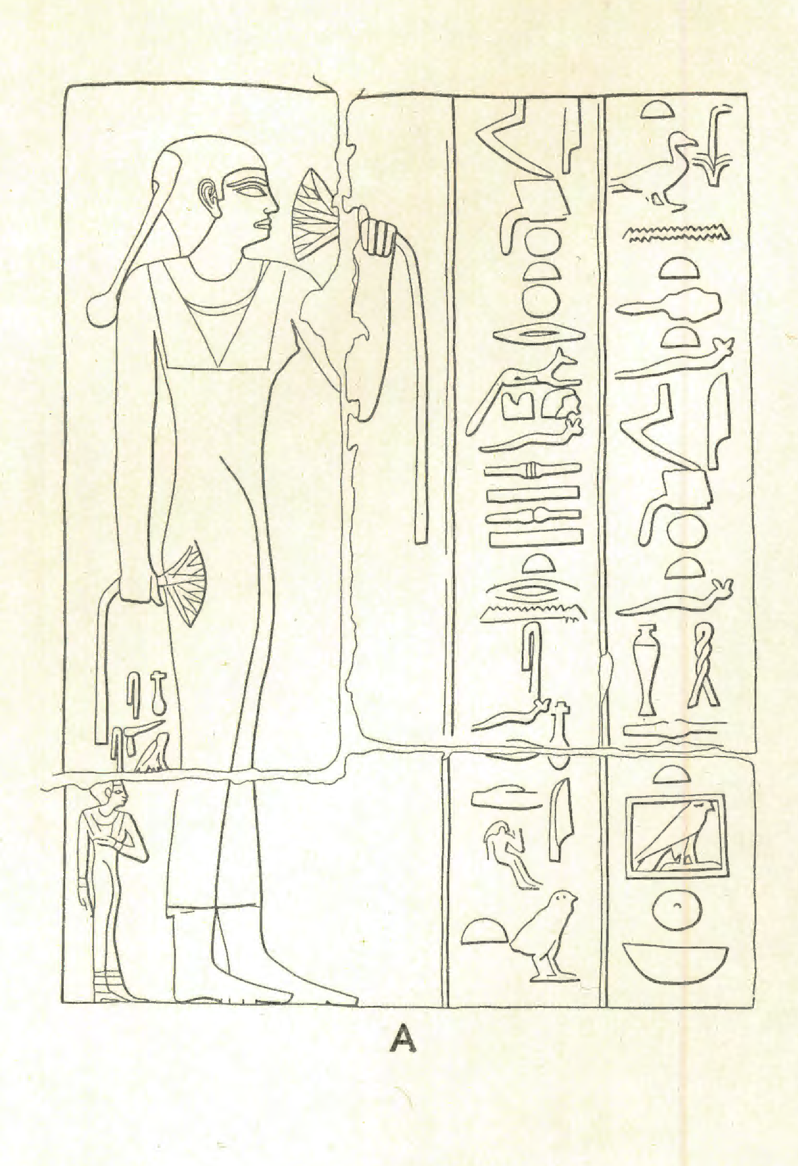
A. Mur sud de la salle D.
B. Mur nord de la salle D.

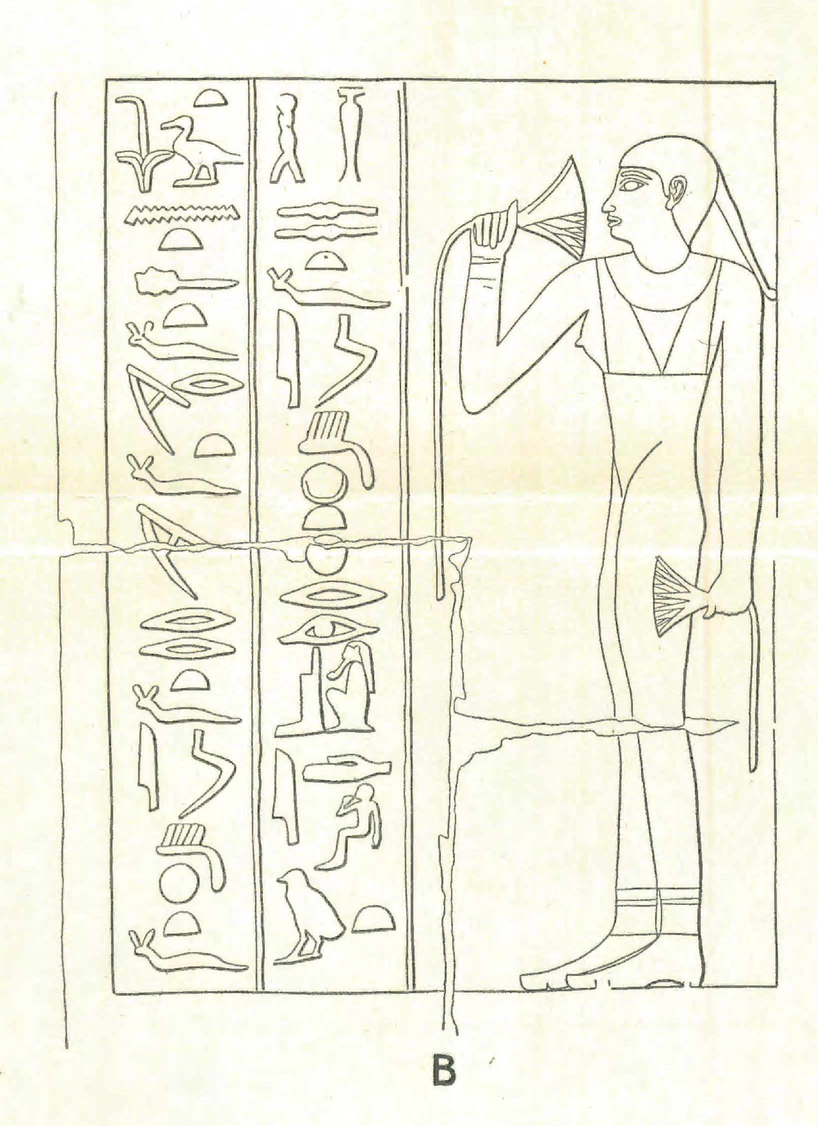


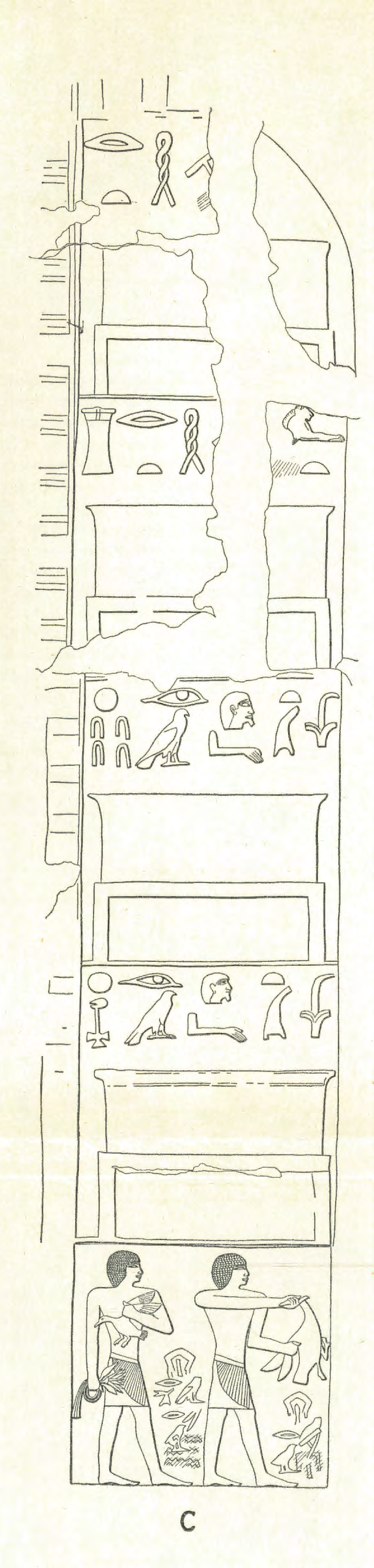
1 : 7   Stèle fausse-porte. Salle E, mur ouest.

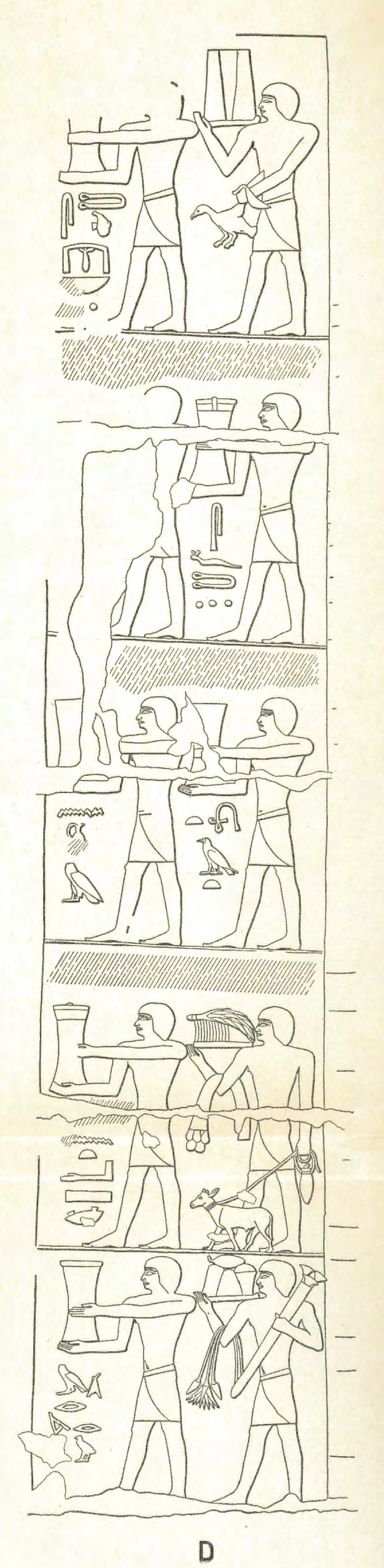


1 : 8 Mur ouest de la salle E; avant la stèle.


A

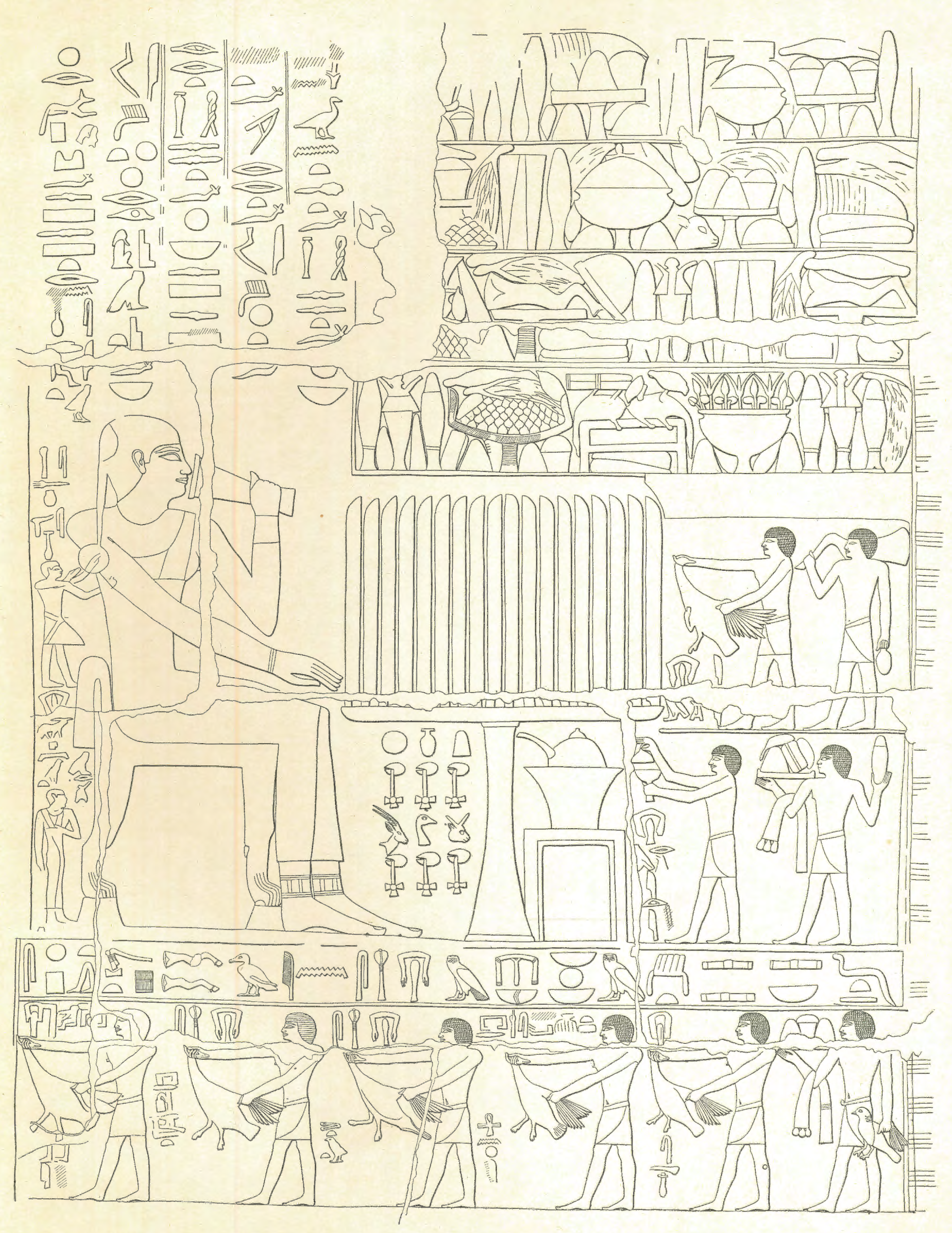

B


C

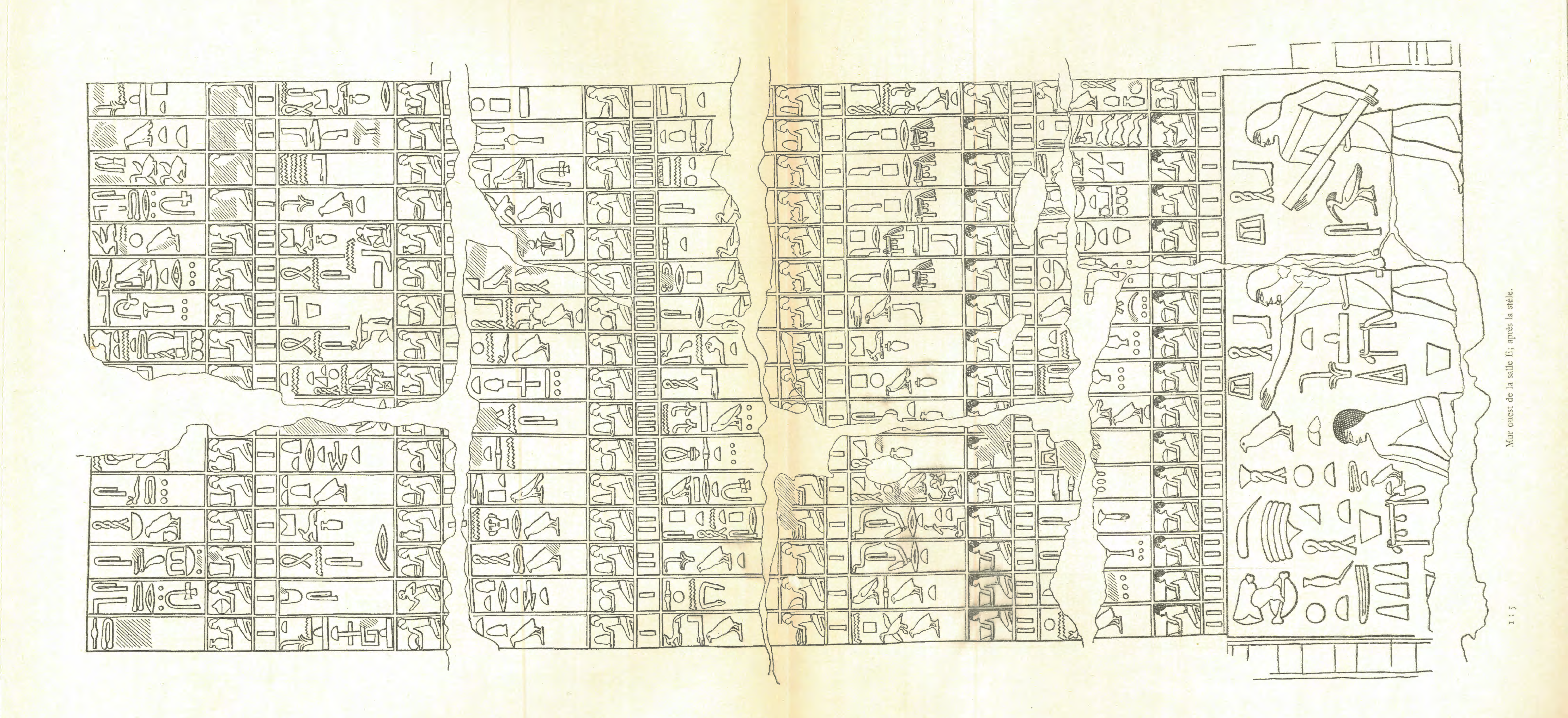

D

1 : 8

A et B. Jambages de l'entrée de la salle D.
C et D. Jambages de la stèle fausse-porte; salle E, mur ouest.

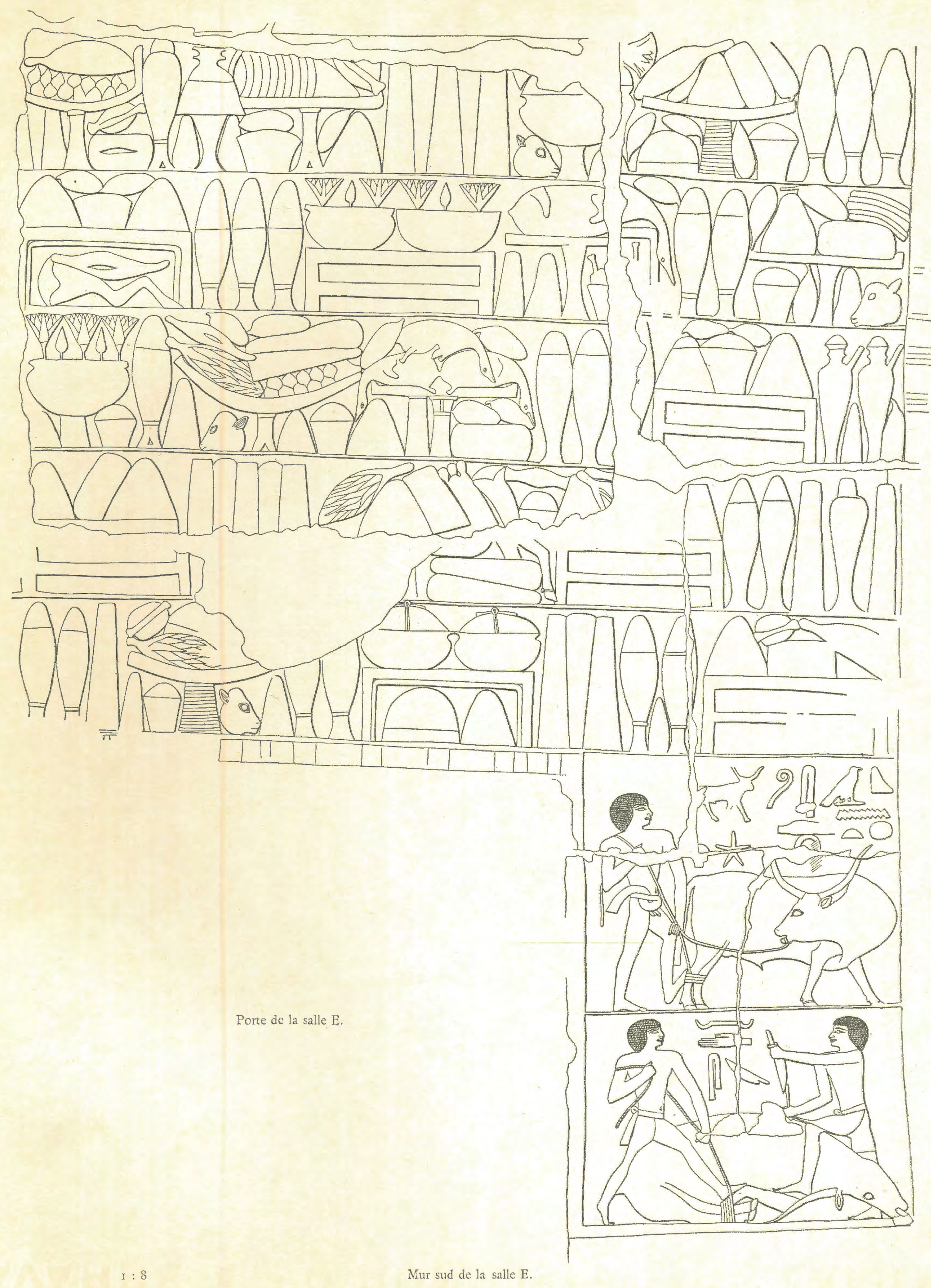


1 : 8 Mur nord de la salle E.



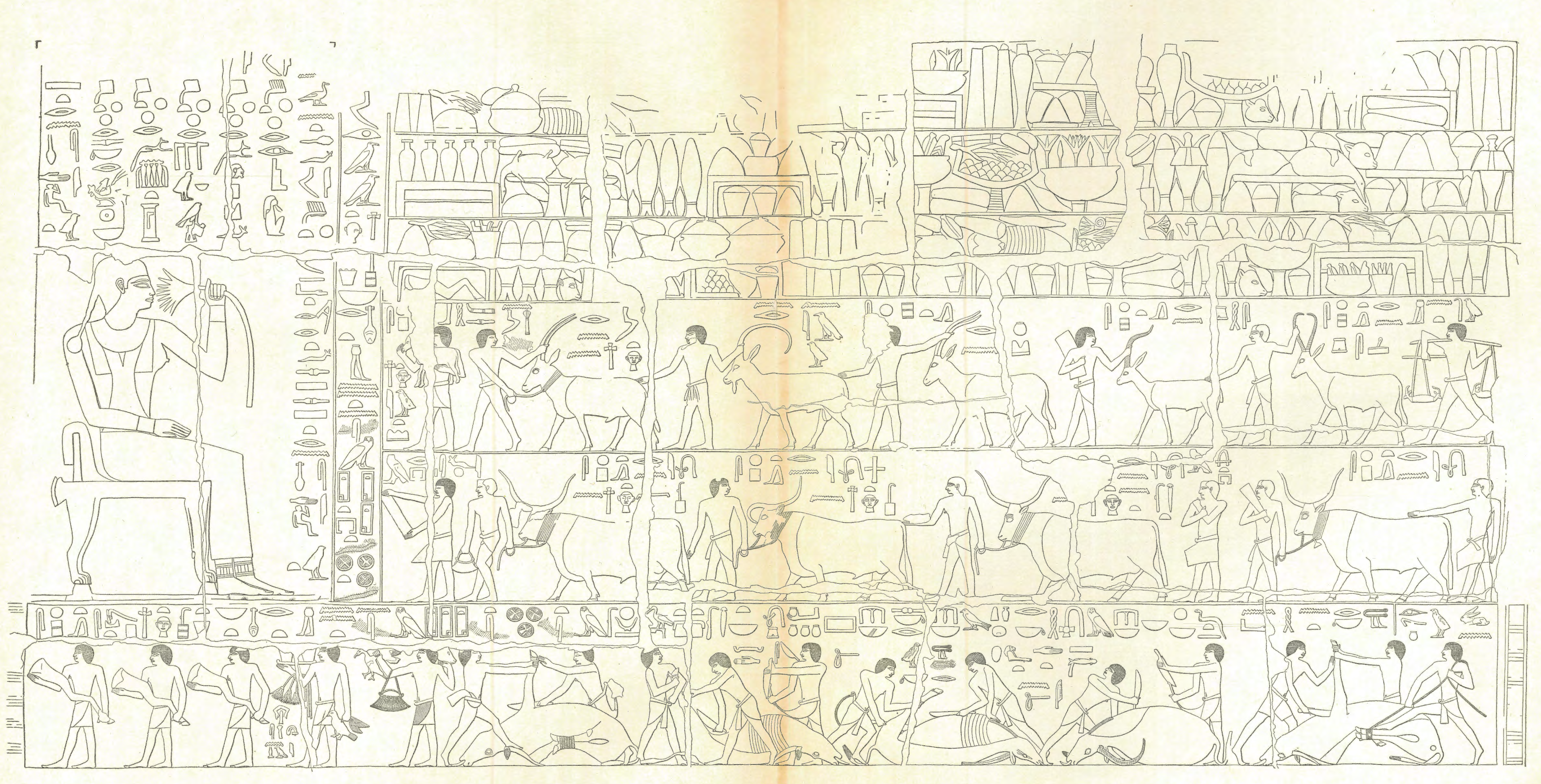
Mur ouest de la salle E; après la stèle.

1 : 5



1 : 8

Mur sud de la salle E.



1 : 10

Mur est de la salle E.



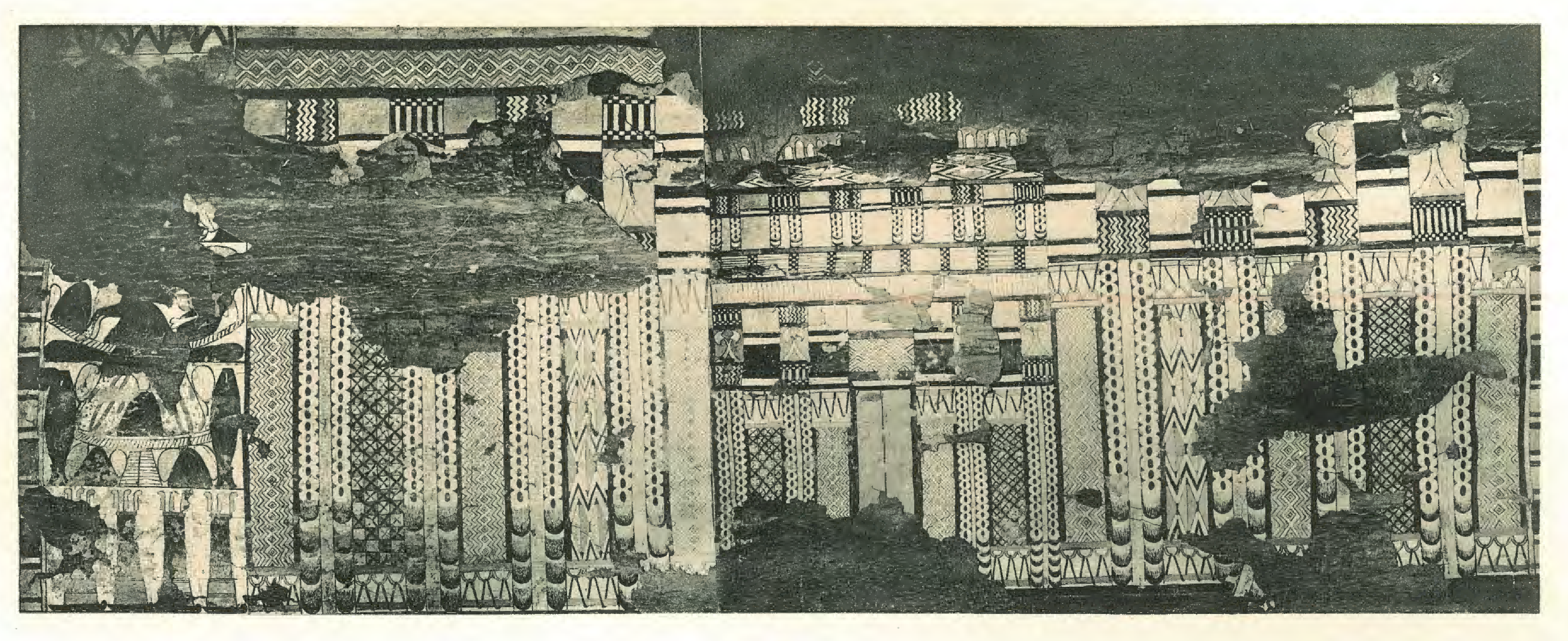
A



B

Chambre funéraire de "Ihy" usurpée par Idout.

A. Paroi Nord.
B. Sarcophage monolithe en calcaire. La bande d'inscriptions martelées y est visible.



A



B

Chambre funéraire de " Iḥy " usurpée par Idout.

A. Paroi ouest (au sud du rentrant).
B. Paroi est (à droite de l'entrée).



A



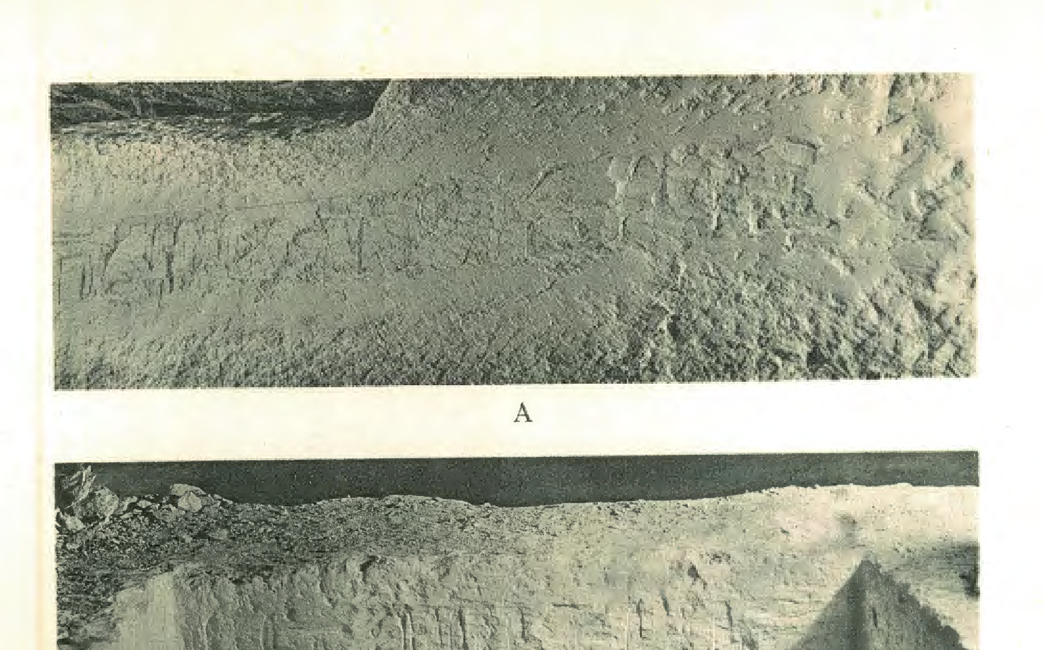
B

Chambre funéraire de " Iḥy " usurpée par Idout.

A Paroi ouest (au nord du rentrant).
B. Paroi est (à gauche de l'entrée).

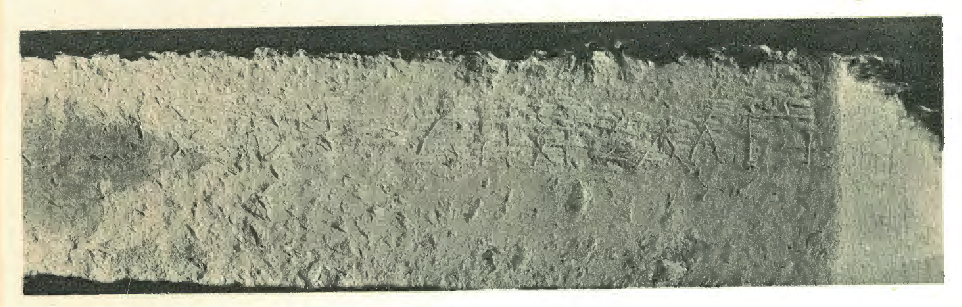


Chambre funéraire de "Ihy" usurpée par Idout. Paroi sud.

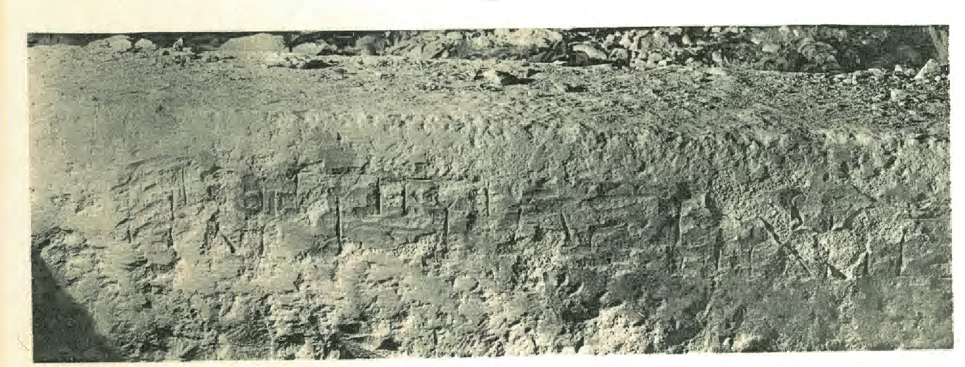


A

B



C



D



E

INSCRIPTIONS DU SARCOPHAGE.

Couvercle. A. Inscriptions martelées du côté est.

Cuve. B. Inscriptions martelées du côté nord.

C. » » » » ouest (partie).

D. » » » » ouest (suite).

E. Inscriptions martelées de l'extérieur du côté est ; ainsi que l'inscription à l'encre noire ajoutée pour Idout.



Genette en train de mettre bas ; bloc provenant du “ mastaba ” et trouvé dans le “ *rédime* ”.



Représentation des coffrets (?) de la paroi ouest de la chambre funéraire de “ Ihy ” usurpée par Idout.



Offrandes entassées et porteurs d'offrandes : mur ouest de la chambre E.

A

B

C

A : Mammifères. — B : Poissons. — C : Oiseaux.